



RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — RAPPORT DES SERVICES DU FMI; COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Février 2015

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2014 au titre de l'article IV avec la République islamique de Mauritanie, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour être soumis à l'examen du Conseil d'administration le 28 janvier 2015. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 30 octobre 2014 avec les autorités mauritaniennes sur l'évolution et les politiques économiques du pays. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 14 janvier 2015.
- Une **annexe d'information** préparée par le FMI.
- Un **communiqué de presse** résumant les avis du Conseil d'administration tels que formulés le 28 janvier 2015 lors de l'examen du rapport des services du FMI, qui a marqué la conclusion des consultations au titre de l'article IV avec la République islamique de Mauritanie.
- Une **déclaration de l'Administrateur** pour la République islamique de Mauritanie.

Le document ci-après a été ou sera diffusé séparément :

Document sur les questions générales

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>
Prix unitaire : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington, D.C.



RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

14 janvier 2015

THÈMES PRINCIPAUX

Contexte. L'économie mauritanienne a tiré parti de la stabilité macroéconomique et de la forte croissance dans un contexte caractérisé par la maîtrise de l'inflation, des politiques macroéconomiques responsables, les prix élevés du minerai de fer et la hausse des investissements publics. Pour autant, la croissance économique ne s'est pas traduite par une amélioration générale du niveau de vie et souffre actuellement de la baisse marquée des prix du minerai de fer.

Perspectives et risques. Bien que les perspectives restent favorables, elles sont largement tributaires de la stabilisation des prix du minerai de fer et de l'accroissement de la capacité minière. Les risques baissiers qui pèsent sur les perspectives sont dominants, les prix du minerai de fer pouvant davantage baisser en raison de l'offre excédentaire sur le marché mondial.

Principales recommandations. Eu égard au risque élevé de surendettement et à la détérioration des termes de l'échange, la politique budgétaire de la Mauritanie devrait rester axée sur le rééquilibrage afin d'assurer la viabilité budgétaire. À moyen terme, un cadre budgétaire, assorti d'une règle budgétaire à part entière, contribuera à prévenir les cycles d'expansion et de récession imputables à la volatilité des recettes des ressources naturelles; ce cadre devrait également prévoir une gouvernance renforcée de la gestion de la richesse minière. La banque centrale devrait tirer parti de la faiblesse de l'inflation pour renforcer la formulation de la politique monétaire, libéraliser progressivement le marché des changes et introduire des cadres de gestion de la liquidité et de résolution bancaire. La mise en œuvre des recommandations du récent PESF devrait se poursuivre pour consolider la stabilité du secteur financier.

La diversification économique et la croissance inclusive sont les principaux défis à moyen terme. Les autorités devraient accélérer les réformes structurelles requises pour doper la croissance potentielle de la Mauritanie, créer des emplois et améliorer le niveau de vie de tous les Mauritaniens.

Article VIII. Une analyse exhaustive du marché des changes a relevé qu'il existait des restrictions de change et des pratiques de change multiples (PCM) soumises à l'approbation du FMI en vertu de l'article VIII. Depuis le 24 mars 2014, le régime de change est classé dans la catégorie des dispositifs «stabilisés».

Approuvé par
Daniela Gressani et
Dhaneshwar Ghura

Les discussions se sont déroulées à Nouakchott du 20 au 30 octobre. L'équipe des services du FMI était composée de Mme Vera Martin (Chef de mission), Mme Touré, M. Jardak (tous du Département des marchés financiers et de capitaux), M. Ricka (Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation) et Mme Luca (Département des finances publiques). Sur le terrain, l'équipe a été appuyée par Mme Maaloum (économiste local) et par Mme Kebet et M. Selim du siège du FMI (tous du Département des marchés financiers et de capitaux).

La mission a rencontré le Président Mohamed Ould Abdel Aziz, le Premier Ministre, M. Yahya Ould Hademine, le Gouverneur de la Banque centrale, M. Sid' Ahmed Ould Raiss, le Ministre des finances, M. Thiam Diombar, le Ministre des affaires économiques et du développement, M. Sidi Ould Tah et d'autres hauts représentants de l'État ; des représentants des secteurs bancaire et privé, des syndicats, de la société civile de même que des membres de la communauté diplomatique et des donateurs. La mission a tenu une conférence de presse à la conclusion de la mission.

TABLES DES MATIERES

CONTEXTE	4
ÉVOLUTION ECONOMIQUE	4
PERSPECTIVES ET RISQUES	8
ENTRETIENS DE POLITIQUE GENERALE	15
A. Consolidation de la stabilité a macroéconomique moyennant le renforcement de la formulation de la politique et de la gouvernance du secteur public	15
B. Renforcement de la stabilité financière et promotion de l'inclusion financière	21
C. Réformes structurelles pour faciliter une croissance plus inclusive	22
ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI	24
ENCADRÉS	
1. Performance des recettes fiscales en Mauritanie	7
2. Retombées extérieures sur l'économie de la Mauritanie	11
3. Renforcement du cadre budgétaire en Mauritanie	18

GRAPHIQUES

1. Évolution économique par rapport à l'évolution régionale, 2008–15	27
2. Évolution du secteur réel, 2008–15	28
3. Évolution du secteur extérieur, 2008–15	29
4. Évolution du secteur budgétaire, 2008–15	29
5. Indicateurs du secteur monétaire et financier, 2008–15	31
6. Obstacles à la croissance et à la compétitivité, 2014–15	32
7. Environnement de la gouvernance	34
8. Indicateurs d'inclusion financière, 2011	35

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2012–20	35
2. Balance des paiements, 2012–20	37
3a. Opérations de l'administration centrale, 2012–20	38
3b. Opérations de l'administration centrale, 2012–20	38
4. Situation monétaire, 2009–16	40
5. Indicateurs de solidité bancaire, 2008–13	41
6. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2012–20	42
7. Objectifs du développement pour le Millénaire, 1990–2015	43

APPENDICES

I. Statut de mise en oeuvre des principales recommandations de 2012 au titre de l'article IV	44
II. Évaluation du secteur extérieur	46
III. Recommandations de l'évaluation du secteur financier	49
IV. Questions d'ordre statistique	51

CONTEXTE

1. La stabilité macroéconomique étant à présent rétablie, la Mauritanie doit axer ses politiques économiques sur une plus grande résilience économique aux chocs extérieurs et sur la promotion de la croissance inclusive. Avec le soutien de l'accord au titre de la FEC (2010-13), les autorités ont réussi à rétablir la stabilité macroéconomique avec une croissance plus importante, une maîtrise de l'inflation, une prudence budgétaire accrue et une amélioration de l'espace politique. Les marges de manœuvre budgétaire et extérieure se sont améliorées grâce à l'assistance exceptionnelle des donateurs, à un meilleur recouvrement des impôts, à une hausse des prix du minerai de fer et au produit de la pêche. Cependant, une baisse de 33 pour cent (en glissement annuel) des prix du minerai de fer en 2014 a, à nouveau, fait apparaître la vulnérabilité de la Mauritanie aux chocs des termes de l'échange : les recettes liées au secteur des industries extractives représentent 75 pour cent des exportations et 30 pour cent des recettes budgétaires. Les perspectives à moyen terme dépendent de la capacité des autorités à consolider la stabilité macroéconomique moyennant le renforcement de la formulation des politiques et de la gouvernance ; les autorités devraient aussi renforcer le secteur financier, promouvoir l'inclusion financière et entreprendre de larges réformes structurelles en vue de promouvoir le développement du secteur privé et la diversification économique afin d'élargir et de soutenir la croissance et de promouvoir l'inclusion.

2. Après une double victoire aux élections parlementaires et présidentielles, le parti dirigeant de la Mauritanie dispose d'une marge de manœuvre politique pour entreprendre de nouvelles réformes économiques. Le parti dirigeant et ses alliés ont obtenu une majorité au Parlement, ce qui jette les bases de réformes économiques législatives. Le Président Abdel Aziz entend renforcer l'unité nationale, le système judiciaire et la gouvernance tout en réduisant les inégalités sociales et la pauvreté moyennant une meilleure redistribution.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

3. En 2013-14, la croissance économique est restée forte dans le contexte d'une inflation jugulée. Sur la base des nouveaux comptes nationaux¹, la croissance du PIB réel est estimée à 5,7 pour cent en 2013 contre 6 pour cent en 2012. La diminution de l'activité dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture n'a été que partiellement compensée par une amélioration des activités de l'industrie minière et des services. Les indicateurs économiques préliminaires pour la première partie de 2014 indiquent que la production pétrolière, manufacturière et agricole sera plus atone que prévu et sera partiellement compensée par un accroissement des activités de la pêche et du bâtiment ainsi qu'une production accrue de fer. L'inflation globale moyenne a baissé de 4½ pour cent à la fin de 2013 à 3 pour cent au milieu de 2014 sous l'effet de la baisse des prix internationaux.

¹ Pour de plus amples détails, voir l'encadré dans l'Appendice IV.

Une poussée des prix intérieurs des produits alimentaires, accompagnée d'une augmentation des prix du gaz, a accéléré l'inflation moyenne à 4,1 pour cent (en glissement annuel) en octobre 2014².

4. Le déficit du compte courant est resté marqué en 2013-14 en raison des importations élevées de biens d'équipement associées au secteur extractif et plus récemment, à cause de l'aggravation des termes de l'échange. Le déficit du compte courant a atteint 25 pour cent du PIB en 2013, en raison des importations substantielles destinées à accroître la capacité des industries extractives — essentiellement financées par les IDE. Les niveaux de réserves restent stables (6½ mois d'importations prospectives, à l'exclusion de celles qui ont trait aux industries extractives). Mais l'amélioration enregistrée par les termes de l'échange en 2013 (à 34 pour cent) s'est inversée en 2014 (à -18 pour cent). Au cours de la première moitié de 2014, le compte courant s'est détérioré pour atteindre 32 pour cent sur une base annuelle au lieu de 18 pour cent du PIB l'année précédente, sous l'effet d'une dégradation de la balance commerciale.

5. La détérioration des termes de l'échange été absorbée par une baisse des réserves de change. Le taux de change nominal par rapport au dollar s'est légèrement déprécié (de 2 pour cent) depuis la fin de 2012 ; mais il s'est apprécié en termes réels en raison du différentiel d'inflation entre la Mauritanie et ses partenaires commerciaux. En 2014, l'ouguiya a continué sa dépréciation progressive par rapport au dollar et s'est apprécié de 7 pour cent vis-à-vis de l'euro, compte tenu de l'appréciation du dollar par rapport à l'euro. L'euro étant la monnaie des principaux partenaires commerciaux, le taux de change effectif réel s'est apprécié sur une base cumulée d'environ 12 pour cent depuis 2013. La Banque Centrale de Mauritanie (BCM) a accru le volume de ses ventes de change à la fois lors de séances de fixing et de ventes directes de 1,2 milliard de dollars en 2012 à 1,5 milliard de dollars en 2013 et la tendance est restée similaire avec les ventes de 2014, pour un total de 1,5 milliard de dollars. La baisse du rapatriement des devises des sociétés minières vers la Mauritanie et le non renouvellement de l'accord de pêche avec l'Union européenne ont fait baisser les réserves brutes de 996 millions de dollars à la fin de 2013 à 639 millions de dollars en décembre 2014, soit environ cinq mois d'importations prospectives, à l'exclusion de celles qui sont liées aux industries extractives.

6. L'objectif de la politique budgétaire est de poursuivre les efforts de rééquilibrage des finances publiques. En 2013, le solde global, dons exclus, affichait un déficit de 2,2 pour cent du PIB hors industries extractives, au lieu de 3 pour cent en 2012³. Jusqu'au troisième trimestre de 2014, l'exécution du budget présentait un déficit global (dons exclus) de 3 pour cent en raison de l'exécution élevée des dépenses d'investissement par rapport à l'enveloppe annuelle. S'agissant des recettes fiscales, la baisse des recettes intérieures de la TVA a été plus que compensée par la hausse des impôts sur le revenu des sociétés, des recettes douanières et des impôts sur les traitements et les salaires. S'agissant des recettes non fiscales, l'augmentation des recettes de licences de pêche a

² Les prix administrés du gaz ont augmenté de 11,3 pour cent en 2014.

³ Sur une base caisse. Les résultats budgétaires ne saisissent pas complètement les transferts à SOMELEC, la société d'électricité publique, pour couvrir les pertes d'exploitation, ni les recettes pétrolières sous l'effet de la baisse des prix internationaux du pétrole.

partiellement atténué la légère baisse des dividendes et des redevances des entreprises publiques. Malgré les progrès de la mobilisation des recettes (Encadré 1), le rééquilibrage des finances publiques n'a pas débouché sur une amélioration des soldes budgétaires hors industries extractives et la dette extérieure a maintenu sa tendance à la hausse en s'élevant à 73½ pour cent du PIB à la fin de 2014 et ce, en dépit de la révision à la hausse des revenus nationaux⁴.

7. Le risque de surendettement est considéré comme élevé en raison des effets retardés de la détérioration de l'environnement institutionnel en 2009 sur les seuils d'endettement (Annexe I). L'analyse de viabilité de la dette révèle un dépassement de l'un des seuils d'endettement, conduisant à une détérioration du risque de surendettement. Cela est associé à des seuils d'endettement inférieurs en raison des effets retardés de la dégradation en 2009 de la capacité institutionnelle telle que mesurée par le classement CPIA de la Banque mondiale, et ce, bien que ce classement se soit amélioré de manière continue depuis 2010. L'augmentation projetée des nouveaux décaissements au titre des projets d'infrastructures a également contribué à cette reclassification.

⁴ Le ratio de la dette publique au PIB a baissé par rapport au niveau précédemment communiqué (98 pour cent du PIB en juin 2013) en raison des chiffres plus élevés du PIB dans les nouveaux comptes nationaux. .

Encadré 1. Performance des recettes fiscales en Mauritanie^{1/}

Ces dernières années, la Mauritanie a enregistré une augmentation rapide et significative du recouvrement des recettes fiscales. L'effort fiscal est particulièrement notable compte tenu de la crise dans le Mali voisin et des élections de l'année dernière. Le ratio des recettes fiscales (à l'exclusion de celles qui proviennent des ressources naturelles) au PIB s'est amélioré de plus de 50 pour cent depuis 2010 pour atteindre environ 22 pour cent du PIB en 2013. L'impôt sur le revenu des sociétés a doublé pour atteindre 4 pour cent. Les impôts sur les salaires et la TVA ont progressé d'environ 60 pour cent, à 3 pour cent et 8 pour cent respectivement. Cette progression ne tient pas compte des recettes associées aux industries extractives. Le montant de recettes fiscales générées par les activités minières a atteint 5 pour cent du PIB en 2013.

La Mauritanie semble avoir à ce jour évité la malédiction des ressources s'agissant de la taxation ; la mobilisation des recettes intérieures s'est améliorée pendant le récent essor des prix des produits de base, ce qui peut être attribué à la faible part des recettes de change rapatriées au pays.

Les recettes fiscales non extractives ont bien tenu alors que le régime de TVA de l'industrie minière a appuyé la formalisation de l'économie. Pour tout pays en développement, le caractère auto-appliqué de la TVA est plus important que sa neutralité : (1) l'effet de cascade d'une taxe générale sur les ventes — l'alternative à une TVA neutre — est limité en raison du faible nombre d'étapes de production en Mauritanie ; (2) les agents économiques du secteur formel — notamment les exportateurs — susceptibles de demander un crédit de TVA sont incités à faire leurs achats auprès de fournisseurs formels car ils délivrent des factures adéquates de TVA. Les sociétés minières, imposées au taux zéro puisqu'elles sont exportatrices, ne peuvent être remboursées que si elles peuvent prouver que leurs achats intérieurs sont assujettis à la TVA locale. Ces transactions donnent des informations utiles qui peuvent être utilisées pour élargir l'assiette fiscale. Pour autant, la Mauritanie pourrait aller plus loin dans ce domaine, car les achats locaux en Mauritanie restent comparativement faibles : le World Gold Council estime qu'en 2012, les achats locaux représentaient 38½ du total des dépenses — comparé à 89 pour cent pour le Mali, 91 pour cent pour le Ghana et 67 pour cent pour le Burkina Faso.

En outre, le gouvernement mauritanien a lancé plusieurs réformes importantes et complémentaires en matière d'administration des recettes et de politique fiscale.

- En éliminant l'impôt sur le revenu global en 2012, la Mauritanie est passée à un système fiscal double où la progressivité du régime fiscal ne concerne plus que les salaires.
- La Mauritanie a mis en œuvre des réformes pour protéger son assiette fiscale d'une optimisation agressive de l'impôt par les sociétés multinationales. En 2013, un impôt retenu à la source de 15 pour cent sur tous les paiements par les non-résidents limite le déplacement des bénéficiaires vers les pays étrangers. Les autorités sont en train de travailler sur une règle en matière de sous-capitalisation et d'imposition des plus-values résultant des transferts indirects des titres miniers.

On peut aussi expliquer l'accroissement du recouvrement des recettes par des facteurs qui sont spécifiques à la Mauritanie. Par exemple, l'augmentation de l'impôt sur le revenu des sociétés peut s'expliquer par la fin de l'exonération portant sur cet impôt en 2012 et par la fin de l'impôt minimum sur le revenu (2,5 pour cent du chiffre d'affaires) recouvré par les douanes. Les recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés ont progressé de 1,3 pour cent du PIB à 3,7 pour cent en 2012, alors que l'impôt minimum sur le revenu est passé de 0,8 pour cent à 1,4 pour cent du PIB. Ce dernier impôt est similaire à une redevance de 2,5 pour cent ; pour autant, il peut être déduit de l'impôt sur le revenu des sociétés et recouvré par les douanes. Ce point est important car il renforce la coordination entre les ministères des finances et des mines et améliore la qualité de la valorisation des minéraux exportés.

1/ Sur la base d'une note par Salvatore Dell'Erba et Gregoire Rota-Graziosi (Département des finances publiques, FMI, 2014).

8. Les indicateurs monétaires suggèrent une augmentation modérée du crédit et de la liquidité excédentaire (rapport ESSF). Entre octobre 2013 et 2014, alors que les dépôts à court terme alimentaient la croissance de la monnaie au sens large de 9,8 pour cent à 11,4 pour cent, l'augmentation du crédit des banques a marqué le pas de 13,3 pour cent à 12,1 pour cent. En dépit de l'accroissement des ventes de devises de la BCM, qui a contribué à stabiliser la liquidité excédentaire par le passé, la liquidité du système bancaire a commencé à progresser à partir du milieu de 2014 en raison des opportunités limitées d'investissement. Les réserves libres ont augmenté en octobre 2014 sur une base annuelle⁵.

9. Le secteur bancaire est bien capitalisé et liquide, mais il reste fragile face aux chocs. La concentration élevée du crédit (y compris le crédit au secteur public), l'exposition au risque de change et la faible rentabilité imputable à un modèle commercial limité et une concurrence accrue exacerbent les vulnérabilités bancaires. Bien que le système bancaire semble correctement capitalisé dans l'ensemble, certaines banques ne satisfont pas à l'obligation minimum de fonds propres et sont sous-provisionnées. La qualité des actifs reste faible : au second trimestre de 2014, les prêts non productifs représentaient 20 pour cent des prêts. Le 31 décembre 2014, la BCM a révoqué les licences de Maurisbank, une banque sous-capitalisée, et de FCI, une institution financière avec des fonds propres négatifs et peu d'activité de crédit. Il est probable que les affaires seront portées devant les tribunaux et que les dépôts seront couverts par l'assurance existante des dépôts.

10. Les progrès des indicateurs sociaux sont au point mort. La pauvreté et le chômage restent élevés et les progrès vers les OMD sont inégaux. On estime qu'en 2014, environ 26 pour cent des ménages ne jouissent pas de la sécurité alimentaire en partie en raison de la migration rurale accrue vers Nouakchott. Les progrès de la mise en place des bases pour une croissance inclusive, telle que prévue au moment des consultations de 2012 au titre de l'article IV, ont été mitigés (Appendice 1).

PERSPECTIVES ET RISQUES

11. Les perspectives à court terme restent favorables en dépit du ralentissement de l'activité économique et de la diminution des prix du minerai de fer.

- **Ralentissement de l'activité économique en 2015.** Après une reprise à hauteur de 6,4 pour cent en 2014 (sous l'effet d'un solide rebond de la pêche qui a tiré la croissance du PIB hors industries extractives à 7,1 pour cent), la croissance du PIB réel devrait, d'après les projections, atteindre 5,5 pour cent en 2015 en raison du tassement de la croissance des activités minières et de la diminution des investissements publics et de la consommation du côté de la demande. D'après les projections, les termes de l'échange devraient se détériorer de 4,5 pour cent car la baisse des prix du minerai de fer (24 pour cent) est partiellement compensée par la baisse des

⁵ Les banques sont tenues de détenir 100 pour cent de l'offre totale de la banque au cours des séances de fixing en tant que réserves excédentaires en ouguiyas à la fermeture de la journée précédente.

prix du pétrole (40 pour cent). En 2015, le déficit du compte courant (à 7,7 pour cent du PIB) a été nettement comblé grâce à l'accroissement des transferts associés à l'octroi de licences de télécommunications. D'après les projections, le déficit budgétaire global devrait atteindre 4,7 pour cent du PIB hors industries extractives (au lieu de 3 pour cent du PIB hors industries extractives dans la loi de finances rectificative de 2014) en raison d'une contribution de la SNIM et de recettes de TVA inférieures aux prévisions et de dépenses d'équipement similaires à celles prévues dans le budget d'origine⁶.

- **L'inflation devrait s'accélérer quelque peu mais rester inférieure à 5 pour cent** grâce à la baisse des prix internationaux des produits alimentaires et au ralentissement de la croissance du PIB hors industries extractives. La poursuite de l'appréciation en termes réels pourrait se traduire par une demande accrue du secteur privé compte tenu de la part importante des biens et services importés dans le panier de consommation.

12. Les risques baissiers pour les perspectives sont dominés par l'évolution mondiale (voir la Matrice d'évaluation des risques). Les autorités ont reconnu les risques baissiers pour les perspectives extérieures.

- Les retombées d'une diminution de la demande extérieure de produits de base pourraient davantage faire chuter les prix du minerai de fer et les recettes d'exportation minière (Encadré 2). Les économies avancées finiront par sortir des politiques monétaires accommodantes mises en œuvre ces dernières années — ce qui pourrait déboucher sur un tassement de la demande. L'économie de la Chine devrait se rééquilibrer et passer d'un modèle de croissance basé sur les investissements à un modèle reposant davantage sur la consommation. Tous ces facteurs auront vraisemblablement des retombées importantes au niveau mondial et des effets sur les marchés des produits de base. La chute plus marquée que prévu des prix des principales exportations réduirait davantage les exportations et les IDE et remettrait en question les plans d'expansion minière, tout en minimisant les perspectives de croissance et détériorant les soldes budgétaires. Les chocs extérieurs pourraient exposer les vulnérabilités du secteur bancaire en exacerbant un choc négatif sur la croissance et la stabilité financière.
- Les retombées des prix mondiaux des produits pétroliers et alimentaires dans le contexte d'une croissance mondiale modeste — autres canaux importants de transmission vers l'intérieur — pourraient être favorables à la Mauritanie qui est un importateur net. Toutefois, une aggravation des risques géopolitiques en Ukraine/Russie ou au Moyen-Orient, susceptible de renverser la dynamique des prix du pétrole, pourrait avoir un effet négatif sur les flux commerciaux.

⁶ On estime que les dividendes de SNIM — la société minière d'État — représentent 2,1 pour cent du PIB hors industries extractives, au lieu des 3,8 pour cent du PIB hors industries extractives budgétisés à l'origine.

- Au niveau intérieur, l'économie mauritanienne reste exposée à la sécheresse, qui pourrait nécessiter un soutien budgétaire supplémentaire pour aider les populations touchées. Au niveau régional, même si la Mauritanie n'est pas touchée par l'épidémie d'Ebola, les effets des risques sanitaires en Afrique de l'Ouest pourraient plomber l'économie mauritanienne par le biais de ses liens commerciaux avec les pays voisins.

Encadré 2. Retombées extérieures sur l'économie de la Mauritanie

Le présent encadré étudie un scénario dans lequel les prix du minerai de fer baissent plus que prévu, l'expansion minière envisagée est au point mort et la contribution en dividendes de SNIM au budget est nulle. Les conséquences à moyen terme de ce type de scénario exigeraient une réaction adéquate de la part des autorités, y compris une dépréciation de l'ouguiya qui tienne compte de la détérioration des fondamentaux et un recours aux amortisseurs économiques.

Les retombées mondiales des marchés du minerai de fer. Le minerai de fer représente environ la moitié des exportations de la Mauritanie. La demande mondiale de minerai de fer est largement tributaire de la Chine qui importe environ les deux tiers du volume mondial. Avec les prix record de ces dernières années, l'offre de minerai de fer a pris son essor dans l'attente de l'accroissement de la production d'acier de la Chine. Toutefois, les analystes ont relevé des signes d'offre excédentaire et prévoient que les fournisseurs les plus importants du monde, l'Australie et le Brésil, saisiront cette occasion pour minimiser la concurrence. Les marchés à terme du minerai de fer, environ 64-66 millions de dollars en 2015-16, indiquent une nouvelle baisse de 20 pour cent des prix en deçà des projections inscrites dans la référence. Si ces prix se concrétisaient, cela présenterait des risques pour les recettes budgétaires de la Mauritanie en raison de la baisse de la contribution de dividendes de SNIM, de la dynamique de la balance des paiements par le biais du fléchissement des recettes en devises et enfin, d'une croissance économique potentielle décevante si l'expansion prévue de la capacité minière n'a pas lieu ; la faisabilité du projet dépend de l'écart des prix par rapport aux prix minimum des projets.

Scénario baissier. Dans un scénario différent (quelque peu extrême) sans expansion minière au-delà du projet Gelb II pratiquement terminé et sans contribution de dividendes de SNIM au budget en 2015-20, la croissance économique serait inférieure de plus de 3 points de pourcentage pour 2018-19 par rapport à la référence et la situation budgétaire se dégraderait nettement à moyen terme — avec un déficit budgétaire additionnel de l'ordre de 1,6 pour cent à 2,5 pour cent du PIB hors industries extractives. Bien que les transferts privés et autres entrées de fonds propres en 2015-17 appuieront les niveaux de réserves, à compter de 2018, l'annulation de mines supplémentaires ferait baisser les exportations minières et creuserait le gap de financement extérieur pour 2018-20.

Pour atténuer les effets immédiats, les autorités devront réagir à l'aide des outils de politique économique qui sont à leur disposition. L'affaiblissement des fondamentaux se traduira par une nouvelle dépréciation de l'ouguiya. Il est probable que le gouvernement devra hiérarchiser son plan d'investissement public pour assurer une épargne budgétaire optimale sans sacrifier les projets d'investissement les plus urgents. En même temps, le pays devra accélérer ses plans de diversification de l'économie en s'écartant des projets miniers afin que le potentiel soit maintenu sans l'expansion minière. Il serait souhaitable que le gouvernement trouve la combinaison appropriée de politiques pour minimiser la pénurie de recettes en ajustant les dépenses, en accroissant les recettes et en recherchant un soutien budgétaire additionnel de la part des bailleurs de fonds.

Scénario baissier: principales variables, 2015-20						
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Croissance de la production réelle (pour cent)	5.5	6.4	4.8	4.7	4.8	4.9
<i>Différence par rapport à la référence</i>	0.0	-0.4	-0.2	-3.3	-3.6	-0.1
Solde budgétaire global, dons exclus (pour cent du PIB hors industries extractives)	-4.7	-3.4	-3.7	-3.9	-2.9	-1.4
<i>Différence par rapport à la référence</i>	-2.5	-1.8	-2.0	-2.3	-2.0	-1.6
Financement extérieur (pour cent du PIB)	0.0	0.0	0.0	6.3	9.6	8.8

Source: Estimations des services du FMI.

Mauritanie : Matrice d'évaluation des risques

Sources des risques	Probabilité relative	Effet attendu	Mécanisme de transmission	Réaction
A. Chocs mondiaux				
1. Période prolongée de croissance plus faible dans les pays avancés et émergen				
<i>Dans les pays avancés, une croissance potentielle inférieure aux prévisions et la persistance d'une inflation basse résultant de l'incapacité à s'attaquer pleinement aux séquelles de la crise financière entraînent une stagnation séculaire.</i>	Élevée	Moyenne-élevée	Un nouveau ralentissement de la croissance dans la zone euro (deuxième partenaire commercial) pèserait sur la balance des paiements, par le biais d'une baisse de la demande. L'impact pourrait être positif pour la Mauritanie si les prix du pétrole	À court terme, les amortisseurs externes et budgétaires et un assouplissement du taux de change permettraient de procéder à un ajustement progressif. Une bonne gestion macroéconomique, un taux de change bien aligné et des réformes visant à accroître la résilience de l'économie aux chocs extérieurs exigeraient de diversifier l'économie et les exportations en dehors des ressources naturelles. Un cadre budgétaire qui inclut une règle budgétaire et un fonds de stabilisation appuiera une bonne gestion de la politique économique.
<i>Dans les pays émergents, l'arrivée à maturité du cycle, la mauvaise allocation des investissements et les réformes structurelles incomplètes se traduisent par un ralentissement prolongé de la croissance</i>	Élevée	Élevée	Un ralentissement dans les pays émergents, y compris la Chine (principal partenaire commercial), entraînera une baisse des flux commerciaux du fait de la diminution de la demande. Une baisse des prix des produits miniers (en particulier du minerai de fer) pèsera sur la balance des paiements, et la position budgétaire pourrait se détériorer notablement.	
2. Ralentissement de la croissance en Chine : ralentissement notable de la croissance en 2014-15 faute de mesures de relance.	Faible	Élevée	Un ralentissement de l'économie chinoise pèsera sur les positions extérieures et budgétaires, du fait d'une baisse de la demande des produits de base et, probablement, de leur prix.	À court terme, les amortisseurs externes et budgétaires et un assouplissement du taux de change permettraient de procéder à un ajustement progressif.
3. Fragmentation géopolitique qui va à l'encontre de la mondialisation :				
<i>Déplacements et inefficacités liés à la montée des tensions géopolitiques en Russie et en Ukraine, avec des conséquences à l'échelle mondiale sur les plans de la finance, du commerce et des marchés des produits de base.</i>	Moyenne	Moyenne-élevée	Si les liens commerciaux directs sont limités, les tensions entre la Russie et l'Ukraine pourraient entraîner une hausse des prix du pétrole, qui pourrait peser sur les soldes commercial et budgétaire, et alimenter l'inflation. Des perturbations des marchés des céréales pourraient peser sur la balance commerciale et alimenter l'inflation, étant donné la dépendance de la Mauritanie à l'égard des importations de produits alimentaires.	Une bonne gestion macroéconomique exigera d'accroître l'efficacité du mécanisme de transmission afin d'ancrer les anticipations inflationnistes. Les autorités pourraient utiliser une partie des amortisseurs budgétaires pour indemniser temporairement les pauvres.
<i>Un risque accru de défaillance de l'État au Moyen-Orient, qui entraînerait une forte hausse des prix du pétrole et pèserait sur la confiance à l'échelle mondiale.</i>	Moyenne	Élevée	Une hausse des prix du pétrole mettra à l'épreuve les comptes extérieurs et alimentera l'inflation.	Voir ci-dessus.
4. Recul soutenu des prix de l'énergie en raison du ralentissement de la demande mondiale et de la mise en exploitation de capacités excédentaires	Moyenne	Moyenne	Une baisse des prix du pétrole et du gaz entraînerait une amélioration du solde des transactions courantes et du solde budgétaire.	Une marge de manœuvre supplémentaire pourrait permettre d'accumuler des amortisseurs pour accroître la résilience de l'économie à des chocs extérieurs.

Mauritanie : Matrice d'évaluation des risques (suite)

Sources des risques	Probabilité		Mécanisme de transmission	Réaction
	relative	Effet attendu		
B. Chocs propres à la Mauritanie				
1. Retards dans l'accroissement des capacités minières	Faible	Élevée	Une production minière inférieure aux prévisions pourrait conduire à une détérioration des soldes commercial et budgétaire.	Mettre en place un cadre budgétaire qui tient compte des ressources non renouvelables, avec un fonds de stabilisation intégré qui facilite des ajustements budgétaires graduels.
2. Changements climatiques	Faible	Moyenne	La Mauritanie est sujette à des sécheresses et à des catastrophes climatiques, qui touchent l'agriculture (secteur ayant le niveau d'emploi le plus élevé) et davantage les pauvres. Des changements climatiques pourraient entraîner une détérioration des soldes commercial et budgétaire.	Établir une sécurité alimentaire et une résilience climatique à long terme, en plus de filets de protection sociale ciblés qui intègrent gestion des risques et adaptation aux changements climatiques.
3. Troubles politiques et/ou sociaux	Faible	Élevée	L'absence d'amélioration du niveau de vie pour la population en général pourrait inciter à augmenter davantage les dépenses courantes et pourrait ralentir le rythme des réformes, ce qui pèserait sur les perspectives de croissance à long terme.	Établir un ordre de priorité parmi les réformes et les échelonner de manière à mieux partager les bienfaits de la croissance économique.
4. Ebola (risque régional)	Faible	Faible	La Mauritanie a des frontières avec les pays dans lesquels le virus Ebola a été identifié et suivent activement la situation pour prévenir les cas de fièvre Ebola dans le pays.	Les autorités ont annoncé le renforcement des contrôles à la frontière avec le Mali après l'annonce du premier cas d'Ebola dans la ville de Kayes à l'ouest du Mali, qui est une plaque tournante commerciale entre les deux pays.

13. Les perspectives à moyen terme restent prometteuses. Les prix du minerai de fer se stabilisant à 72 dollars la tonne dans le scénario de référence, la richesse importante en ressources de la Mauritanie lui ouvre un excellent potentiel de développement. La production de fer devrait, d'après les projections, plus que doubler à moyen terme, la croissance du PIB réel se situant aux environs de 6,5 pour cent par an en 2015-20. SNIM, la société minière publique, devrait, d'après les projections, accélérer la production à 22,75 millions de tonnes par an d'ici à 2005 et à 49,5 millions de tonnes d'ici à 2030. Le démarrage de la mine souterraine de Tazadit en 2015 (la production devrait atteindre son pic après 2017 avec 2,5 millions de tonnes par an) et de la mine d'Askaf en 2017 (dont la production atteindrait le pic de 22,5 millions de tonnes par an d'ici à 2003) devrait, d'après les projections, maintenir la croissance du PIB, industries extractives incluses, à 11 pour cent par an, en moyenne, en 2015-20. Avancer dans la réalisation du projet Banda gas (dont le potentiel s'établit à près de 65 milliards de BTU par jour sur 20 ans) offrira à la Mauritanie et à la sous-région une énergie abordable et plus propre qui ne peut que contribuer à la croissance du pays.

14. Les autorités ont déclaré être confiantes dans la poursuite de la vigueur de la croissance et que la consolidation de la balance des paiements à moyen terme, tout en reconnaissant les risques baissiers pour les perspectives extérieures.

- Les autorités ont souligné leurs récents progrès en dépit des chocs extérieurs, notamment la croissance économique qui se maintient à un niveau élevé, et l'inflation jugulée en 2014. Elles ont insisté sur le fait que les risques pour la stabilité macroéconomique pourraient se concrétiser dans le contexte d'un double choc (avec la baisse des prix miniers et l'augmentation des prix du pétrole, comme en 2008) et ont rappelé les risques haussiers pour les perspectives puisque leur stratégie de développement est axée sur l'intensification des investissements publics qui sera étayée par la hausse des recettes d'exportation et des recettes budgétaires à moyen terme.
- Les autorités ont mis l'accent sur les mesures destinées à remédier à la détérioration des termes de l'échange en 2014-16. Le budget de 2015 tend à absorber ce choc extérieur (paragraphe 16) et de nouveaux ajustements ou le recours aux marges de manœuvre sont envisagés si les recettes supplémentaires venaient à manquer. La BCM a abordé la possibilité d'accumuler davantage de réserves dans le contexte d'une demande de change réduite pour les importations et de recettes supplémentaires provenant de l'octroi des licences de télécommunications, tout en envisageant une souplesse accrue du taux de change (paragraphe 21). L'intensification des investissements et l'amélioration du climat des affaires pourraient appuyer le développement du secteur privé et la diversification économique, notamment dans l'agriculture, la pêche et les services (paragraphe 26). Sur cette base, les autorités n'estiment pas que des ajustements supplémentaires soient nécessaires à ce stade.

ENTRETIENS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Les perspectives dépendent de la consolidation de la stabilité macroéconomique moyennant le renforcement de la gouvernance et la réduction des vulnérabilités. En outre, le renforcement du secteur financier, une inclusion financière accrue et la mise en œuvre de larges réformes structurelles pour appuyer le développement du secteur privé et la diversification économique permettront d'appuyer la croissance, de créer des emplois et de promouvoir son caractère inclusif.

A. Consolidation de la stabilité macroéconomique moyennant le renforcement de la formulation de la politique et de la gouvernance du secteur public

Renforcement de la formulation de la politique budgétaire pour appuyer la viabilité à moyen terme

15. Le budget de 2015 se concentre sur l'atténuation de l'insuffisance des recettes minières. Le budget envisage de maintenir inchangée la situation budgétaire, à savoir un déficit global (dons exclus) de 3 pour cent du PIB hors industries extractives. Les pertes de recettes provenant des industries extractives, estimées à 3,2 pour cent du PIB hors industries extractives, seraient pratiquement compensées par une augmentation des recettes de la TVA (0,6 pour cent du PIB hors industries extractives) qui serait le résultat d'un relèvement de 2 points de pourcentage du taux de la TVA à 16 pour cent et de la baisse des dépenses courantes (1,8 pour cent du PIB hors industries extractives), notamment des transferts de biens et de services. L'augmentation des salaires de la fonction publique a été limitée à 10 milliards d'UM (0,6 pour cent du PIB), la masse salariale se maintenant à 8,3 pour cent du PIB hors industries extractives. Les services du FMI ont préconisé de reporter les augmentations de salaires compte tenu de la nécessité de l'ajustement budgétaire et sont convenus avec les autorités de l'utilisation des marges de manœuvre budgétaire pour lisser le choc à court terme. Les autorités ont mis en exergue l'ampleur relativement réduite de l'augmentation des salaires.

16. Le budget est susceptible de subir des pressions. La contribution attendue en dividendes de SNIM, à hauteur de 36 milliards d'ouguiyas, semble optimiste compte tenu de la baisse de 27 pour cent des prix moyens du minerai de fer en 2014⁷. SNIM a aussi entrepris d'ambitieux investissements qui pourraient gêner sa capacité à distribuer des dividendes. En outre, la contribution envisagée grâce au taux plus élevé de la TVA pourrait être décevante compte tenu du ralentissement de l'activité économique. En raison des effets inconnus qu'aura le rééquilibrage des finances publiques sur l'activité économique, les services du FMI ont recommandé d'utiliser les marges de manœuvre budgétaire pour remédier aux insuffisances de recettes additionnelles. Il serait

⁷ La contribution de SNIM au budget sous la forme de dividendes représentait, en moyenne, 8 pour cent des recettes en 2007-13.

souhaitable que les autorités rééquilibrent leurs dépenses, continuent de s'appuyer sur un financement à des conditions concessionnelles et s'abstiennent d'emprunts extérieurs non concessionnels — même sous la forme d'un engagement de futures recettes provenant des ressources naturelles⁸. Les autorités sont toutefois convaincues que les risques budgétaires restent gérables eu égard aux recettes pétrolières exceptionnelles supplémentaires qui devraient être comptabilisées dans les comptes budgétaires et du renouvellement des licences de télécom à la fin de 2015 qui pourraient permettre de réduire la dette et de lisser les ajustements au cas où les chocs seraient plus prononcés que prévu.⁹

17. Les services du FMI ont formulé les recommandations suivantes sur les mesures destinées à soutenir la viabilité budgétaire à moyen terme et réduire le risque de surendettement. Les autorités reconnaissent la nécessité de persévérer sur ces fronts.

- Redoubler d'efforts de mobilisation des recettes moyennant une amélioration de la capacité de recouvrement de l'impôt et un élargissement de l'assiette fiscale. Pour accroître les recettes hors ressources naturelles, il convient d'accélérer les réformes pour limiter les dépenses fiscales (en cours d'évaluation) et de renforcer les ressources humaines des administrations fiscale et douanière, d'améliorer les systèmes de technologie de l'information et d'allonger la liste des contribuables.
- Maîtriser les dépenses courantes en gérant de manière proactive la masse salariale et en éliminant progressivement les subventions et les transferts à d'autres entités du secteur public. Comme première étape, le budget devrait pleinement comptabiliser les transferts à SOMELEC, la société publique d'électricité, et mettre en place un mécanisme clair pour déterminer le soutien budgétaire¹⁰ et comptabiliser les recettes exceptionnelles suite à la baisse des prix du pétrole pour améliorer la transparence du budget. Plus important encore, les autorités devraient appliquer la formule automatique de détermination des prix. Des efforts devraient être déployés pour réduire la taille de la fonction publique et introduire un système de rémunération basé sur les résultats pour réduire la masse salariale et accroître la productivité. Un calendrier d'élimination des subventions (sur les produits alimentaires et l'électricité) devrait

⁸ Les emprunts garantis, par le biais de l'engagement des futures recettes minérales, sont contractés à des conditions non concessionnelles et réduisent la souplesse du budget (en réservant des recettes au service de la dette) de même que la flexibilité d'un pays pour mobiliser et gérer le change, ce qui accroît sa vulnérabilité potentielle aux chocs. Cela pourrait aussi aggraver le statut des créanciers actuels et futurs en en protégeant certains, accroître les risques d'insolvabilité et finir généralement par être plus onéreux que les dispositifs traditionnels d'emprunt. Il convient de soigneusement tenir compte de toutes leurs conséquences avant de se lancer dans ce type d'emprunt.

⁹ En 2012, les autorités ont introduit une nouvelle structure et une nouvelle formule d'ajustement des prix du pétrole qui rapprochent les prix intérieurs des niveaux internationaux (rapport du FMI sur le pays N °12/323); pour autant, les prix intérieurs sont restés relativement stables en dépit de la récente baisse des prix du pétrole qui s'est traduite par des recettes exceptionnelles pour les autorités. Ces recettes supplémentaires n'ont pas encore été comptabilisées dans le TOFE, le système de communication des informations budgétaires, ni dans le budget de 2015.

¹⁰ Le Ministère des finances est en pourparlers avec SOMELEC pour déterminer le montant des transferts budgétaires requis pour appuyer l'exploitation de SOMELEC.

s'accompagner d'une communication appropriée et de la mise en place d'un programme ciblé de transferts en espèces pour limiter l'impact sur les plus nécessiteux.

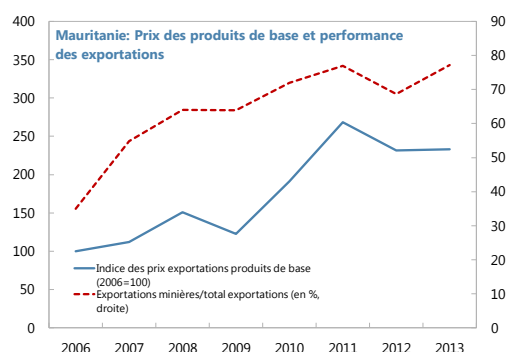
- Accroître l'efficacité des dépenses d'investissement en veillant à ce qu'elles correspondent aux priorités du DSRP et à la capacité d'absorption tout en assurant la viabilité de la dette. Mesurer l'ampleur du déficit d'infrastructure et élaborer un programme pluriannuel d'investissement pourraient accroître l'efficacité des investissements.
- Réduire le risque de surendettement en apportant une résolution à la dette passive du Koweït, contracter des prêts extérieurs à des conditions concessionnelles, renforcer la surveillance et les capacités du bureau de la gestion de la dette publique au Ministère des finances et améliorer la capacité institutionnelle et la coordination pour optimiser les pratiques de gestion de la dette.

18. Il est nécessaire de libérer le budget de sa dépendance des ressources extractives afin d'améliorer la formulation de la politique budgétaire. Le cadre budgétaire devrait inclure une règle budgétaire, un ancrage budgétaire et un fonds de stabilisation budgétaire qui prennent en compte la volatilité des prix tout en incorporant des considérations d'équité intergénérationnelle moyennant un fonds de ressources naturelles. Ce cadre budgétaire devrait être étayé par de robustes institutions pour optimiser la gestion de la richesse minière. Grâce au renforcement de la formulation de la politique budgétaire, il sera possible de mieux préserver le budget des cycles d'expansion et de récession dans les ressources non renouvelables (Encadré 3), de réduire la procyclicalité et d'accroître la prévisibilité de la politique budgétaire. Les autorités sont d'accord sur le principe de cette démarche mais estiment que ces réformes sont prématurées. Les services du FMI appuient l'intention des autorités de poursuivre les réformes de la gestion des finances publiques, notamment moyennant un cadre budgétaire pluriannuel et l'approbation de la loi de finances organique (prévu pour 2015) qui sont considérés comme des conditions préalables à l'introduction de la règle budgétaire.

Encadré 3. Renforcement du cadre macro-budgétaire en Mauritanie^{1/}

L'économie de la Mauritanie est tributaire des ressources naturelles, les minéraux représentant plus de 75 pour cent du total des exportations et 30 pour cent des recettes de l'administration centrale.

Compte tenu de l'importance des recettes minérales, la politique budgétaire doit porter non seulement sur les questions de la gestion de la demande et de la viabilité à long terme comme dans les autres pays, mais aussi sur les défis que présente la volatilité des prix des produits de base et son effet sur les finances de l'État, de même que la nature épuisable des réserves minières dans le sol afin de tenir compte de considérations d'équité intergénérationnelle.



Les pays en développement riches en ressources naturelles ont davantage tendance à mener des politiques budgétaires procycliques, ce qui se traduit souvent par une volatilité des dépenses budgétaires. La détérioration actuelle des prix du minerai de fer, de même que l'expansion potentielle de la production, présentent d'importants défis de politique budgétaire pour la Mauritanie. Il sera utile d'éviter les politiques budgétaires procycliques et d'adopter des règles qui guident la formulation du budget à moyen terme pour accroître la résilience de l'économie aux chocs extérieurs, minimiser la volatilité de l'orientation budgétaire et de la croissance et rehausser la prévisibilité des politiques.

Les pays en développement riches en ressources naturelles doivent relever le double défi qui consiste à transformer leur richesse en ressources en actifs à l'appui d'un développement soutenu, tout en maintenant des mécanismes destinés à éviter les cycles d'expansion et de récession qui sont à l'origine de la volatilité des recettes des ressources naturelles.

- La richesse en ressources qui s'épuise sera convertie en un portefeuille d'autres actifs pour appuyer un développement soutenu, y compris le capital humain, le capital intérieur public et privé et les avoirs financiers extérieurs. La pénurie de capitaux (y compris les déficits d'infrastructure et l'accès limité aux marchés des capitaux) suggère qu'il est probable que les retours sur investissements intérieurs seront plus élevés que les retours sur les avoirs financiers internationaux. C'est pourquoi, une partie de la richesse en ressources devrait être investie pour renforcer le capital intérieur, sous réserve des contraintes de capacité d'absorption, alors que les faibles revenus peuvent justifier une consommation davantage axée sur les générations actuelles plus démunies.
- Les pays en développement riches en ressources naturelles doivent aussi éviter les cycles d'expansion et de récession en s'efforçant de séparer les dépenses de la dynamique de volatilité des recettes des ressources imputable à la nature épuisable de ces ressources et à la volatilité des prix. La nature épuisable des ressources exige que des décisions inter-temporelles soient prises quant au montant de richesse en ressources à consommer et au montant à épargner, ce qui a des conséquences pour l'équité intergénérationnelle et la viabilité budgétaire et extérieure à long terme (c'est-à-dire qu'il convient d'éviter la nécessité d'ajustements budgétaires prononcés une fois épuisée la richesse en ressources). La volatilité des recettes requiert des règles budgétaires à moyen terme distinctes et une épargne de précaution pour limiter la pro-cyclicalité (en séparant les dépenses des recettes provenant des ressources).

Le cadre budgétaire exige des institutions budgétaires appropriées pour appuyer une gestion transparente et efficace de la richesse en ressources. L'adoption d'une règle budgétaire doit s'accompagner d'un fonds de stabilisation/d'épargne avec des objectifs clairs et une solide structure de gouvernance. Le cadre budgétaire pour les pays en développement riches en ressources naturelles arrête des indicateurs supplémentaires relatifs à l'utilisation des ressources de même que des règles budgétaires pour gérer la volatilité des prix et créer des repères de viabilité budgétaire. En outre, les pays riches en ressources naturelles dont les institutions sont plus solides ont tendance à enregistrer une meilleure performance macroéconomique et une meilleure croissance. Les défis de la mise en place d'institutions solides incluent les pressions en faveur de la redistribution de recettes exceptionnelles lorsque les institutions sont faibles, les pressions exercées pour réserver les investissements aux zones géographiques où sont extraites les ressources et les investissements qui ne sont pas intégrés dans le budget et ne sont pas pleinement transparents. Par institutions budgétaires adéquates, on entend celles qui sont en mesure d'entreprendre des prévisions de recettes à long terme, de fixer des objectifs budgétaires à moyen terme et de mettre en œuvre des projets d'investissement de haute qualité et de gérer des institutions spéciales telles que les fonds de ressources naturelles. Des règles institutionnalisées d'épargne pourraient appuyer les incitations à épargner les recettes.

1/ Pour de plus amples détails, voir «Macroeconomic Policy Frameworks for Resource-Rich Developing Countries», FMI (2012) à <http://www.imf.org/external/pp/longres.aspx?id=4698>

Coordination des politiques monétaires et de change pour contenir l'inflation et accroître la flexibilité du taux de change

19. Les conditions monétaires sont favorables au renforcement du cadre de politique monétaire. Les services du FMI sont d'accord avec les autorités sur la nécessité d'évaluer les conditions de liquidité, d'adopter un cadre officiel de prévision de la liquidité et d'étoffer les outils de gestion de la liquidité. Dans le contexte d'une inflation maîtrisée, la BCM s'est appuyée sur les instruments indirects de la politique monétaire (interventions de change et bons du Trésor) pour réduire la liquidité, tout en gardant son taux directeur et ses obligations de réserve inchangés depuis 2009.¹¹ Cependant, la baisse des réserves rendra difficile le recours aux interventions de change comme instrument pour gérer la liquidité. Les services du FMI préconisent de formaliser la politique monétaire et de lancer un cadre de gestion de la liquidité dans le contexte de faibles pressions inflationnistes, le but étant de renforcer la gouvernance et les institutions pour la conduite de la politique monétaire ; ils sont également convenus avec les autorités que les instruments devaient être étoffés pour inclure des facilités permanentes et des certificats de dépôts. Les autorités ont fait remarquer que la mise en œuvre de la stratégie de développement de ces instruments devait aller de pair avec la recapitalisation de la BCM pour assurer son autonomie opérationnelle et alléger les coûts de la politique monétaire. Bien que l'inflation ait été maîtrisée ces dernières années, la volatilité des perspectives mondiales et les pressions qui s'exercent sur les réserves de change pourraient se traduire par des changements rapides dans les anticipations de prix. Les services du

¹¹ La BCM n'a pas de facilités permanentes de dépôts et de prêts et dans la pratique, ne joue pas le rôle de prêteur de dernier recours, ce qui oblige les banques à détenir d'importantes réserves de précaution. En outre, les banques sont tenues de détenir 100 pour cent de leur demande lors des séances de fixing de change en tant que réserves excédentaires en ouguiyas sur leur compte courant à la BCM.

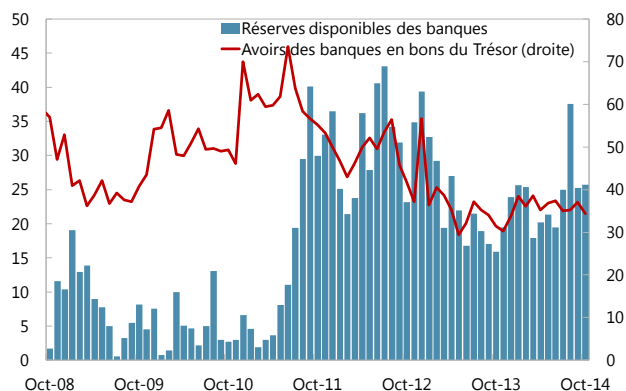
FMI sont d'accord avec le recours proactif aux réserves obligatoires si les pressions de la demande se concrétisaient avant les réformes, eu égard à l'efficacité limitée du mécanisme de transmission du taux d'intérêt.

20. Il sera essentiel de réformer progressivement le marché des changes pour accroître le rôle du taux de change en tant qu'amortisseur afin d'appuyer le développement économique.

Le régime de change a été reclassé de la catégorie «autres régimes dirigés» à celle de «stabilisés» (voir Annexe d'information) et les services ont évalué que l'ouguiya était globalement conforme aux fondamentaux à moyen terme (Appendice II). Cependant, la politique actuelle de change, avec un taux qui se déprécie progressivement par rapport au dollar, pourrait se traduire à

court terme par un désalignement au cas où le dollar se renforcerait par rapport à d'autres monnaies majeures, compte tenu des termes de l'échange qui sont négatifs depuis longtemps. Les autorités sont d'accord avec l'évaluation des services et ont pris note des défis de l'évaluation du taux de change pendant un processus de transformation économique. Compte tenu de la baisse des réserves en 2014, la Mauritanie doit reconstituer les marges de manœuvre extérieure afin d'appuyer la stabilité extérieure et entend libéraliser progressivement le marché des changes. Le marché se caractérise par une demande excédentaire, une segmentation et des niveaux élevés d'intervention de la banque centrale. Minimiser les imperfections du marché, accroître la prévisibilité des interventions de change (moyennant, entre autres mesures, la réglementation de l'accès du secteur privé aux ventes directes dans des circonstances exceptionnelles) et le passage à un système d'adjudication en gros serait susceptible d'approfondir le marché et d'étayer la souplesse du taux de change. À long terme, une coordination accrue entre les politiques de change et monétaire, combinée à des modifications des dispositifs réglementaires et institutionnels, appuieront le développement progressif du marché des changes interbancaire.

Liquidité du secteur bancaire
(en milliards d'UM)



21. Les autorités sont résolues à respecter les obligations de la Mauritanie au titre de l'article VIII des statuts du FMI. Une récente analyse exhaustive du régime de change de la Mauritanie a relevé trois pratiques de change multiples (PCM) et deux restrictions de change¹². Les

¹² Les PCM sont dues (i) à des commissions et des pénalités obligatoires sur les transactions lors des séances de fixing (adjudications) ; (ii) à l'utilisation obligatoire du taux officiel pour les transactions directes de change avec la BCM et à l'absence d'un mécanisme pour empêcher que le taux officiel ne s'écarte pas de plus de 2 pour cent du taux de fixing utilisé dans la séance de fixing et du taux de change utilisé dans les autres transactions sur le marché et (iii) à la segmentation du marché en l'absence d'un mécanisme pour assurer que l'écart entre le taux de change des séances de fixing et les transactions bilatérales banque-client ne soit pas supérieur à 2 pour cent. Les restrictions de change découlent (i) de la disponibilité insuffisante de change lors des séances de fixing organisées par la BCM pour les transactions qui doivent être soumises aux séances de fixing et (ii) de la disponibilité limitée du change pour des transactions multiples inférieures à 50 000 dollars.

autorités ont déjà éliminé les trois PCM et la restriction de change qui découle de la disponibilité limitée de devises pour des transactions multiples inférieures à 50 000 dollars, tout en assurant un impact minimum sur le fonctionnement du marché ; par conséquent la seule restriction de change qui subsiste provient de la disponibilité insuffisante de change lors des séances de fixing (adjudications) organisées par la BCM pour les transactions qui doivent être soumises aux séances de fixing. Les autorités ont fait remarquer que ces mesures de change sont en place depuis la création du marché des changes en 2007 avec l'assistance technique du FMI. Les autorités demandent l'approbation du FMI en vue de maintenir de façon temporaire la restriction de change qui subsiste, car elle est nécessaire pour des raisons relatives à la balance des paiements et ne donnent pas lieu à une discrimination entre les pays membres du FMI. Les autorités s'engagent à éliminer la restriction, en collaboration avec les services du FMI, dans l'année qui suivra l'approbation.

B. Renforcement de la stabilité financière et promotion de l'inclusion financière

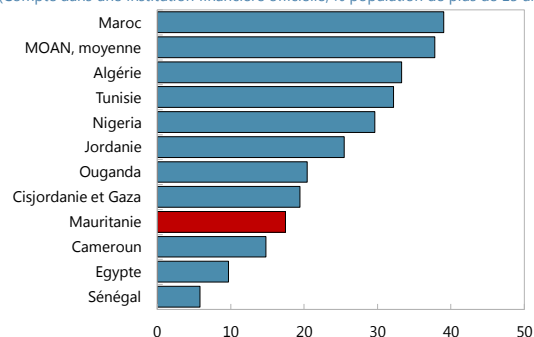
22. Le renforcement du cadre réglementaire financier doit s'accompagner de son application en vue d'étayer la stabilité financière. LA BCM a adopté une réglementation sur la classification des risques, le provisionnement et la gouvernance bancaire et est en train de mettre au point des procédures de supervision basée sur les risques de même qu'une méthodologie d'inspection sur place. La capacité de supervision a également été renforcée à l'aide d'une nouvelle dotation en personnel pour les inspections et les systèmes de technologie de l'information pour appuyer la transmission de données en temps réel. Cependant, l'application est limitée en raison de l'absence de protection juridique des autorités de supervision. Qui plus est, le renforcement des procédures d'octroi de licences et de la supervision, s'agissant de la concentration des risques et de l'obligation de fonds propres, l'amélioration des normes de communication des informations et de la transparence de la situation financière des institutions de crédit, de même que l'élargissement de la supervision par la BCM de la Caisse de dépôts et de développement (CDD) et du secteur des assurances contribueront à appuyer la stabilité financière. Les services du FMI se félicitent que les autorités aient déclaré souhaiter inscrire le programme de réformes financières à moyen terme dans le PESF qui l'accompagne (Appendice III).

23. Il convient de renforcer le rôle de la BCM en période de tension. La BCM est d'accord avec les recommandations des services du FMI quant à la nécessité de réviser le cadre existant de résolution bancaire pour traiter des institutions financières en difficulté. Conformément aux recommandations de l'ESSF, les autorités ont accepté d'accélérer la révision de la loi bancaire pour prévoir l'indépendance et la protection juridique des autorités dans l'exercice de leurs fonctions, tout en introduisant des indicateurs avancés de solvabilité et de liquidité. Les autorités conviennent aussi de la nécessité de renforcer le fonds de garantie des dépôts qui reste insuffisant.

24. La promotion de l'inclusion financière exige de réduire l'informalité économique. Le système financier reste restreint, peu-développé et est limité par la dépendance au financement de court terme. Le petit nombre de déposants est le résultat d'une économie encore largement

informelle. Selon la Banque mondiale, 17 pour cent seulement de la population est titulaire d'un compte dans une institution financière officielle, un chiffre inférieur à la moyenne régionale du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (36 pour cent). En raison des courtes échéances des sources de financement, le crédit au secteur privé est essentiellement à court terme. Les prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) sont limités par les obligations de garantie. En outre, la capacité des banques à jouer un rôle décisif dans le soutien au développement du secteur privé est compromise par les prêts non productifs. En même temps, les services financiers sont difficiles d'accès en raison de l'isolement physique et géographique, de l'infrastructure insuffisante et d'une absence de connaissances financières — ce qui explique les commissions bancaires élevées. On pourrait envisager de promouvoir le crédit à long terme à l'aide du CDD en temps que banque primaire. Les services saluent également les efforts destinés à promouvoir l'inclusion financière en facilitant l'accès aux services financiers (section suivante) et en promouvant le micro-crédit (que n'octroie actuellement qu'une institution) ainsi que les activités bancaires islamiques (cinq banques) ; ils ont toutefois exhorté les autorités à mettre au point un cadre réglementaire spécifique. Les efforts des autorités déployés pour fixer les normes des états financiers des sociétés et actualiser régulièrement la centrale des risques sont aussi bienvenus.

Inclusion financière dans quelques économies
(Compte dans une institution financière officielle, % population de plus de 15 ans)

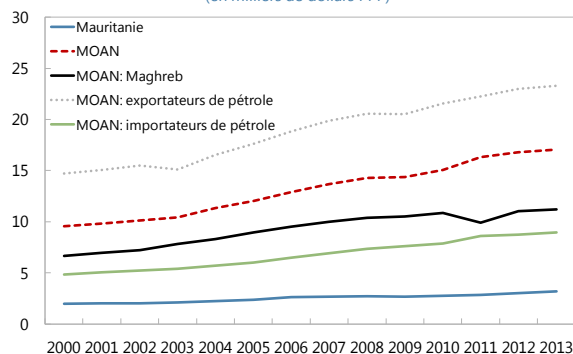


Source: Demirguc-Kunt et Klapper, 2012.

C. Réformes structurelles pour faciliter une croissance plus inclusive

25. Avec le rétablissement de la stabilité macroéconomique, les politiques doivent mettre l'accent sur la promotion de la croissance inclusive. L'économie se caractérise par une faible productivité et il semble que la plupart des Objectifs du Millénaire pour le développement en matière d'éducation, de santé et de viabilité environnementale resteront hors de portée en 2015. Le secteur privé de la Mauritanie est réduit et son développement est entravé par des goulets d'étranglement structurels de longue date, un climat des affaires atone et une mauvaise gouvernance. Le gouvernement a intensifié les investissements publics pour combler les importants déficits d'infrastructure. Il est essentiel de redoubler d'efforts pour relever les défis du programme de réformes : renforcer les institutions, le climat des affaires, le capital humain et les marchés du travail et promouvoir le secteur privé qui constitue le moteur de la croissance, diversifier l'économie et créer des emplois tout en assurant une meilleure protection sociale et l'inclusion économique des personnes vulnérables et marginalisées.

Parité du pouvoir d'achat, par habitant
(en milliers de dollars PPP)



Source: Perspectives de l'économie mondiale.

26. Les autorités envisagent des réformes structurelles pour gérer les risques extérieurs de manière plus efficace et promouvoir la création d'emplois. Les autorités ont reconnu la nécessité de mettre l'accent sur la promotion du développement du secteur privé et la diversification économique, tout en protégeant les plus vulnérables. Cette stratégie renforcera la résilience de l'économie aux chocs extérieurs et offrira des avantages macroéconomiques associés à la création d'emplois et l'inclusion.

- Les autorités ont identifié des avantages sectoriels comparatifs (dans l'agriculture, l'élevage et la pêche) et ont commencé à mettre en œuvre des plans en vue d'accroître la valeur ajoutée dans la production et de diversifier une base d'exportation étroitement concentrée sur la pêche non traitée et l'exportation minière.
- La stratégie de développement du secteur privé est étayée par un plan d'action destiné à améliorer le climat des affaires. La Mauritanie est mal classée sur les indicateurs Doing Business de 2014 de la Banque mondiale (173^e place sur 189). Le climat des affaires est entravé par des procédures pesantes liées à l'insolvabilité, le paiement des impôts, le démarrage des entreprises et l'obtention de crédit. Les autorités ont pris des mesures pour améliorer le climat des affaires en éliminant le minimum de fonds propres obligatoires et en introduisant un guichet unique pour faciliter la création des PME. Qui plus est, les services ont encouragé les autorités à accroître la transparence de la passation des marchés, à mettre au point le cadre de partenariat public-privé et à renforcer le dialogue entre les parties prenantes du secteur privé.
- Les autorités ont reconnu la nécessité d'un capital humain accru et de meilleurs emplois. Des réformes sont nécessaires pour améliorer l'éducation et le fonctionnement du marché du travail afin de générer davantage d'emplois dans le secteur formel. Si l'on suppose un taux constant de participation, l'économie aura besoin de créer près de 200 000 emplois en 2014-20 pour absorber ceux qui arrivent sur le marché du travail. Le taux de chômage communiqué, de même que le secteur informel, cachent une hétérogénéité importante s'agissant des âges, du sexe et de la région.

27. Les autorités ont fait des progrès dans le ciblage des transferts sociaux. Avec le soutien de la Banque mondiale, les autorités ont lancé une enquête sur les ménages en vue d'identifier des profils de pauvreté. L'enquête débouchera sur un registre des bénéficiaires qui facilitera un meilleur ciblage des transferts aux plus vulnérables. Les progrès ont été limités toutefois et le calendrier de mise en œuvre des transferts sociaux ciblés dans tout le pays n'est pas clair, ce qui a des conséquences importantes pour la réforme des subventions. Une stratégie parallèle destinée à accroître l'accès aux services publics et leur qualité sera aussi importante pour la future mise au point des transferts en espèces conditionnels en vue d'améliorer les résultats de la sécurité alimentaire, de l'éducation et de la santé.

28. Le renforcement de la gouvernance et des institutions appuiera un processus économique plus solidaire. Un contexte équitable qui permet aux sociétés privées de participer à la concurrence permettra au secteur privé de jouer davantage son rôle de moteur de la croissance. Il exigera également que les grandes entreprises d'État, telles que SNIM — qui est active dans des

activités non minières — privilégient à nouveau l'amélioration de leur efficacité. En outre, une amélioration de la gouvernance des institutions publiques, qui devrait faire intervenir la communication des décisions prises dans la conduite des politiques macro, accroîtrait la prévisibilité de ces politiques. Un meilleur accès à l'information du secteur public permettrait aussi de mieux faire comprendre, de manière générale, le rôle économique du secteur public.

29. Les efforts destinés à renforcer les statistiques macroéconomiques doivent se poursuivre. La fourniture des données est dans l'ensemble adéquate aux fins de la surveillance, mais l'insuffisance des données, qui pour la plupart sont imputables à des contraintes de capacités, touche encore de nombreux domaines, notamment la balance des paiements, les indicateurs du budget, de la dette et des marchés du travail (Appendice IV). De bons progrès ont été réalisés pour mettre à niveau les statistiques des comptes nationaux et de nouvelles enquêtes ont permis d'actualiser les données sur l'emploi et les indicateurs sociaux. Le remplacement de l'IPC périmé devrait se faire en 2015 et offrira une couverture géographique plus large. L'inclusion du *MSFP 2011* dans les statistiques budgétaires et l'élargissement de la couverture des données au-delà de l'administration centrale faciliteront une évaluation exhaustive de l'orientation de la politique budgétaire. Une assistance technique additionnelle du FMI et de la Banque mondiale est prévue pour aider à renforcer la qualité des données.

ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

30. La Mauritanie continue d'être l'une des économies qui connaît la croissance la plus rapide de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. En 2012-14, la croissance est restée élevée, dopée par les investissements dans l'infrastructure, l'accroissement de la production minière et la solide activité des services. L'inflation a atteint son niveau le plus bas depuis trois ans en août, mais a récemment recommencé à grimper en raison de la hausse des prix du gaz et des prix des produits alimentaires.

31. Les perspectives à court terme restent favorables, mais vulnérables aux chocs extérieurs. Une dégradation plus marquée que prévu des termes de l'échange — au-delà de la diminution des prix du minerai de fer enregistrée en 2014 et projetée pour 2015-16 — exigerait une réaction rapide, notamment une souplesse accrue du taux de change et des mesures budgétaires pour absorber le choc, de même que de nouveaux ajustements de la politique économique à l'avenir. Le maintien des interventions sur le marché de change, en dépit de la diminution des recettes en devises, s'est traduit par une baisse significative des réserves, une tendance qui ne peut être soutenable. En particulier, les perspectives sont soumises à des risques baissiers en raison des incertitudes qui entourent la demande mondiale de produits de base, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur la Mauritanie par le biais des échanges commerciaux et des IDE. Les vulnérabilités du système bancaire pourraient apparaître et exacerber l'impact négatif sur la croissance.

32. Le projet de budget de 2015 met l'accent sur l'ajustement face à la baisse des recettes minières, mais des mesures supplémentaires seront peut-être nécessaires. Les pertes de recettes des industries extractives seraient compensées par un relèvement du taux de la TVA et par

la baisse des dépenses courantes ; toutefois, les autorités devraient se préparer à prendre des mesures supplémentaires si le budget commençait à subir des tensions. En particulier, les autorités devraient comptabiliser les recettes pétrolières dans les comptes budgétaires, équilibrer leurs dépenses, utiliser les amortisseurs économiques, s'appuyer sur un financement à des conditions concessionnelles et s'abstenir d'engager les ressources minérales pour garantir des emprunts non concessionnels — notamment compte tenu du niveau d'endettement élevé de la Mauritanie. Les mesures devraient être axées sur de nouveaux efforts de mobilisation des recettes, la maîtrise des dépenses courantes, l'amélioration du suivi des entreprises publiques, l'accroissement de l'efficacité des dépenses d'investissement et la gestion de la dette extérieure afin de réduire les risques de surendettement. Les autorités devraient appliquer la formule automatique de détermination des prix pour rehausser leur crédibilité.

33. Réformer le cadre budgétaire pour traiter la question de la dépendance aux ressources extractives permettra de renforcer la formulation de la politique budgétaire. Le cadre budgétaire devrait inclure une règle budgétaire, une ancre budgétaire et un fonds de stabilisation budgétaire qui tienne compte de la volatilité des prix pour aider à préserver le budget des cycles d'expansion et de récession, tout en incorporant des considérations d'équité intergénérationnelle par le biais d'un fonds de ressources naturelles. Des institutions robustes sont aussi requises pour gérer la future augmentation de la richesse minière. Il est crucial de poursuivre les réformes dans la gestion des finances publiques, notamment par le biais d'un cadre budgétaire pluriannuel et l'approbation de la loi de finances organique, pour introduire la règle budgétaire.

34. Renforcer le cadre de la politique monétaire facilitera l'utilisation proactive de la politique monétaire. Les autorités devraient tirer parti du contexte actuel d'inflation maîtrisée pour adopter un cadre formel de prévision de la liquidité et étoffer les outils de gestion de la liquidité. Cela contribuera à formaliser la politique monétaire, améliorer le mécanisme de transmission vers l'économie réelle et renforcer les institutions et la gouvernance pour la conduite de la politique monétaire. En gérant la liquidité de manière plus efficace, la BCM serait mieux en mesure de réduire les interventions de change. La recapitalisation de la BCM devrait être entreprise pour appuyer la conduite de sa politique monétaire.

35. Accroître progressivement la souplesse du taux de change aidera à absorber les chocs extérieurs et appuiera le développement économique à long terme. Le régime de change a été reclassé de la catégorie «autres régimes dirigés» à la catégorie «stabilisés». Même si l'ouguiya est en ligne avec les fondamentaux sur le à moyen terme, la politique actuelle de change qui prévoit une dépréciation progressive vis-à-vis du dollar pourrait se solder par un désalignement à court terme au cas où le dollar se renforcerait davantage par rapport aux principales autres monnaies, compte tenu des termes de l'échange qui sont négatifs depuis longtemps. La Mauritanie doit reconstituer les amortisseurs extérieurs pour appuyer la stabilité extérieure et entend progressivement libéraliser le marché des changes. Réduire les imperfections du marché, accroître la prévisibilité des interventions de change et passer à un système d'adjudication de gros approfondira le marché et favorisera une souplesse accrue du taux de change. À long terme, la banque centrale doit privilégier l'objectif qui consiste à intervenir uniquement pour lisser la volatilité excessive du taux de change. La

coordination de la politique de change et de la politique monétaire, combinée à des modifications des dispositifs réglementaires et institutionnels, étayera le développement progressif du marché des changes interbancaire.

36. Les efforts destinés à renforcer la stabilité financière devraient se poursuivre. En se basant sur les progrès réalisés dans le renforcement de la capitalisation et de la liquidité des banques, la BCM devrait faire appliquer avec rigueur le cadre réglementaire existant, ce qui exigera une révision de la loi bancaire offrant une protection juridique au personnel dans l'exercice de ses fonctions. En outre, la stabilité financière sera assurée par le renforcement des procédures pour l'octroi de licences, la consolidation de la supervision, les obligations relatives à la concentration des risques et aux fonds propres minimum, l'amélioration des normes de communication des informations et la transparence de la situation financière des institutions de crédit ainsi que l'élargissement de la supervision par la BCM des banques publiques et du secteur des assurances. Le régime de résolution bancaire devrait être renforcé et un cadre juridique mis au point pour introduire des indicateurs précoces de solvabilité et de liquidité. Le fonds de garantie des dépôts a besoin d'un financement additionnel. Les services du FMI saluent l'objectif des autorités qui consiste à ancrer le programme de réformes financières à moyen terme sur les recommandations de l'ESSF.

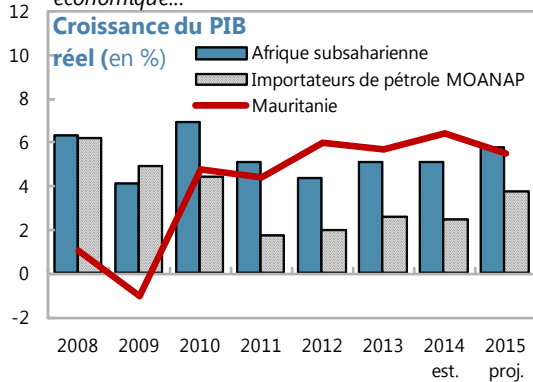
37. Les perspectives à moyen terme de la Mauritanie restent prometteuses. La dotation en ressources naturelles offre un potentiel important de développement. D'après les projections, le PIB minier devrait rapidement augmenter au cours des cinq années à venir à mesure que les projets importants se réalisent. Pour soutenir la croissance en dehors du secteur minier, il est nécessaire de poursuivre des réformes structurelles en vue de promouvoir le développement du secteur privé et la diversification économique par le biais d'une amélioration du climat des affaires et du capital humain, tout en assurant la protection des plus vulnérables. La promotion de l'accès au crédit et l'inclusion financière sont également nécessaires pour le développement du secteur privé. Aussi convient-il de poursuivre les efforts de renforcement des statistiques macroéconomiques.

38. Les services du FMI appuient la demande des autorités en vue de l'approbation de la restriction de change qui subsiste. Les services se félicitent de la résolution des autorités à veiller à ce que le régime de change en Mauritanie respecte les obligations des pays membres au titre de l'article VIII et à éliminer rapidement la plus grande partie des mesures de change identifiées. Les services du FMI considèrent qu'il est nécessaire de maintenir la restriction temporaire de change qui subsiste pour des raisons de balance des paiements. En outre, la restriction de change ne donne pas lieu à une discrimination entre les États membres du FMI. Compte tenu de la résolution des autorités à éliminer cette restriction au cours de la prochaine année civile et des progrès déjà accomplis s'agissant des autres mesures identifiées, les services recommandent l'approbation temporaire du maintien de cette restriction jusqu'au 28 janvier 2016 ou jusqu'à la date de la conclusion des prochaines consultations au titre de l'article IV, la date la plus proche étant retenue.

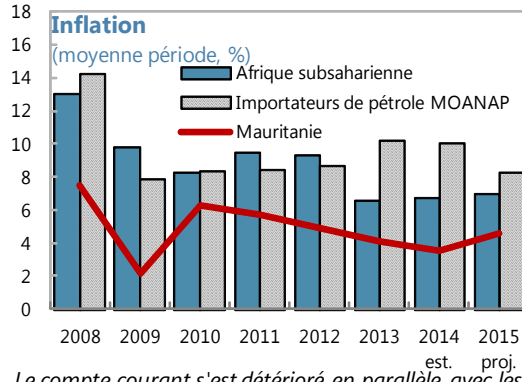
39. Il est proposé que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle standard de 12 mois.

Graphique 1. Mauritanie : Évolution économique par rapport à l'évolution régionale, 2008–15

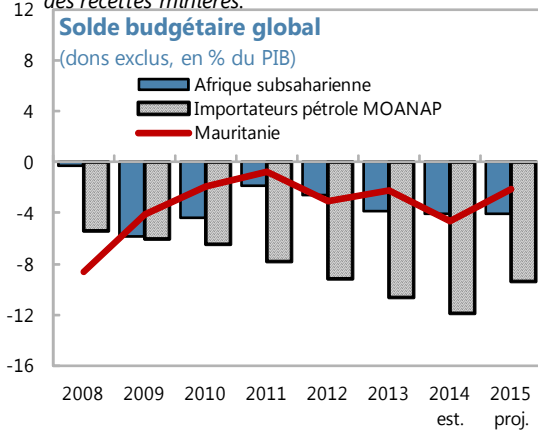
La Mauritanie a tiré parti d'une forte croissance économique...



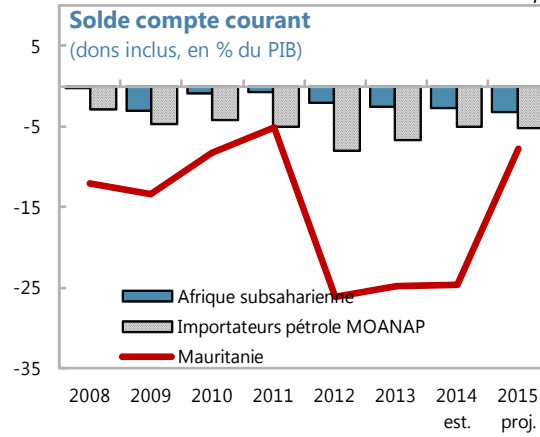
... avec une inflation maîtrisée.



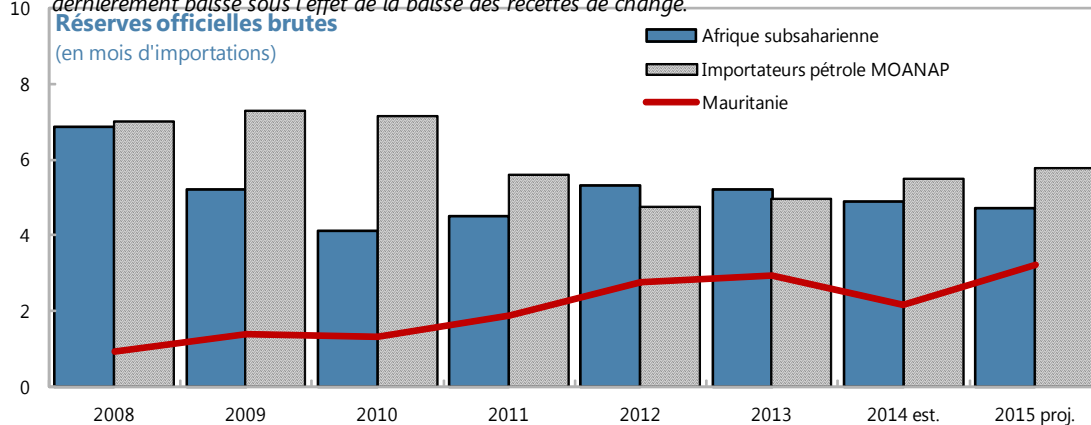
La situation budgétaire s'est renforcée au cours des années, mais a récemment fléchi sous l'effet de la baisse des recettes minières.



Le compte courant s'est détérioré en parallèle avec les termes de l'échange et devrait s'améliorer en raison de la baisse des investissements dans les mines et les transferts.



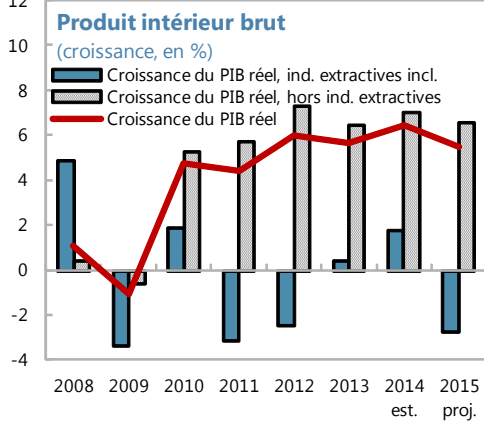
Les réserves officielles de change se sont nettement améliorées au cours des dernières années, mais ont dernièrement baissé sous l'effet de la baisse des recettes de change.



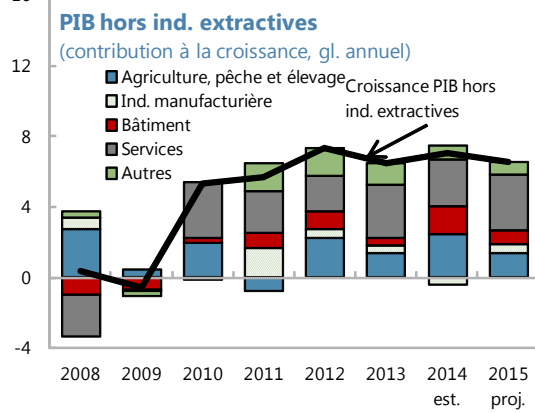
Sources: Autorités mauritaniennes et estimations des services du FMI.

Graphique 2. Mauritanie : Évolution du secteur réel, 2008-15

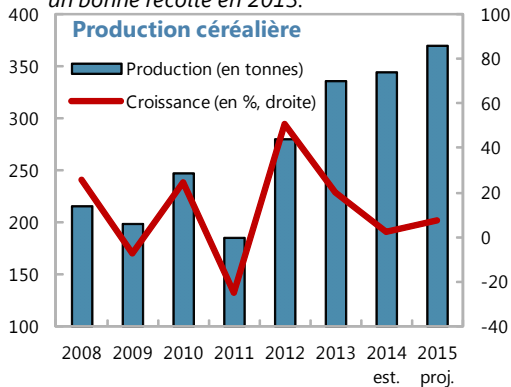
Les perspectives de croissance restent solides pour 2015...



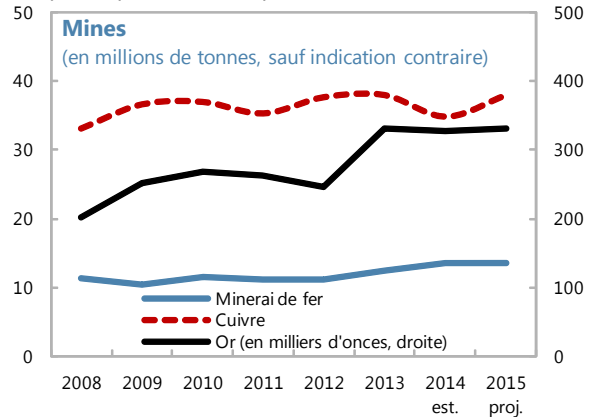
...tirées par un rebond de la pêche qui compense partiellement le ralentissement de l'industrie manufacturière et des services.



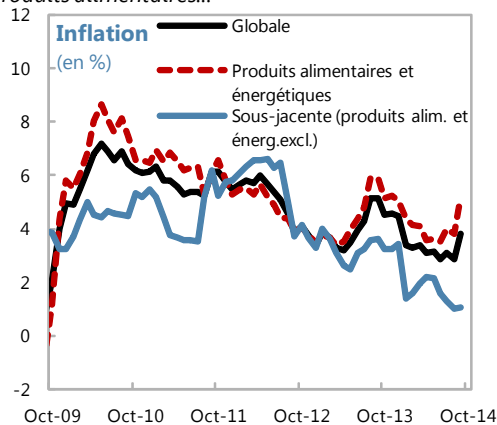
La production céréalière s'est stabilisée après un bonne récolte en 2013.



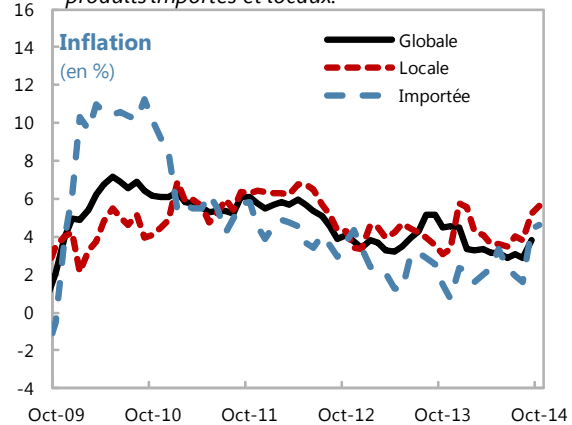
La production minière progresse en même temps que l'expansion des capacités minières.



L'inflation reste jugulée, mais s'est dernièrement accélérée sous l'effet de la hausse des prix du gaz et des produits alimentaires...



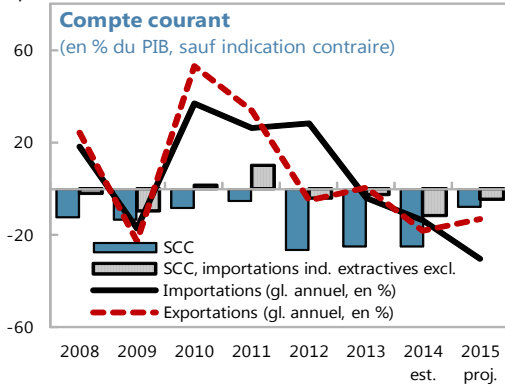
...et les prix se tassent dans les catégories de produits importés et locaux.



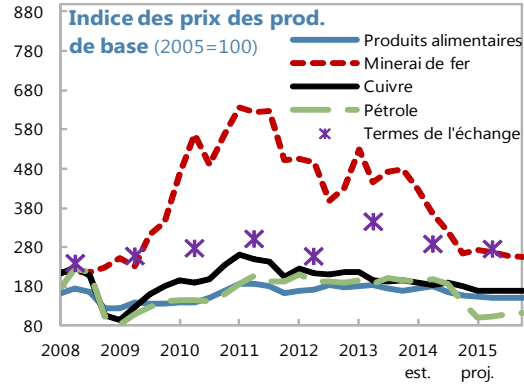
Sources: Autorités mauritaniennes et estimations des services du FMI.

Graphique 3. Mauritanie: Évolution du secteur extérieur, 2008-15

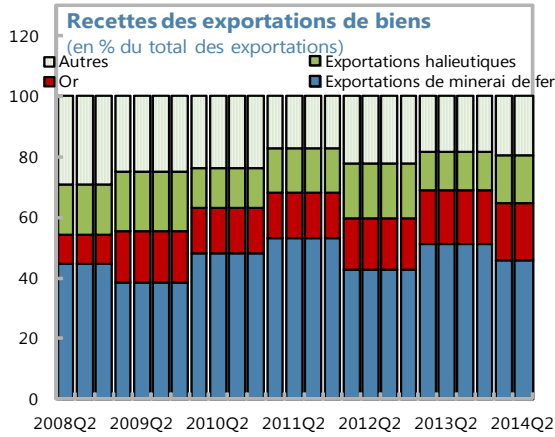
D'après les projections, le déficit du compte courant devrait se résorber sous l'effet de la baisse des investissements et des transferts ponctuels...



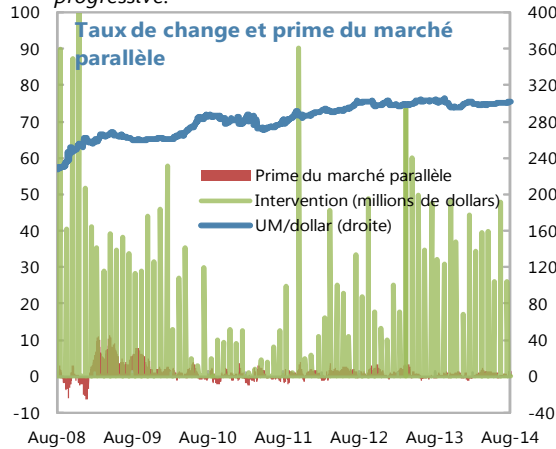
...et en dépit de la baisse des prix du pétrole, les termes de l'échange se dégradent avec la baisse des prix du minerai de fer.



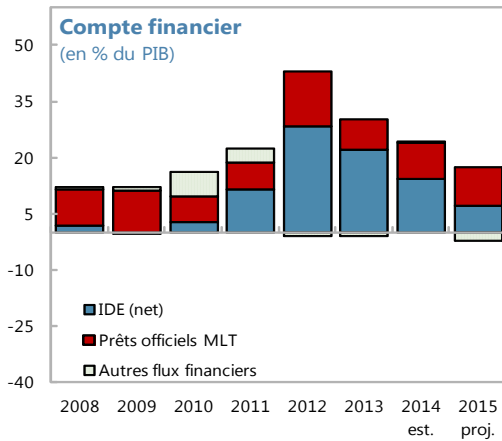
Les exportations restent fortement concentrées sur les mines et la pêche...



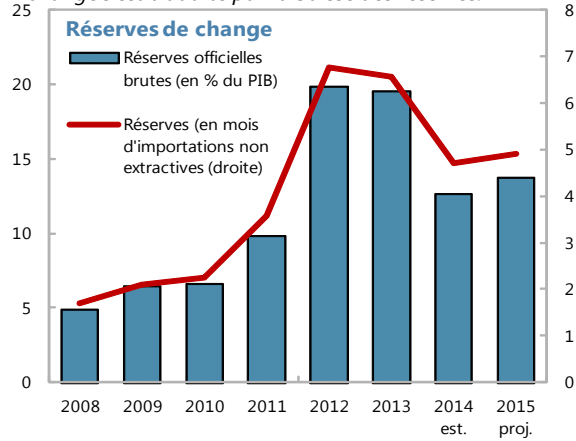
...tandis que le taux de change par rapport au dollar continue sa dépréciation nominale très progressive.



Le solde du compte courant est financé principalement par les IDE et certains prêts à MLT.



Après des années d'augmentation des réserves internationales brutes, la diminution du produit du change s'est traduite par la baisse des réserves.

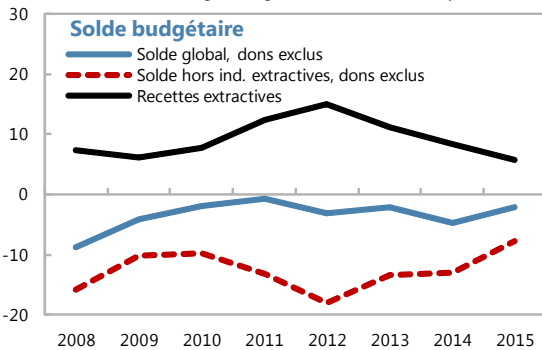


Sources: Autorités mauritaniennes et estimations des services du FMI.

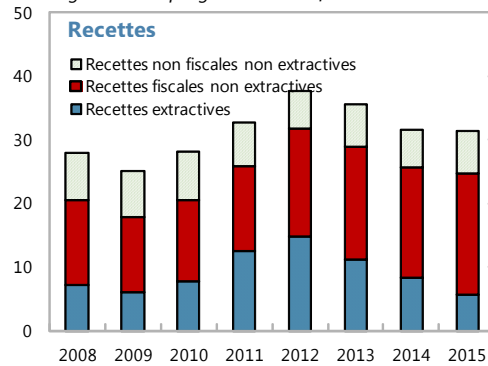
Graphique 4. Mauritanie : Évolution du secteur budgétaire, 2008-15

(pourcentage PIB hors industries extractives, sauf indication contraire)

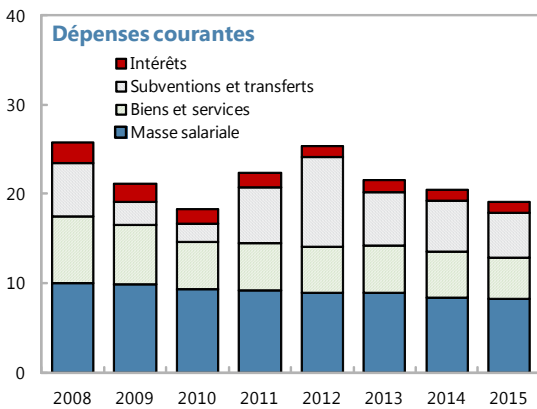
En dépit d'une détérioration en 2014 en raison de la baisse des recettes minières, le solde budgétaire global s'est amélioré depuis 2012...



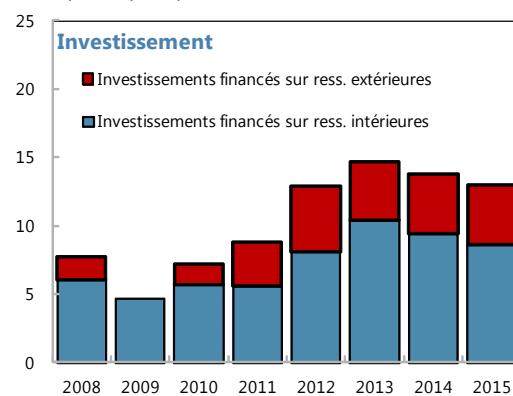
...grâce à une progression diversifiée des recettes...



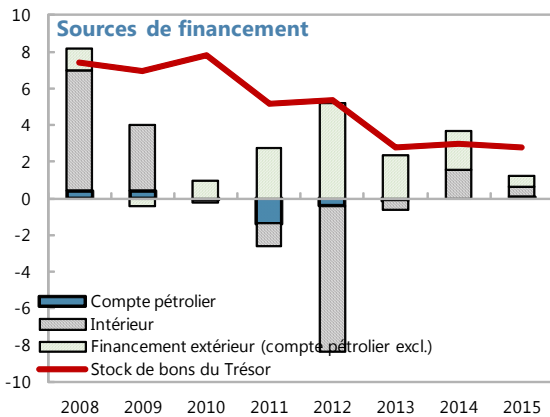
... et à la maîtrise de certaines dépenses courantes...



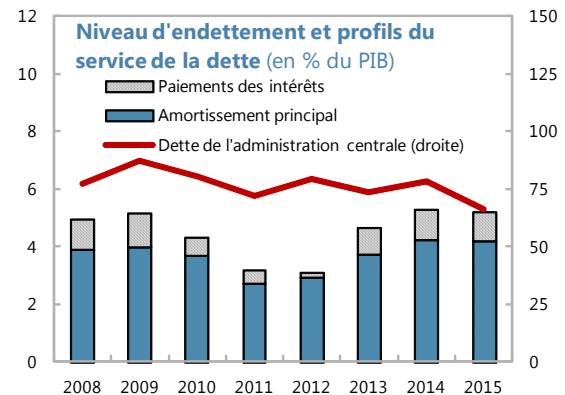
... qui ont permis une augmentation des investissements publics principalement financés sur ressources intérieures.



et le besoin réduit d'emprunts extérieurs.



Toutefois, le niveau de la dette reste élevé.

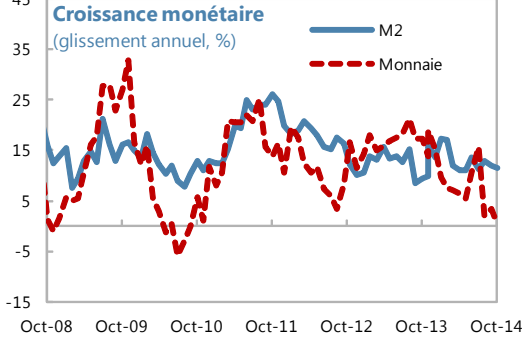


Sources: Autorités mauritaniennes et estimations du FMI.

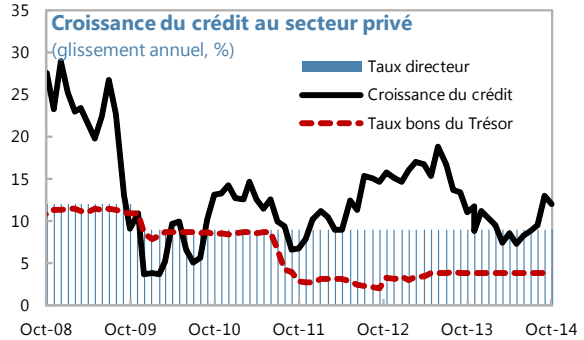
1/ Dette passive exclue en 2013.

Graphique 5. Mauritanie: Indicateurs du secteur monétaire et financier, 2008–15

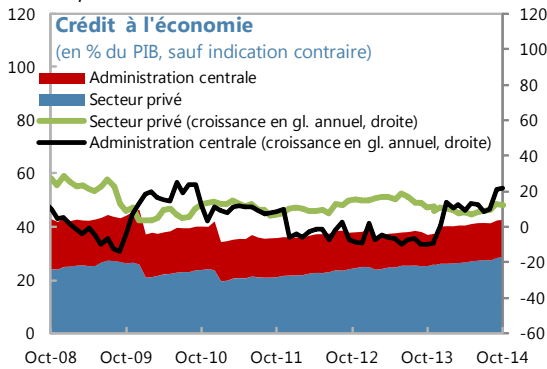
Les dépôts à court terme ont soutenu la croissance de la monnaie au sens large car la monnaie fiduciaire ralentit.



La croissance du crédit s'accélère...

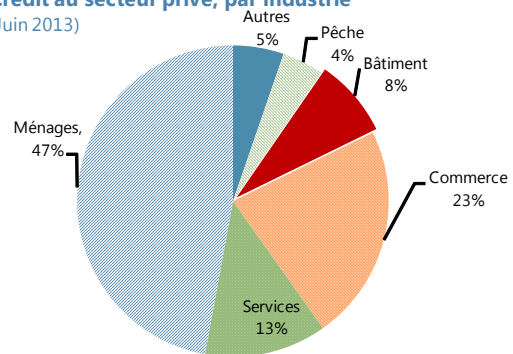


... qui s'explique en partie par une progression des emprunts de l'État.

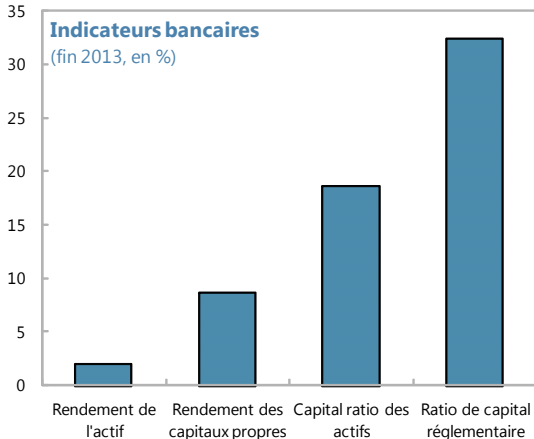


Le crédit aux ménages domine le crédit au secteur privé.

Crédit au secteur privé, par industrie (Juin 2013)

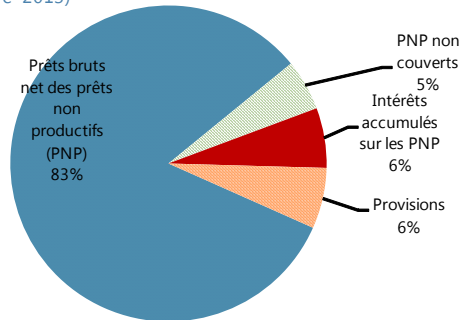


Les banques sont relativement bien capitalisées, mais la rentabilité reste faible...



...en dépit des efforts pour renforcer la qualité des actifs et améliorer les insuffisances du provisionnement.

Portefeuille de prêts des banques (décembre 2013)

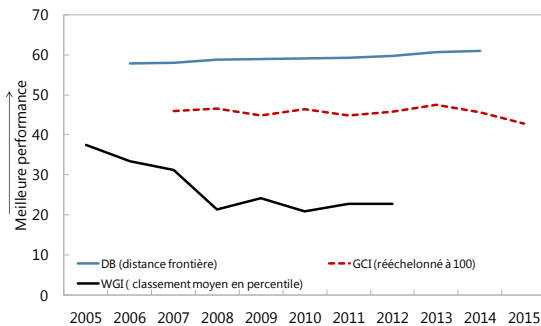


Sources: Autorités mauritaniennes et estimations des services du FMI.

Graphique 6. Mauritanie: Obstacles à la croissance et à la compétitivité, 2014–15 1/

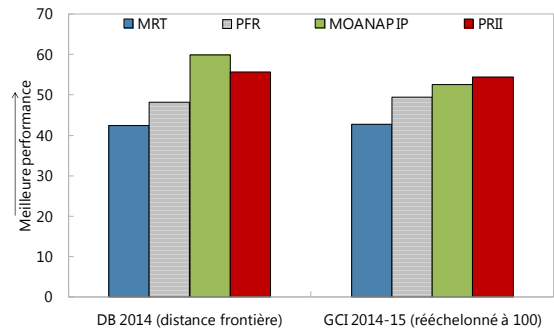
Le climat des affaires reste modéré pour la Mauritanie...

Évolution du climat des affaires 2/



...même par rapport à des groupes comparables.

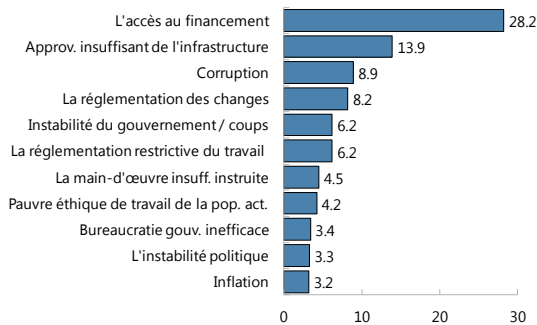
Climat des affaires, perspectives internationales



L'accès au financement, l'insuffisance de l'infrastructure et la corruption sont de loin les obstacles les plus importants...

Facteurs les plus problématiques pour les affaires

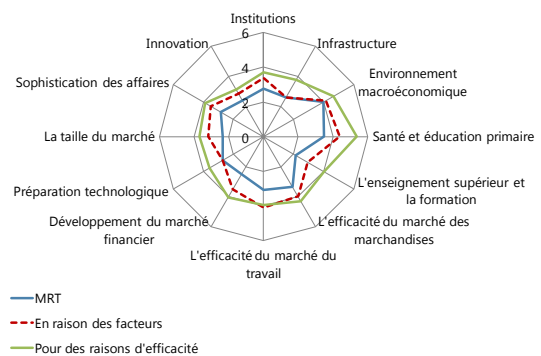
(en pourcentage des réponses, chiffre inférieur = mieux)



...et le score est inférieur à la moyenne des économies tirées par les facteurs.

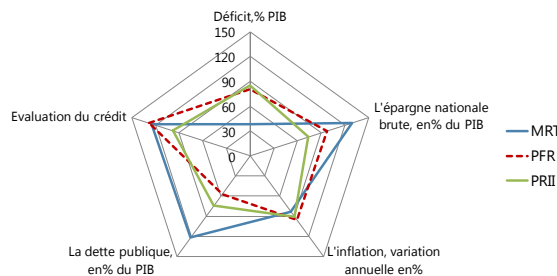
Stades de développement

(Score)



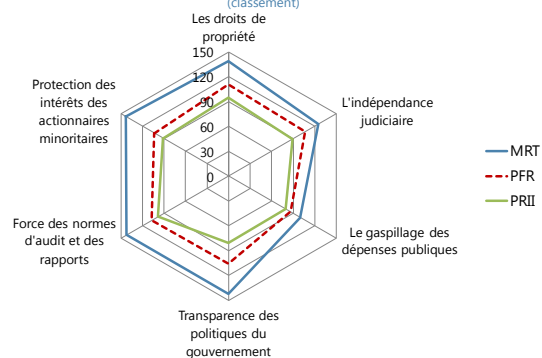
Même si la Mauritanie obtient un bon score au plan macro...

Environnement macroéconomique (classement)



...les institutions sont faibles.

Institutions (classement)



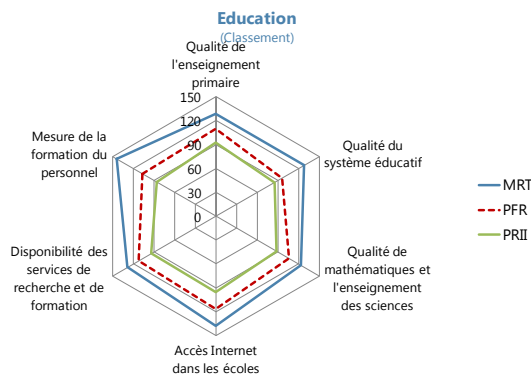
Sources: Indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial (GCI); Indicateurs de gouvernance mondiale de la Banque mondiale (WGI); Indicateurs Doing Business de la Banque mondiale et calculs des services du FMI.

1/ MRT: Mauritanie; PRII: pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure; PFR: pays à faible revenu; MOANAP IP: Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan, importateurs de pétrole.

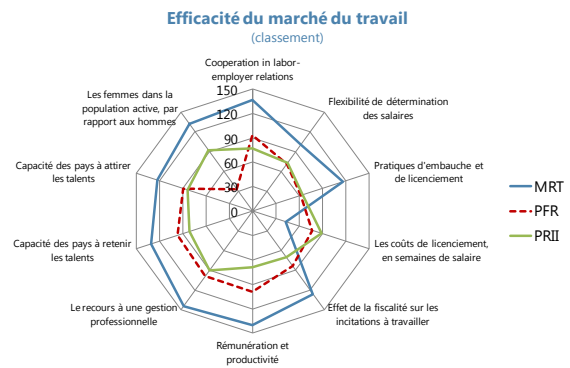
2/ Où 0 représente la performance la plus faible et 100 représente la frontière.

Graphique 6. Mauritanie: Obstacles à la croissance et à la compétitivité, 2014-15 (suite) 3/

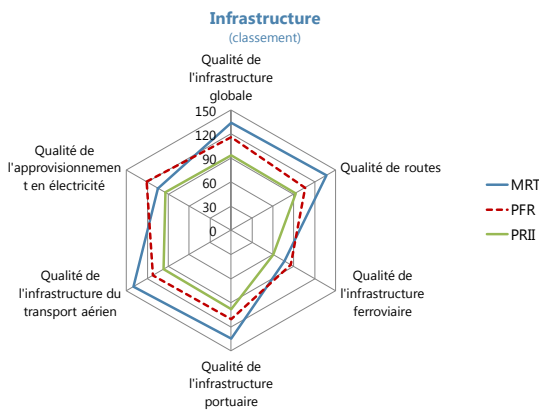
L'éducation entrave la compétitivité...



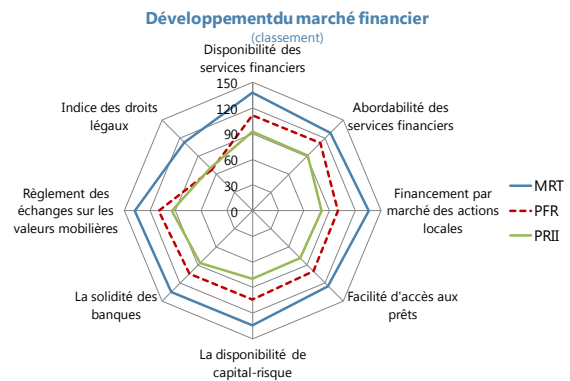
...et rend le marché du travail inefficace.



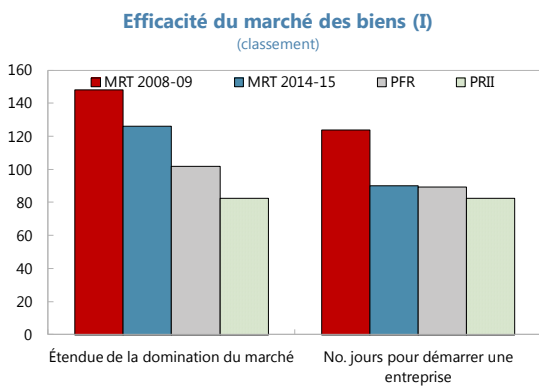
Les insuffisances de l'infrastructure, malgré des améliorations notables dans la matrice de production de l'électricité,...



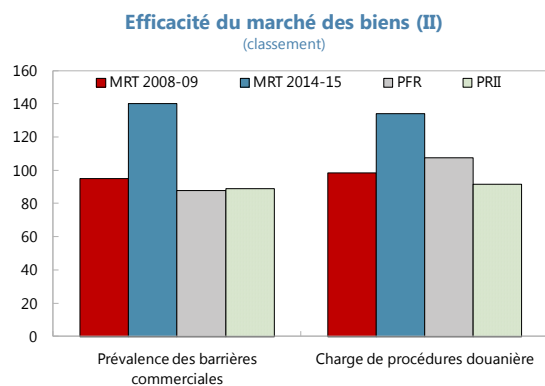
...et le développement financier limité entravent la croissance.



Les progrès de l'amélioration de l'efficacité...



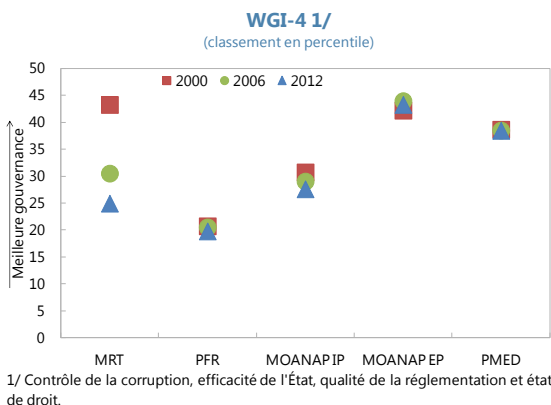
...ont été inégaux.



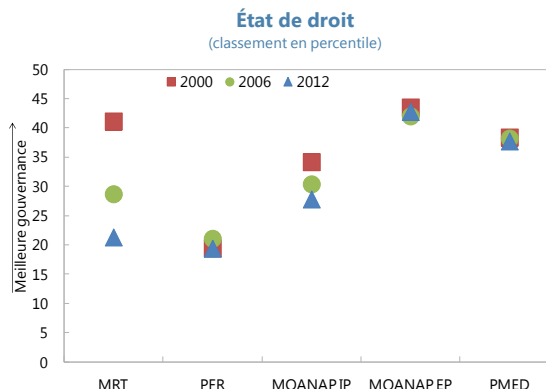
Sources: Indice de compétitivité mondial du Forum économique mondial (GCI) et calculs des services du FMI. 3/ 2008-09 normalisé pour 148 pays.

Graphique 7. Mauritanie: environnement de la gouvernance

Les indicateurs de gouvernance de la Mauritanie se sont détériorés...

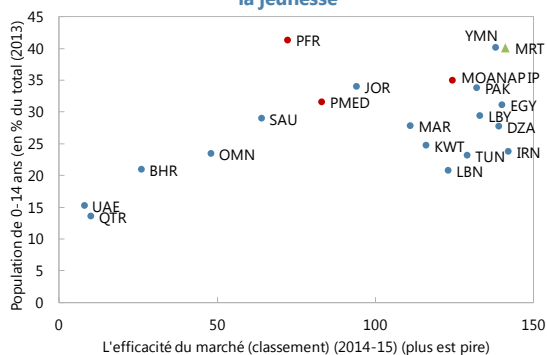


...notamment s'agissant de l'état de droit.



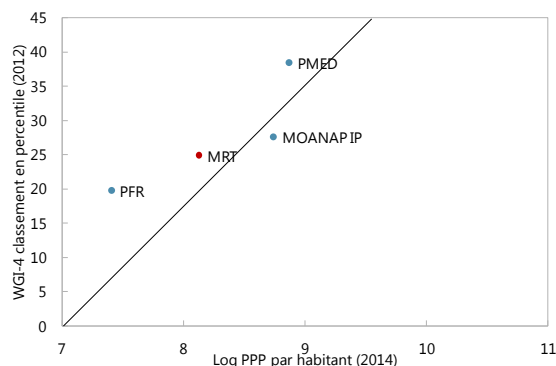
Une population jeune et nombreuse de même qu'une faible efficacité du marché du travail présenteront des défis à l'avenir...

Efficacité du marché du travail et ratio démographique de la jeunesse



...malgré les indicateurs de gouvernance relativement bons si l'on prend en compte le PIB par habitant.

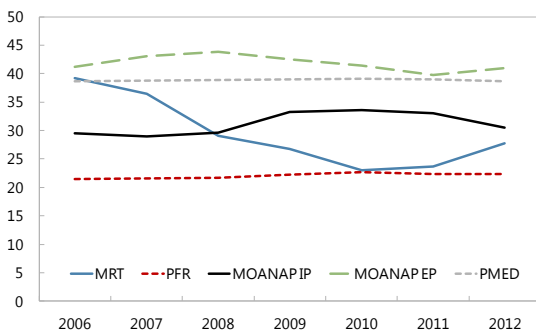
WGI-4 et PIB par habitant



La qualité de la réglementation a baissé en termes relatifs...

Qualité de la réglementation

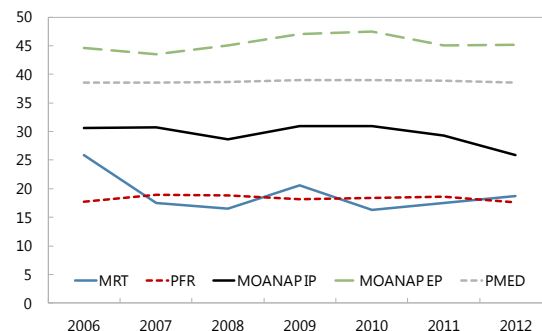
(classement en percentile)



...de même que l'efficacité de l'État.

Efficacité de l'État

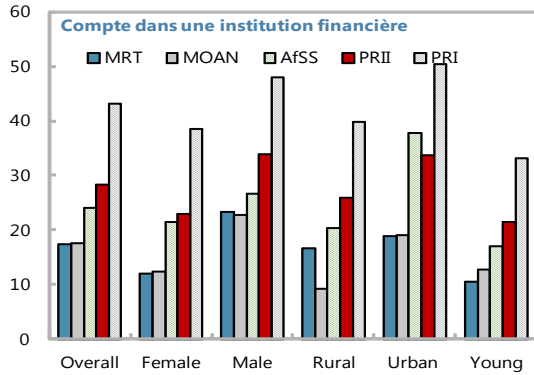
(classement en percentile)



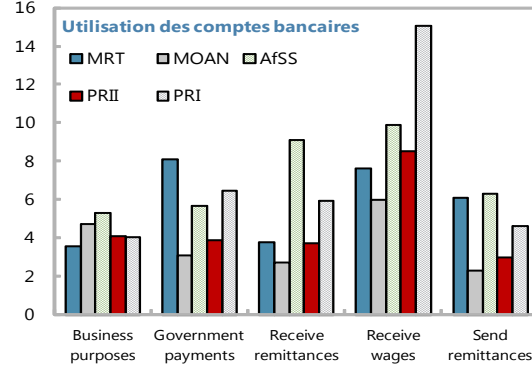
Sources: Indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial (GCI) et calculs des services du FMI.

Graphique 8. Mauritanie: Indicateurs d'inclusion financière, 2011
(en pourcentage des répondants, 15 ans et plus)

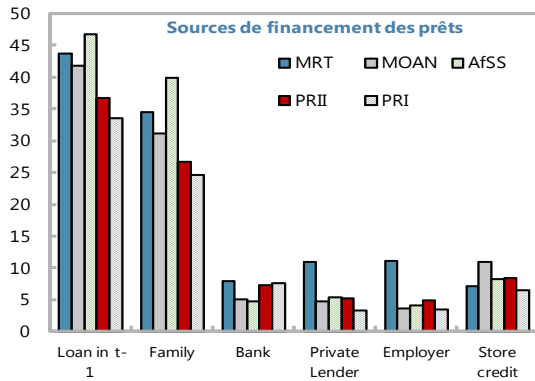
En Mauritanie, l'accès aux comptes bancaires est limité, notamment pour les femmes et les jeunes...



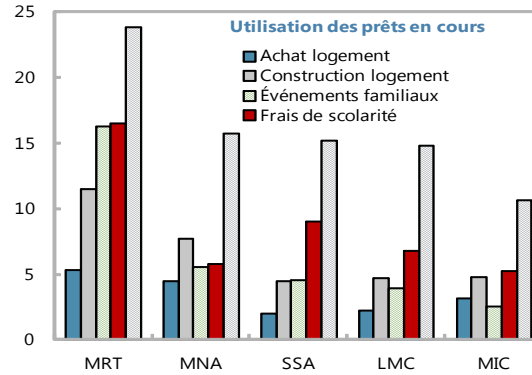
...et les comptes bancaires sont généralement utilisés pour les paiements et les salaires de la fonction publique.



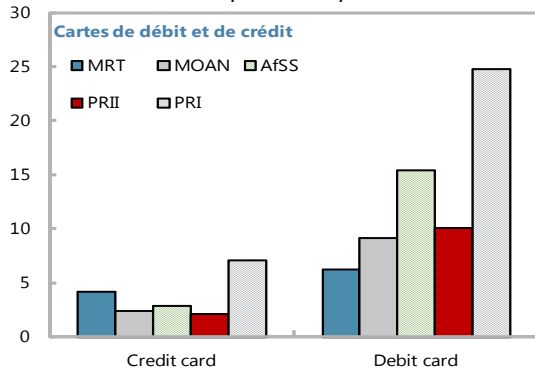
La famille, de loin, les prêteurs privés et les employeurs offrent un financement...



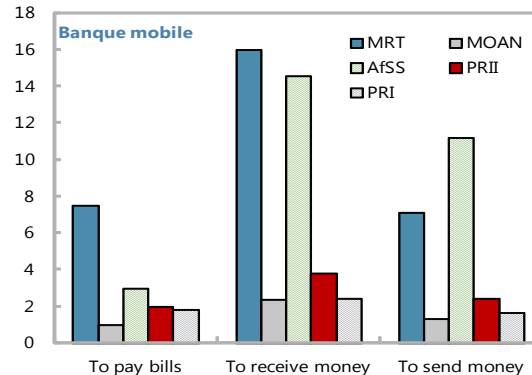
...essentiellement pour la santé, les frais de scolarité et les événements familiaux.



Bien que l'utilisation des cartes de crédit soit similaire à celle d'autres régions, les cartes de débit ne sont pas très répandues.



Peut-être en raison de l'expansion de la banque mobile.



Source: Global Findex (Base de données mondiale sur l'inclusion financière, 2012)

Tableau 1. Mauritanie: principaux indicateurs économiques et financiers, 2012-20

(Quote part: 64,4 millions de DTS) (Population: 3,46 millions, 2010) (PIB par habitant: 1247 dollars; 2011) (Taux de pauvreté: 42%; 2008) (Principales exportations: minerai de fer, or, poisson, 2010)							
	2010	2011	2012 Est.	2013 Est.	2014	2015 Proj.	2016
(pourcentage, sauf indication contraire)							
Revenu national et prix (croissance en glissement annuel)							
PIB à prix constants	4.8	4.4	6.0	5.7	6.4	5.5	6.8
PIB, hors industries extractives, à prix constants	5.3	5.7	7.3	6.4	7.1	6.6	5.5
Production de minerai de fer (tonnes)	11.5	11.2	11.2	12.5	13.5	13.6	18.0
Déflateur du PIB	18.9	15.3	-5.8	0.1	-5.3	0.5	2.4
Déflateur du PIB, hors industries extractives	8.7	2.2	2.1	2.8	2.7	4.3	2.8
Indice des prix à la consommation (moyenne pour la période)	6.3	5.7	4.9	4.1	3.5	4.6	4.6
Indice des prix à la consommation (fin de période)	6.1	5.5	3.4	4.5	4.7	4.4	4.8
Secteur extérieur							
Croissance en valeur des exportations de biens, f.à.b.	52.8	33.7	-4.9	0.4	-18.2	-13.3	9.8
Croissance en valeur des importations de biens, f.à.b.	37.0	26.1	28.5	-4.0	-13.8	-30.0	44.2
Termes de l'échange	7.7	8.5	-14.7	34.2	-16.4	-4.4	-6.8
Solde du compte courant (en% du PIB)	-8.2	-5.1	-26.1	-24.8	-24.7	-7.7	-22.8
Réserves officielles brutes 1/ En millions de dollars, fin de période	287.8	504.5	961.9	996.4	639.1	704.0	761.7
En mois d'importations de l'année suivante, hors ind. extractives	2.3	3.6	6.8	6.6	4.7	4.9	5.0
Dette extérieure CGE (% du PIB)	73.1	66.7	73.5	69.2	73.7	61.3	61.1
Monnaie							
Monnaie et quasi-monnaie (variation en %)	12.9	19.9	10.5	13.6	13.4	13.4	10.2
Crédit au secteur privé (variation en %)	16.4	10.1	14.6	11.1	14.5	15.0	13.9
Investissements et épargne							
Investissement brut (% du PIB)	39.2	42.9	57.3	50.3	44.8	30.3	43.3
Épargne brute (% du PIB)	28.2	34.9	31.2	25.5	20.1	22.6	20.5
(pourcentage PIB, hors ind. extractives, sauf indication contraire)							
Opérations de l'administration centrale							
Recettes et dons, hors industries extractives	21.5	21.2	29.2	25.4	24.3	26.8	26.3
Recettes hors industries extractives	20.4	20.4	22.8	24.4	23.3	25.9	25.4
Dépenses et prêts nets	30.1	33.6	40.7	37.8	36.3	33.7	31.8
Solde de base non pétrolier (% du PIB non pétrolier) 3/	-0.8	0.6	0.5	1.0	-1.2	1.3	2.3
Solde global, dons exclus	-1.9	-0.8	-3.0	-2.2	-4.7	-2.1	-1.6
Solde global, dons exclus (en % du PIB)	-1.4	-0.5	-2.2	-1.7	-3.9	-1.9	-1.4
Dette du secteur public (% du PIB) 2/	80.6	72.2	79.4	73.7	78.4	66.0	65.9
Pour mémoire :							
PIB nominal (milliards d'UM)	1,196.8	1,440.2	1,437.2	1,520.8	1,533.2	1,624.5	1,777.4
PIB nominal non pétrolier (milliards d'UM)	1,157.0	1,390.5	1,393.4	1,479.7	1,501.8	1,606.5	1,756.7
PIB nominal, hors industries extractives (milliards d'UM)	892.4	963.7	1,055.8	1,155.1	1,269.4	1,410.7	1,529.3
PIB nominal (millions de dollars)	4,343.7	5,136.3	4,839.9	5,089.9	5,060.0	5,109.4	5,477.1
Prix du pétrole (dollars/baril)			105.0	104.1	96.3	56.7	63.9
Prix du minerai de fer (dollars/tonne)	146.7	167.8	128.5	135.4	96.8	74.1	71.9
Prix de l'or (dollars/once)	1,224.7	1,568.6	1,668.8	1,411.1	1,266.2	1,205.0	1,211.9
Prix du cuivre (dollars/tonne)	7,538.4	8,823.5	7,958.9	7,331.5	6,863.4	6,239.0	6,188.0

Sources: Autorités mauritaniennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ Compte pétrolier exclus.

2/ On suppose un allègement de la dette du Koweït dans le cadre des initiatives PPTTE-IADM en 2015.

3/ Définition du programme précédent; défini comme recettes publiques non pétrolières (dons exclus) moins dépenses publiques (dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures et intérêts sur la dette extérieure exclus).

Tableau 2. Mauritanie: Balance des paiements, 2012–20
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Est.	Est.				Proj.			
Solde des transactions courantes	-1,263.6	-1,262.0	-1,247.9	-395.3	-1,249.0	-1,838.6	-2,393.4	-1,667.3	-1,358.3
Balance commerciale	-529.7	-392.9	-457.6	42.8	-584.4	-1,115.3	-1,572.6	-815.2	-689.1
Exportations	2,640.6	2,651.4	2,168.2	1,879.8	2,063.7	2,093.0	2,545.5	3,109.6	2,893.5
<i>Dont</i> : minerai de fer	1,130.7	1,358.1	992.3	790.2	1,015.1	1,015.1	1,438.0	1,973.8	1,973.8
Pétrole brut	271.2	216.9	169.1	99.7	112.2	119.4	124.6	126.7	127.6
Cuivre	238.0	216.3	190.1	188.5	187.0	186.2	185.5	184.8	0.0
Or	445.2	471.7	405.1	391.2	393.5	399.3	406.2	414.4	362.5
Poissons	479.0	329.7	350.9	347.3	290.6	305.1	320.4	336.4	353.2
Importations, f.à.b.	-3,170.3	-3,044.4	-2,625.7	-1,837.0	-2,648.1	-3,208.4	-4,118.1	-3,924.8	-3,582.7
<i>Dont</i> : produits alimentaires	-381.1	-377.0	-397.7	-402.7	-415.5	-437.3	-460.3	-483.7	-510.3
Produits pétroliers	-687.5	-633.8	-606.6	-377.0	-459.7	-505.6	-643.4	-765.1	-760.8
Biens d'équipement	-1,076.6	-1,293.8	-826.3	-326.0	-986.3	-1,451.2	-2,169.4	-1,759.0	-1,381.9
Service et revenu (net)	-1,053.7	-1,009.8	-932.2	-767.4	-794.7	-854.7	-953.4	-986.2	-806.1
Services (net)	-863.1	-813.7	-675.8	-530.7	-631.4	-689.9	-788.9	-773.7	-652.6
Revenu (net)	-190.6	-196.1	-256.5	-236.7	-163.4	-164.8	-164.5	-212.4	-153.5
Crédit	111.9	119.8	31.5	31.9	111.3	121.4	136.8	143.8	144.5
<i>Dont</i> : compensation pêche UE	89.0	91.2	0.0	0.0	70.5	69.2	67.7	66.3	64.9
Débit	-302.6	-315.9	-287.9	-268.6	-274.7	-286.1	-301.3	-356.2	-298.0
<i>Dont</i> : bénéfiques, transferts à titre salaire sociétés minières non pub.	-146.0	-190.6	-165.4	-161.7	-161.6	-162.6	-163.9	-165.5	-70.2
<i>Dont</i> : intérêts exigibles sur la dette	-59.1	-60.8	-68.5	-69.0	-69.9	-79.2	-91.3	-139.1	-176.2
Transferts courants (net)	319.8	140.8	141.9	329.3	130.2	131.4	132.6	134.0	136.9
Transferts privés sans contrepartie (net)	42.7	56.9	58.7	60.9	63.2	65.8	68.4	71.2	74.0
Transferts officiels	31.6	57.3	56.6	241.8	40.3	39.0	37.6	36.3	36.3
<i>Dont</i> : assistance multilatérale PPTE 1/	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte de capital et compte financier	1,808.7	1,569.6	891.3	1,322.2	1,327.7	1,918.3	2,464.7	1,857.4	1,468.6
Compte de capital	30.6	4.8	0.0	869.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Dont</i> : IADM et autre allègement du stock de la dette 2/	0.0	0.0	0.0	869.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte financier	1,778.1	1,564.8	891.3	453.1	1,327.7	1,918.3	2,464.7	1,857.4	333.1
Investissements directs (net)	1,381.1	1,126.0	725.2	361.9	860.9	1,274.8	1,052.0	744.4	608.1
Prêts officiels à moyen et long terme	243.9	103.9	208.1	269.2	215.5	202.3	134.5	152.7	165.8
Décaissements	315.4	176.4	301.0	360.1	327.1	336.2	281.0	311.7	334.9
Amortissement	71.5	72.5	92.9	90.9	111.5	133.9	146.5	159.1	169.1
Prêts à moyen long terme de SNIM	257.8	112.1	-59.9	-76.7	91.9	157.7	832.7	655.2	413.3
Autres flux financiers	-46.9	-43.4	17.9	-101.3	159.4	283.5	445.4	305.1	281.4
<i>Dont</i> : variation des dépôts détenus à l'étranger par SNIM	-57.8	-76.2	85.0	-30.0	-110.0	-40.0	400.0	220.0	250.0
Autre financement du crédit	11.0	32.8	-67.1	-71.3	269.4	323.5	45.4	85.1	31.4
Erreurs et omissions	-56.4	-291.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	488.7	16.3	-356.7	926.9	78.7	79.7	71.3	190.1	110.3
Financement	-488.7	-16.3	356.7	-926.9	-78.7	-79.7	-71.3	-190.1	-110.3
Avoirs extérieurs nets	-402.1	-27.3	356.7	-57.8	-78.7	-79.7	-71.3	-190.1	-110.3
Banque centrale (net)	-473.6	-29.2	357.3	-64.9	-57.7	-57.6	-58.1	-237.8	-158.0
Avoirs (valeur négative = accumulation de réserves)	-457.7	-36.9	357.3	-64.9	-57.7	-57.6	-58.1	-237.8	-158.0
Passifs	-15.8	7.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Banques commerciales (net)	84.9	5.8	-2.0	-2.0	-2.0	-2.0	-2.0	-2.0	-2.0
Flux compte pétrolier	-13.5	-3.9	1.4	9.1	-19.0	-20.1	-11.2	49.7	49.7
Financement exceptionnel 1/	-86.6	11.0	0.0	-869.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Déficit de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire :									
PIB nominal (en millions de dollars)	4,839.9	5,089.9	5,060.0	5,109.4	5,477.1	5,876.4	6,500.3	7,210.2	7,746.4
Balance commerciale (en % du PIB)	-10.9	-7.7	-9.0	0.8	-10.7	-19.0	-24.2	-11.3	-8.9
Solde transactions courante (en % du PIB)	-26.1	-24.8	-24.7	-7.7	-22.8	-31.3	-36.8	-23.1	-17.5
Réserves officielles brutes									
En millions de dollars	961.9	996.4	639.1	704.0	761.7	819.2	877.3	1,115.1	1,273.1
En mois d'importations	2.8	3.0	2.2	3.2	2.6	2.4	2.0	2.7	3.4
Importations de biens et de services, hors industries extractives	1,695.6	1,707.1	1,824.4	1,624.7	1,724.0	1,828.0	1,927.6	2,024.6	2,058.7
En mois d'importations, hors industries extractives	6.8	6.6	4.7	4.9	5.0	5.1	5.2	6.5	7.0
Compte pétrolier	93.3	97.1	95.8	86.6	105.7	125.8	137.0	87.3	99.6

Sources: Autorités mauritaniennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ L'allègement de la dette au titre de l'IADM, l'allègement de la dette de la Libye et l'Irak et la dette passive exigible par le Koweït sont traités comme des opérations ponctuelles sur le stock de la dette.

Tableau 3a. Mauritanie: Opérations de l'administration centrale, 2012–20
(en millions d'UM, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Est.	Est.				Proj.			
Recettes hors industries extractives et dons	308.0	293.0	308.2	377.4	401.5	443.1	485.5	537.0	601.4
Recettes hors industries extractives	240.2	281.7	295.2	364.8	389.1	430.9	473.5	525.2	589.6
Recettes fiscales	178.1	203.8	219.6	268.7	291.4	324.6	360.1	399.0	445.3
Recettes non fiscales	62.2	77.9	75.6	96.1	97.7	106.3	113.4	126.2	144.3
Total dons	67.8	11.3	13.0	12.6	12.4	12.2	12.0	11.8	11.8
<i>Dont</i> : projets	2.9	1.8	5.0	10.0	9.8	9.6	9.4	9.2	9.0
Recettes extractives	157.6	129.7	105.8	79.7	72.8	82.6	84.7	102.6	125.3
Recettes pétrolières nettes	21.5	20.7	25.0	23.5	27.0	29.3	31.2	32.3	33.3
Recettes minières	136.1	108.9	80.8	56.2	45.8	53.3	53.5	70.2	92.1
Recettes exceptionnelles 1/	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses et prêts nets	430.0	436.7	460.3	474.7	486.7	540.5	586.4	646.1	712.6
Dépenses courantes	293.0	267.2	285.1	290.8	298.6	333.8	366.1	403.7	446.0
Rémunération des employés	94.7	103.7	106.9	116.9	122.2	135.5	150.2	166.3	183.9
Biens et services	54.6	60.1	65.2	65.2	78.5	94.4	106.7	118.5	131.6
Subventions et transferts 2/	105.7	70.2	72.6	71.4	56.7	59.2	60.6	66.0	73.7
<i>Dont</i> : Programme d'urgence	32.7	12.3	0.0	25.0	26.2	27.4	28.8	30.3	31.9
Subventions énergétiques	24.6	14.1	0.0	6.9	6.9	6.9	6.9	6.9	6.9
Arriérés de paiements	13.6	13.3	0.0	0.8	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérêts	12.6	15.7	16.1	15.8	18.5	20.6	22.7	24.8	26.8
Extérieurs	9.9	12.0	11.3	12.1	14.7	16.1	17.5	18.7	19.7
Intérieurs	2.7	3.6	4.8	3.7	3.9	4.5	5.3	6.1	7.2
Comptes spéciaux et autres 3/	10.0	6.5	12.0	9.1	9.1	9.1	9.1	9.1	9.1
Dépenses investissement	136.9	169.6	175.0	183.7	188.1	206.7	220.3	242.4	266.6
Investissement financé sur ressources ext.	50.8	48.7	55.1	61.8	78.1	85.7	88.0	96.4	105.6
Investissement financé sur ressources int.	86.1	120.9	120.0	122.0	110.0	121.0	132.3	146.0	161.0
Restructuration et prêts nets	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Réserves communes	10.8	10.7	12.4	12.4	13.6	14.9	16.8	19.0	20.9
Solde budgétaire, dons exclus (déficit -)	-32.2	-25.4	-59.4	-30.2	-24.7	-27.0	-28.2	-18.3	2.3
Soldes budgétaires, dons inclus (déficit -)	35.7	-14.1	-46.4	-17.6	-12.3	-14.8	-16.2	-6.5	14.1
Financement	-35.7	14.1	46.4	17.6	12.3	14.8	16.2	6.5	-14.1
Financement intérieur	-83.9	-5.5	19.9	7.6	10.7	20.0	30.6	30.5	55.0
Système bancaire	-141.9	58.1	56.8	-59.0	6.2	15.3	22.6	18.5	43.0
Compte du Trésor	-151.7	83.7	51.2	-61.0	3.7	11.5	17.6	10.5	35.0
Banques commerciales	9.8	-25.6	5.6	2.0	2.5	3.8	5.0	8.0	8.0
Établissements non bancaires	-1.3	8.3	-1.9	3.0	4.5	4.8	8.0	12.0	12.0
Privatisation et autres	-2.2	0.0	0.0	63.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arriérés intérieurs	-5.4	-5.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement extérieur	50.4	25.8	26.5	10.0	1.6	-5.2	-14.4	-24.0	-69.2
Compte pétrolier (net)	-4.2	-1.3	0.0	1.5	-6.8	-7.3	-4.7	16.2	-5.0
Recettes pétrolières nettes (net)	-21.5	-20.7	-25.0	-23.5	-27.0	-29.3	-31.2	-32.3	-33.3
Contribution du compte pétrolier au budget	17.3	19.4	25.0	25.0	20.3	22.0	26.5	48.5	28.3
Autres (net)	54.6	27.1	26.5	8.6	8.4	2.1	-9.8	-40.2	-64.2
Emprunts nets (net)	53.0	23.8	26.5	8.6	8.4	2.1	-9.8	-40.2	-64.2
Décaissements	68.4	46.9	77.4	61.8	68.3	76.1	78.5	87.1	96.5
Amortissement	-15.4	-23.1	-50.9	-53.3	-59.9	-74.0	-88.3	-127.3	-160.7
Financement exceptionnel	3.3	3.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Erreurs et omissions	-2.1	-6.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire :									
Taux de croissance réel des dépenses publiques	26.5	-2.5	1.8	-1.4	-2.0	5.9	3.2	4.8	5.0
Dépenses courantes	11.5	-7.6	1.9	-1.5	-1.1	4.1	2.7	3.1	3.2
Dépenses investissement	15.0	5.2	-0.1	0.1	-0.9	1.8	0.5	1.8	1.7
Solde hors industrie. extract., dons inclus (déficit -)	-189.7	-155.1	-165.2	-109.9	-97.6	-109.6	-112.9	-120.9	-123.0
Solde hors ind. extract., dons inclus (déficit -)	-121.9	-143.8	-152.2	-97.3	-85.2	-97.4	-100.9	-109.1	-111.2
Solde de base non pétrolier 4/	7.1	14.6	-18.0	20.2	41.0	45.6	46.0	64.3	94.2

Sources: Autorités mauritaniennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ Arriérés fiscaux de la société d'électricité publique.

2/ Y compris transferts aux entités publiques autres que l'administration centrale. Pour 2012, inclut également des arriérés de paiements aux sociétés d'hydrocarbures et à SOMELC.

3/ Ceux-ci incluent le fonds de développement (FAID).

4/ Définition du programme précédent, à savoir recettes non pétrolières publiques (dons exclus) moins dépenses publiques (dépenses investissement financées sur l'extérieur et intérêts sur la dette extérieure exclus).

Tableau 3b. Mauritanie: Opérations de l'administration centrale, 2012–20
(en pourcentage du PIB hors industries extractives, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Est.	Est.	Proj.						
Recettes hors industries extractives et dont	29.2	25.4	24.3	26.8	26.3	26.2	25.9	25.9	26.1
Recettes non extractives	22.8	24.4	23.3	25.9	25.4	25.5	25.3	25.3	25.6
Recettes fiscales	16.9	17.6	17.3	19.0	19.1	19.2	19.2	19.2	19.3
Recettes non fiscales	5.9	6.7	6.0	6.8	6.4	6.3	6.1	6.1	6.3
Total dons	6.4	1.0	1.0	0.9	0.8	0.7	0.6	0.6	0.5
Dont : projets	0.3	0.2	0.4	0.7	0.6	0.6	0.5	0.4	0.4
Recettes extractives	14.9	11.2	8.3	5.6	4.8	4.9	4.5	4.9	5.4
Recettes pétrolières nettes	2.0	1.8	2.0	1.7	1.8	1.7	1.7	1.6	1.4
Recettes minières	12.9	9.4	6.4	4.0	3.0	3.2	2.9	3.4	4.0
Recettes exceptionnelles 1/	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses et prêts nets	40.7	37.8	36.3	33.7	31.8	32.0	31.3	31.1	30.9
Dépenses courantes	27.8	23.1	22.5	20.6	19.5	19.8	19.6	19.5	19.4
Rémunération des employés	9.0	9.0	8.4	8.3	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
Biens et services	5.2	5.2	5.1	4.6	5.1	5.6	5.7	5.7	5.7
Subventions et transferts 2/	10.0	6.1	5.7	5.1	3.7	3.5	3.2	3.2	3.2
Dont : P rogramme d'urgence	3.1	1.1	0.0	1.8	1.7	1.6	1.5	1.5	1.4
Subventions énergétiques	2.3	1.2	0.0	0.5	0.5	0.4	0.4	0.3	0.3
Arriérés de paiements	1.3	1.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérêts	1.2	1.4	1.3	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Extérieurs	0.9	1.0	0.9	0.9	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9
Intérieurs	0.3	0.3	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Comptes spéciaux et autres 3/	0.9	0.6	0.9	0.6	0.6	0.5	0.5	0.4	0.4
Dépenses investissement	13.0	14.7	13.8	13.0	12.3	12.2	11.8	11.7	11.6
Financées sur ressources extérieures	4.8	4.2	4.3	4.4	5.1	5.1	4.7	4.6	4.6
Financées sur ressources intérieures	8.2	10.5	9.5	8.6	7.2	7.2	7.1	7.0	7.0
Restructuration et prêts nets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Réserves communes	1.0	0.9	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Solde global, dons exclus (déficit -)	-3.0	-2.2	-4.7	-2.1	-1.6	-1.6	-1.5	-0.9	0.1
Solde global, dons inclus (déficit -)	3.4	-1.2	-3.7	-1.3	-0.8	-0.9	-0.9	-0.3	0.6
Financement	-3.4	1.2	3.7	1.3	0.8	0.9	0.9	0.3	-0.6
Financement intérieur	-7.9	-0.5	1.6	0.5	0.7	1.2	1.6	1.5	2.4
Système bancaire	-13.4	5.0	4.5	-4.2	0.4	0.9	1.2	0.9	1.9
Compte du Trésor	-14.4	7.2	4.0	-4.3	0.2	0.7	0.9	0.5	1.5
Banques commerciales	0.9	-2.2	0.4	0.1	0.2	0.2	0.3	0.4	0.3
Établissements non bancaires	-0.1	0.7	-0.1	0.2	0.3	0.3	0.4	0.6	0.5
Privatisation et autres	-0.2	0.0	0.0	4.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arriérés intérieurs	-0.5	-0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement extérieur	4.8	2.2	2.1	0.7	0.1	-0.3	-0.8	-1.2	-3.0
Compte pétrolier (net)	-0.4	-0.1	0.0	0.1	-0.4	-0.4	-0.2	0.8	-0.2
Recettes pétrolières nettes (net)	-2.0	-1.8	-2.0	-1.7	-1.8	-1.7	-1.7	-1.6	-1.4
Contribution du compte pétrolier au budget	1.6	1.7	2.0	1.8	1.3	1.3	1.4	2.3	1.2
Autres (net)	5.2	2.3	2.1	0.6	0.5	0.1	-0.5	-1.9	-2.8
Emprunts nets (net)	5.0	2.1	2.1	0.6	0.5	0.1	-0.5	-1.9	-2.8
Décaissements	6.5	4.1	6.1	4.4	4.5	4.5	4.2	4.2	4.2
Amortissement	-1.5	-2.0	-4.0	-3.8	-3.9	-4.4	-4.7	-6.1	-7.0
Financement exceptionnel	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Erreurs et omissions	-0.2	-0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire									
Solde hors ind. extractives, dons exclus (déficit -)	-18.0	-13.4	-13.0	-7.8	-6.4	-6.5	-6.0	-5.8	-5.3
Solde hors ind. extractives, dons inclus (déficit -)	-11.5	-12.4	-12.0	-6.9	-5.6	-5.8	-5.4	-5.3	-4.8
Solde global (en % du PIB)	2.5	-0.9	-3.0	-1.1	-0.7	-0.8	-0.7	-0.3	0.5
Solde de base non pétrolier 4/	0.5	1.0	-1.2	1.3	2.3	2.4	2.1	2.6	3.5

Sources: Autorités mauritaniennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ Arriérés fiscaux de la société d'électricité publique.

2/ Y compris les transferts aux entités publiques en dehors de l'administration centrale. Pour 2012, inclut aussi des arriérés de paiements aux

3/ Ceux-ci incluent le fonds de développement (FAID).

4/ Définition du programme précédent, en pourcentage du PIB non pétrolier

Tableau 4. Mauritanie: Situation monétaire, 2009–16
(en milliards d'ouguiyas aux taux de change de la fin de la période, sauf indication contraire)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
				Est.			Proj.	
Situation monétaire								
Avoirs extérieurs nets	-3.3	9.4	70.8	192.2	196.7	92.2	118.1	139.9
Avoirs intérieurs nets	279.9	302.7	303.3	221.2	273.0	440.5	486.0	525.6
Crédit intérieur net	419.6	470.9	502.2	458.9	522.6	673.0	724.8	850.5
Crédit net à l'État	175.5	186.8	189.4	100.3	124.2	216.6	200.3	253.1
Crédit net l'économie	244.1	284.1	312.9	358.5	398.4	456.3	524.6	597.4
Autres postes nets	-139.7	-168.2	-198.9	-237.6	-249.6	-232.4	-238.8	-324.9
Monnaie au sens large	276.5	312.1	374.2	413.4	469.7	532.8	604.1	665.5
Autorités monétaires								
Avoirs extérieurs nets	1.6	13.3	67.1	214.1	220.0	114.6	140.9	162.5
Avoirs intérieurs nets	124.3	113.6	110.8	-1.8	10.9	133.5	125.0	133.8
Crédit intérieur net	129.8	129.5	163.9	66.4	96.6	151.5	95.5	106.2
Crédit net à l'État	127.1	122.3	144.9	50.9	91.8	146.7	90.7	101.5
Autres postes net	-5.4	-15.9	-53.1	-68.3	-85.8	-18.0	29.5	27.5
Monnaie centrale	125.9	126.9	178.0	212.3	230.8	248.1	265.9	296.3
Monnaie fiduciaire	81.6	91.3	100.9	115.3	132.7	149.1	161.1	181.6
Réserves des banques	44.3	35.6	77.1	97.0	98.1	98.9	104.8	114.7
Dont : dépôts des banques en devises	14.0	8.1	8.6	21.9	27.1	26.5	28.9	32.0
Banques commerciales								
Avoirs extérieurs nets	-5.0	-3.9	3.7	-21.9	-23.3	-22.3	-22.8	-22.6
Avoirs intérieurs nets	280.7	334.0	342.6	392.4	426.3	521.8	629.7	744.6
Crédit net à l'État	48.5	64.5	44.5	49.4	32.3	69.9	109.5	151.6
Crédit au secteur privé	232.3	269.5	298.1	343.0	394.0	451.9	520.1	593.0
Autres postes net	-134.3	-152.3	-145.8	-169.4	-163.8	-115.9	-163.9	-238.1
Pour mémoire								
Vitesse circulation monnaie au sens large	3.4	3.7	3.7	3.4	3.2	2.8	2.7	2.6
Vitesse circulation monnaie au sens large (PIB hors ind. extractives)	2.8	2.9	2.6	2.6	2.6	2.4	2.3	2.3
Crédit au secteur privé (% du PIB)	24.2	22.5	20.7	23.9	25.9	29.5	32.0	33.4
<i>Of which: Profit, salary remittances of non-public mining companies</i>								
Avoirs extérieurs nets des banques (millions de dollars)	-18.9	-13.8	14.1	-72.4	-75.6	-73.6	-71.6	-69.6

Sources: Autorités mauritaniennes et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. Mauritanie : Indicateurs de solidité financière, 2008–13
(pourcentage, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
					Est.	
Bilan						
Actifs/PIB	32.0	35.3	31.1	31.2	35.1	38.4
Crédit net au secteur privé/total actifs	56.6	51.1	53.2	48.2	50.8	52.1
Crédit aux entreprises publiques/total actifs	15.0	13.1	13.3	10.2	7.2	3.4
Titres publics/total actifs	17.2	16.0	18.8	11.1	11.2	5.8
Croissance du crédit au secteur privé (glissement annuel)	23.6	4.0	16.0	10.6	15.1	14.9
Prêts non productifs bruts/prêts bruts	n.a.	n.a.	45.3	39.2	25.7	20.4
<i>Dont</i> : intérêts accumulés sur les PNP/prêts bruts	n.a.	n.a.	11.6	11.5	8.3	7.1
<i>Dont</i> : PNP hérités (avant 2010)/prêts bruts	n.a.	n.a.	16.7	13.7	13.8	12.8
<i>Dont</i> : nouveaux PNP/prêts bruts	n.a.	n.a.	17.0	14.1	3.6	0.5
Provisions/PNP bruts-intérêts accumulés	n.a.	n.a.	30.0	31.2	53.1	52.9
Provisions/prêts 360 jours ou plus en arriérés	84.1	85.2	87.7	90.7	88.0	88.8
Prêt non recouvrés 360 jours ou plus en arriérés/prêts bruts	84.1	85.2	87.7	90.7	88.0	88.8
Dépôts/total actifs	55.5	57.4	59.3	60.9	59.1	57.8
Prêts bruts au secteur privé/dépôts du secteur privé	127.4	115.3	118.4	105.9	110.7	113.7
Ratios de fonds propres						
Fonds propres/total actifs	16.9	16.7	16.7	18.5	17.5	18.7
Ratio d'adéquation du capital	33.0	38.2	34.0	35.2	29.2	32.4
Exposition de change						
Avoirs en devises/total actifs	9.3	13.9	10.5	10.5	10.5	10.6
Avoirs en devises/passifs en devises (au bilan)	75.0	123.7	112.1	135.2	100.1	106.6
Position change ouverte/fonds propres (y compris hors bilan)	-19.1	5.0	-16.0	-32.7	n.a.	n.a.
Rentabilité et liquidité						
Retour sur actifs	1.9	1.4	0.4	1.2	1.4	2.0
Retour sur fonds propres	10.7	8.5	2.7	6.0	8.4	8.7
Actifs liquides/total actifs 1/	30.9	29.8	29.5	29.7	29.8	24.0
Pour mémoire :						
Part des actifs détenus par les trois banques les plus importantes	53.4	53.6	53.7	50.7	45.4	42.3
Nombre de banques	10.0	10.0	10.0	12.0	12.0	15.0
Crédit bancaire au secteur privé/PIB	23.3	24.2	22.5	20.7	23.9	25.9

Sources: Autorités mauritaniennes et services du FMI.

1/ Actifs liquides : trésorerie, réserves et bons du Trésor.

Tableau 6. Mauritanie: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2012–20

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Est.	Est.	Est.			Proj.			
(pourcentage sauf indication contraire)									
Revenu national et prix (croissance en glissement annuel)									
PIB à prix constants	6.0	5.7	6.4	5.5	6.8	5.0	8.0	8.4	5.0
PIB, hors industries extractives, à prix constants	7.3	6.4	7.1	6.6	5.5	5.6	5.7	5.7	6.1
Production de minerai de fer (tonnes)	11.2	12.5	13.5	13.6	18.0	18.0	25.5	35.0	35.0
Déflateur du PIB	-5.8	0.1	-5.3	0.5	2.4	4.2	4.6	4.5	4.6
PIB, déflateur industries extractive exclus	2.1	2.8	2.7	4.3	2.8	4.6	4.8	4.8	4.6
Indice des prix à la consommation (moyenne pour la période)	4.9	4.1	3.5	4.6	4.6	4.9	5.1	5.1	5.1
Indice des prix à la consommation (fin de période)	3.4	4.5	4.7	4.4	4.8	5.0	5.2	5.2	5.2
Secteur extérieur									
Croissance en valeur des exportations de biens, f.à.b.	-4.9	0.4	-18.2	-13.3	9.8	1.4	21.6	22.2	-6.9
Croissance en valeur des importations, f.à.b.	28.5	-4.0	-13.8	-30.0	44.2	21.2	28.4	-4.7	-8.7
Solde transactions courante (en % du PIB)	-26.1	-24.8	-24.7	-7.7	-22.8	-31.3	-36.8	-23.1	-17.5
Réserves officielles brutes 1/ En millions de dollars, fin de période	961.9	996.4	639.1	704.0	761.7	819.2	877.3	1,115.1	1,273.1
En mois d'importations de l'année suivante, ind. extractives exclues	6.8	6.6	4.7	4.9	5.0	5.1	5.2	6.5	7.0
Dettes extérieures CGE (% du PIB) 2/	73.5	69.2	73.7	61.3	61.1	60.5	56.8	53.4	51.9
Monnaie									
Monnaie et quasi-monnaie (variation en %)	10.5	13.6	13.4	13.4	10.2	11.8	11.7	11.2	11.1
Crédit au secteur privé (variation en %)	14.6	11.1	14.5	15.0	13.9	13.9	13.9	13.9	14.9
Investissements et épargne									
Investissement brut (% du PIB)	57.3	50.3	44.8	30.3	43.3	50.3	57.2	44.7	39.1
Épargne brute (% du PIB)	31.2	25.5	20.1	22.6	20.5	19.0	20.4	21.6	21.6
(pourcentage du PIB hors industries extractives, sauf indication contraire)									
Opérations consolidées des administrations publiques									
Recettes non extractives et dons	29.2	25.4	24.3	26.8	26.3	26.2	25.9	25.9	26.1
Recettes non extractives	22.8	24.4	23.3	25.9	25.4	25.5	25.3	25.3	25.6
Dépenses et prêts nets	40.7	37.8	36.3	33.7	31.8	32.0	31.3	31.1	30.9
Solde non extractif, dons exclus	-18.0	-13.4	-13.0	-7.8	-6.4	-6.5	-6.0	-5.8	-5.3
Solde non pétrolier de base 3/	0.5	1.0	-1.2	1.3	2.3	2.4	2.1	2.6	3.5
Solde global dons inclus	3.4	-1.2	-3.7	-1.3	-0.8	-0.9	-0.9	-0.3	0.6
Dettes du secteur public (% du PIB) 2/	79.4	73.7	78.4	66.0	65.9	65.2	61.6	58.4	57.3
Pour mémoire :									
PIB nominal (milliards d'UM)	1,437.2	1,520.8	1,533.2	1,624.5	1,777.4	1,943.9	2,196.4	2,488.6	2,731.0
PIB nominal (millions de dollars)	4,839.9	5,089.9	5,060.0	5,109.4	5,477.1	5,876.4	6,500.3	7,210.2	7,746.4
PIB par habitant (en dollars)	1,401.4	1,438.9	1,397.3	1,378.7	1,443.8	1,513.9	1,637.4	1,776.6	1,867.8
Prix du pétrole (dollars/baril)	105.0	104.1	96.3	56.7	63.9	68.0	70.9	72.1	72.6
Prix du minerai de fer (dollars/tonne)	128.5	135.4	96.8	74.1	71.9	71.9	71.9	71.9	71.9
Prix de l'or (dollars/onçe)	1,668.8	1,411.1	1,266.2	1,205.0	1,211.9	1,229.8	1,251.2	1,276.5	1,333.5
Prix du cuivre (dollars/tonne)	7,958.9	7,331.5	6,863.4	6,239.0	6,188.0	6,161.3	6,139.1	6,116.8	6,103.0

Sources: Autorités mauritaniennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ Compte pétrolier exclus.

2/ L'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTe de Koweït devrait avoir lieu à la fin de 2014 selon le programme.

3/ Définition du programme précédent en pourcentage du PIB non pétrolier. Défini comme recettes pétrolières publiques (dons exclus) moins les dépenses publiques (dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures et intérêts sur la dette extérieure exclus).

Tableau 7. Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2015

	1990	1996	2000	2002	2004	2008	2011	DSRP 2015	ODM 2015
(en pourcentage de la population totale)									
1. Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim									
Incidence globale de la pauvreté	56.6	50.0	46.3	...	46.7	42.0	...	25.0	28.3
Incidence de la pauvreté à Nouakchott	36.1	25.4	29.2	...	25.9	15.6
Prévalence de la malnutrition infantile	43.3	20.3	32.0	...	30.2	15.9	...	21.0	23.5
(n pourcentage du groupe d'âge de l'enseignement primaire)									
2. Assurer l'éducation primaire pour tous									
Ratio net d'inscription dans l'enseignement primaire	49.2	58.5	61.1	65.7	74.3	76.0	72.7	100.0	100.0
(en pourcentage de l'inscription totale dans la première année du primaire)									
Proportion des élèves qui commencent et terminent le primaire	63.8	42.6	54.7	...	52.8	81.8	65.2	100.0	100.0
(en pourcentage)									
3. Promouvoir l'égalité des sexes									
Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire	75.37	89.50	97.15	98.60	101.24	104.90	102.00	100.0	100.0
(pour 1000 naissances vivantes)									
4. Réduire la mortalité infantile									
Mortalité infantile (moins de cinq ans)	137.0		127.0					55.0	45.0
(pour 100 000 naissances vivantes)									
5. Améliorer la santé maternelle									
Mortalité maternelle	930.0	747.0	686.0	626.0	300.0	232.0
(en pourcentage des 15-24 ans)									
6. Lutter contre le VIH sida, le paludisme et d'autres maladies									
Incidence du VIH sida chez les 15-49 ans	0.5	0.6	0.5	0.6	0.7	< 1	1.0
(en pourcentage de la population)									
7. Assurer un environnement durable									
Proportion de la population qui utilise une source d'eau potable améliorée	30.0	...	40.0	63.3	75.0	82.0
Proportion de la population qui utilise une installation sanitaire améliorée	16.0	...	21.0	...	24.0	...	32.4	...	70.0
Pour mémoire :									
Population (en millions) 1/	1.95	2.29	2.64	2.80	2.96	3.30	3.54
Indice de développement humain du PNUD	0.35	...	0.41	0.45	0.45
Indice Gini d'inégalité	...	0.34	0.39	...	0.41	0.40	...	0.41	...
Taux de vaccination des enfants (en %)	...	30.00	40.00	70.00	79.00	68.80

Sources: Autorités mauritaniennes, Banque mondiale (Indicateurs du développement dans le monde) et Indicateurs de développement humain du PNUD.

1/ Les estimations reposent sur les données du recensement démographique de 1988 et 2000.

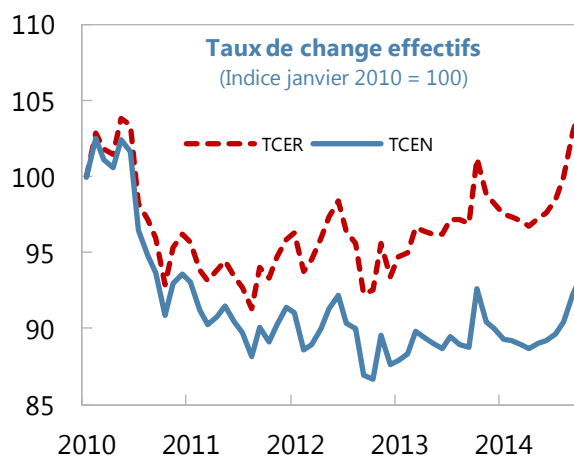
Appendice I. Mauritanie: Statut de mise en œuvre des principales recommandations de 2012 au titre de l'article IV

<p>Les recommandations de politique économique de 2012 au titre de l'article IV pour la Mauritanie préconisent de maintenir la stabilité macroéconomique à court terme face à la sécheresse de 2011 et de jeter les bases d'une croissance inclusive à moyen terme. Les progrès de la mise en œuvre des recommandations ont été mitigés.</p>	
Recommandations	Statut de la mise en œuvre
<p>Politique budgétaire Cadre de gestion de la richesse minière</p>	<p>Progrès partiels <i>Progrès partiels.</i> Les recettes et les prix élevés du minerai de fer ont permis un accroissement des dépenses sociales et d'investissement. Toutefois, de nouveaux progrès sont requis pour ancrer la politique budgétaire sur les recettes non minières et adopter un cadre budgétaire pour gérer la richesse minière, notamment avec la création d'un fonds de stabilisation.</p>
<p>Réformes des subventions et maîtrise de la masse salariale</p>	<p><i>Progrès partiels.</i> Les subventions aux produits diesel ont été éliminées, mais le mécanisme basé sur les règles n'a pas été appliqué. L'étude tarifaire de l'électricité a été achevée, mais les progrès sont insuffisants s'agissant de l'élimination de la subvention de l'électricité. Une étude a été lancée pour éclaircir le transfert budgétaire optimal de SOMELEC. Les autorités ont avancé sur la privatisation de SOMAGAZ et la subvention du gaz. L'élaboration de la formule automatique de détermination des prix, de même qu'un calendrier de relèvement des tarifs, ne sont pas encore achevés. La masse salariale continue d'augmenter.</p>
<p>Gouvernance du secteur public : améliorer la gestion des finances publiques (GFP) et limiter les risques budgétaires des grands projets d'infrastructures</p>	<p><i>Progrès partiels.</i> Avec une assistance technique, les autorités sont en train de mettre en œuvre le compte unique. Toutefois, le plan de remboursement des arriérés intérieurs a pris fin en 2013. SNIM a facilité le financement du projet du nouvel aéroport en acquérant des terrains dans une opération qui a fait apparaître des contraintes de financement.</p>
<p>Taxation minière</p>	<p><i>Progrès.</i> Certains aspects du nouveau code minier correspondent aux meilleures pratiques internationales ; mais des questions relatives aux exonérations de l'impôt sur le revenu, aux clauses asymétriques et de stabilité de même qu'au taux réduit des impôts sur les salaires méritent d'être davantage améliorées.</p>
<p>Viabilité de la dette</p>	<p><i>Pas de progrès.</i> Bien que la majeure partie de la dette soit contractée à des conditions concessionnelles, une partie de la dette a été contractée à des conditions non concessionnelles. Un niveau d'endettement de 54,6 pour cent est largement hors de portée d'ici à 2017.</p>

<p><i>Politiques monétaire et financière;</i> accroître la stabilité du système bancaire, l'efficacité de la politique monétaire et l'intermédiation financière</p>	<p><i>Progrès partiels.</i> La banque centrale a pris d'importantes mesures pour renforcer la supervision bancaire et le cadre réglementaire en vue de limiter le profil de risque bancaire ; des efforts sont requis au niveau de l'application. S'agissant du cadre de politique monétaire, le cadre de gestion de la liquidité et la transmission monétaire sont faible, ce qui entrave l'efficacité de la politique monétaire. L'intermédiation financière s'est améliorée mais reste faible.</p>
<p><i>Réformes structurelles,</i> optimiser le climat des investissements et les politiques du marché du travail pour créer davantage d'opportunités d'emploi</p>	<p><i>Progrès partiels.</i> Les autorités ont avancé sur la mise en œuvre de nouveaux codes d'investissement et de passation des marchés, sur la mise en place d'un guichet unique et sur la simplification des procédures des contribuables. Les réformes du secteur agricole favorisent le développement de son potentiel en tant que créateur d'emplois.</p>

Appendice II. Mauritanie : évaluation du secteur extérieur

1. Le taux de change effectif réel (TCER) de la Mauritanie s'est apprécié de plus de 6 pour cent ces deux dernières années. Le taux de change effectif nominal (TCEN) s'est apprécié du même ordre de grandeur au cours de la même période, essentiellement en raison de la récente dépréciation de l'euro, la monnaie du principal partenaire commercial, et par rapport au dollar qui reste stable en relation avec l'ouguiya. Les augmentations de prix relativement modestes en Mauritanie de ces dernières années n'ont pas empêché une appréciation substantielle du taux de change réel, à savoir 12 pour cent depuis la fin de 2012, les taux d'inflation se situant à des niveaux historiquement bas dans les pays partenaires commerciaux.



2. Les réserves de change de la Mauritanie ont rapidement augmenté en 2012, mais elles ont nettement baissé en 2014 sous l'effet du choc des termes de l'échange. Les conditions macroéconomiques se sont améliorées pendant le programme au titre de la FEC et le pays a réussi à accroître la couverture de ses réserves de moins de quatre mois à plus de sept mois d'importations prospectives (à l'exclusion des importations de l'industrie minière) entre 2011 et 2012. Le déficit global du compte courant s'est creusé de 6 pour cent en 2011 à plus de 30 pour cent en 2013 en raison d'un accroissement substantiel des importations de l'industrie extractive, qui représentent aujourd'hui plus de la moitié du total des importations. Le déficit du compte courant hors industries extractives est resté stable au cours des cinq dernières années à environ 30 pour cent du PIB. Dans le solde du compte d'opérations financières, les investissements directs étrangers utilisés pour financer l'expansion de l'industrie minière ont augmenté de façon spectaculaire de 5 pour cent du PIB en 2010 à près de 35 pour cent en 2012. Cela a contribué à une augmentation des réserves internationales. Cependant, l'effondrement du prix du fer et d'autres métaux en 2014 et, détérioration des termes de l'échange de la Mauritanie qui en a résulté, ont débouché sur la perte d'environ 25 pour cent des réserves extérieures, qui sont aujourd'hui équivalentes à cinq mois d'importations.

3. La position extérieure de la Mauritanie est en train de subir des changements substantiels car le déficit du compte courant est susceptible de passer de plus de 25 pour cent du PIB à un montant bien inférieur, soit 6 pour cent du PIB d'ici à 2021. L'industrie minière du pays finance (principalement par le biais des IDE et, dans une moindre mesure, de la dette extérieure à long terme) un important programme d'investissement qui devrait nettement accroître la production minière à moyen terme. La quasi-totalité du secteur des industries extractives est exportée et représente déjà plus des trois quarts du total des exportations. Cette expansion se traduit donc par large baisse du compte courant de 24 pour cent du PIB en 2014 financé par les IDE,

à 6 pour cent en 2021 ; d'ici là, les projets majeurs auront été réalisés. Le solde extérieur devrait donc se maintenir à un niveau similaire à long terme. Les méthodes d'évaluation du TCER, similaires à celles du CGER, s'appuient sur des valeurs d'équilibre à l'état stationnaire des variables extérieures du pays, qui correspondent généralement à leurs prévisions à moyen terme sur un horizon de cinq ans. Comme la transformation du compte courant de la Mauritanie ne sera pas tout à fait complète en 2020, la valeur du déficit du compte courant de la Mauritanie en 2021 qui a été retenu dans les démarches analytiques comme estimation de la valeur sous-jacente d'équilibre à l'état stationnaire.

4. Le taux de change de la Mauritanie semble correspondre aux fondamentaux. Les démarches similaires à celles du CGER, basées sur le solde macroéconomique, la viabilité extérieure et le TCER d'équilibre, suggèrent toutes que le taux est conforme aux fondamentaux (avec une sous-évaluation de 0,1 pour cent avec les deux premières méthodes et de 0,4 pour cent avec la dernière méthode).

	Évaluation du taux de change		
	Solde compte courant au PIB		TCER
	Norme	Sous-jacent	Degré de sur(sous)-évaluation 1/
Méthode équilibre macro-éco.	-10.0%	-4.9%	-3.0%
Viabilité extérieure	-6.8%	-4.9%	-3.0%
TCER d'équilibre			-0.4%

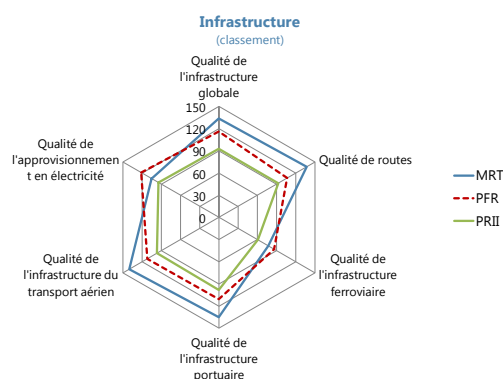
Source: Estimations des services du FMI.

1/ Les valeurs positives correspondent à des surévaluations.

5. À court terme, la Mauritanie doit reconstituer ses volants de réserves extérieures pour atténuer l'impact d'éventuels futurs chocs extérieurs. Le pays a déjà souffert du récent choc des termes de l'échange, qui a démontré la vulnérabilité de l'économie aux variations des prix mondiaux des produits de base, notamment des métaux. En même temps, la Mauritanie, en tant qu'importateur net de pétrole, a tiré parti de la baisse prononcée des prix du pétrole. Il demeure que le pays a été contraint d'utiliser une part substantielle de ses réserves extérieures pour faire face à l'impact du choc. L'augmentation des prix du pétrole et des produits alimentaires causerait une autre détérioration substantielle de la balance commerciale et du solde du compte courant, le pays étant très dépendant des importations de produits alimentaires pour satisfaire la demande intérieure. Toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 20 pour cent des prix mondiaux des produits alimentaires se traduirait par une baisse de 10 pour cent des réserves extérieures de la Mauritanie, en supposant que le choc soit pleinement absorbé par les réserves. De même, une augmentation des prix du pétrole de 20 pour cent entamerait les réserves de plus de 15 pour cent. La Mauritanie est très vulnérable à ce type de chocs extérieurs sur les prix, à la fois par le biais de ses importations de pétrole et de produits alimentaires et de ses exportations de produits de base, et a donc besoin de maintenir un niveau suffisant de réserves extérieures pour assurer la stabilité de l'économie face aux variations des prix exogènes. De plus, le niveau optimal de réserves du pays se situe entre trois et six mois d'importations globales, alors que dans les projections de

référence actuelles, les réserves ne sont supposées atteindre que trois mois d'importations totales d'ici à 2020 (elles atteindront temporairement ce seuil en 2015 en raison d'une baisse des importations de biens d'équipement car les projets d'expansion miniers sont retardés). C'est pourquoi la Mauritanie a besoin de mettre l'accent sur la reconstitution des marges de manœuvres extérieures au cours des années à venir pour retrouver, voire dépasser, les niveaux enregistrés en 2013.

6. Le taux de change n'est pas un facteur de la compétitivité globale des exportations, mais il peut jouer un rôle dans l'emploi du secteur des exportations. Une part importante et croissante des exportations de la Mauritanie inclut les produits de base dont l'extraction requiert peu de facteurs locaux de production. En particulier, l'intensité de main-d'œuvre locale de l'industrie extractive est très faible, ce qui signifie que les variations du TCER sont peu susceptibles d'avoir des effets sur la compétitivité du pays sur les marchés mondiaux des produits de base. En même temps, la Mauritanie tente d'élargir son industrie halieutique artisanale, précisément parce que son intensité de main-d'œuvre est élevée, afin d'accroître l'emploi formel dans un secteur dont la valeur ajoutée est plus élevée. Une appréciation substantielle du TCER, qui pourrait être le résultat de l'amélioration du solde courant du pays, pourrait avoir un effet négatif sur l'emploi local dans l'industrie halieutique axée sur les exportations.



7. Les mesures de compétitivité structurelle, autres que celles qui ont trait aux prix, suggèrent que la Mauritanie peut nettement améliorer sa compétitivité extérieure grâce à des réformes structurelles. Les indicateurs Doing Business de 2014 et l'indice de compétitivité mondiale (GCI) montrent que la Mauritanie est en dessous de la moyenne des pays à faible revenu et les importateurs de pétrole de la région MOANAP. L'enquête Doing Business indique que l'accès au financement est l'une des contraintes les plus importantes qui pèsent sur les entreprises dans l'économie, suivi d'une infrastructure adéquate. Les données du GCI démontrent également que, s'agissant de l'infrastructure, la Mauritanie est particulièrement en retard par rapport à d'autres pays à faible revenu s'agissant de la qualité de l'infrastructure des routes, du port et du transport aérien. Les autorités sont déjà en train de remédier à ces insuffisances par le biais de leurs programmes d'investissements publics. Des améliorations bien ciblées et efficaces — de même qu'un meilleur accès au financement avec un système financier plus développé — peuvent faciliter les conditions d'exploitation des entreprises locales et donc améliorer leur compétitivité extérieure.

Appendice III. Mauritanie: Recommandations de l'évaluation du secteur financier

	Évaluation	Recommandations
Structure du secteur bancaire	<p>Grand nombre de banques et faible rentabilité</p> <p>Faible taux de pénétration et faible inclusion financière</p> <p>Dépendance du financement à court terme, activité concentrée sur les prêts à court terme et les opérations de change</p>	<p>Privilégier les achats et l'absorption des banques existantes, exigences strictes en matière de licence bancaire.</p> <p>Davantage développer le micro-crédit et les activités bancaires islamiques.</p> <p>Rétablir la confiance moyennant une supervision bancaire effective, une amélioration de l'infrastructure existante (centrale de risques) et créer une centrale pour les garanties.</p>
Stabilité financière (ISF et tests de résistance)	<p>Mauvaise qualité des données</p> <p>Les banques sont généralement bien capitalisées et liquides, mais deux banques ne respectent pas l'obligation de fonds propres minimum</p> <p>Niveau élevé de prêts non productifs</p> <p>Sous-provisionnement de certaines banques</p> <p>Concentration élevée de prêts et de dépôts</p> <p>Le système bancaire reste fragile face aux chocs</p>	<p>Les auditeurs externes des banques doivent être sélectionnés par la banque centrale.</p> <p>Faire appliquer la réglementation sur la classification des risques et l'octroi des prêts du secteur public.</p> <p>Mesures préventives : créer un comité de stabilité financière pour identifier les indicateurs et suivre les risques macro-systémiques. Réviser la loi sur la résolution bancaire en vue de renforcer le cadre de résolution et accroître la contribution des banques aux fonds de garantie des dépôts.</p>
Autonomie de la banque centrale et supervision bancaire	<p>Amélioration du cadre réglementaire de la supervision bancaire, mais application limitée</p> <p>Institutions financières non supervisées par la BCM</p>	<p>Améliorer l'indépendance de la BCM en clarifiant les conditions de révocation du Gouverneur et en protégeant les services des décisions qu'ils prennent dans le cadre de leur mandat ; approbation parlementaire de l'accord de 2013 sur les créances de la BCM sur l'État. Le CDD et les compagnies d'assurances doivent être surveillés par la BCM.</p>

<p>Développement du marché des changes</p>	<p>Les distorsions réduisent l'offre de change et peuvent accroître la préférence pour les devises</p> <p>Le taux de change ne reflète pas l'offre et la demande</p>	<p>Éliminer les pénalités et les commissions appliquées aux adjudications de change, accepter toutes les offres de vente sur le marché de fixing et préciser clairement la politique pour rejeter les offres de vente, raccourcir les délais pour les transactions de transferts de monnaie après l'adjudication, assurer une application stricte de la réglementation des changes et renforcer les sanctions et accroître la transparence de l'intervention et de la politique de la banque centrale en communiquant au marché les interventions qui auront lieu dans les un à trois mois suivants.</p> <p>Adopter un système d'adjudication avec un taux multiple avec un taux de référence.</p> <p>Passer à un système d'adjudication de gros et développer l'infrastructure de la technologie de l'information pour mieux suivre le marché.</p>
<p>Politique monétaire et marchés des changes</p>	<p>Marché interbancaire peu profond</p> <p>Faiblesse du cadre de gestion de la liquidité</p> <p>Faiblesse du mécanisme de transmission</p> <p>Coordination insuffisante entre les politiques monétaire et de change</p>	<p>Accroître la transparence moyennant la publication régulière des états financiers des banques ; standardiser les modèles de contrats islamiques pour les transactions interbancaires.</p> <p>Actualiser tous les trimestres les tableaux du programme monétaire afin d'arrêter des objectifs monétaires à moyen terme et mettre en place un cadre de prévision quotidienne de la liquidité.</p> <p>Étoffer les instruments de gestion de la liquidité (facilités permanentes, bons du Trésor à sept jours), examiner l'émission de titres islamiques et utiliser la moyenne pour l'établissement des réserves obligatoires.</p> <p>Développer une courbe de taux en séparant les adjudications de bons et obligations du Trésor avec des échéances différentes, en titrisant progressivement les créances de la BCM sur l'État à l'aide de titres échangeables avec des échéances plus longues.</p> <p>Coordonner le cadre réglementaire pour la liquidité des banques en devises et en ouguiyas, revoir la structure organisationnelle de la BCM et la répartition des responsabilités relatives aux transactions monétaires et de change.</p>

Appendice IV. Mauritanie : Questions d'ordre statistique

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Généralités : La fourniture des données présente quelques insuffisances, mais elle est dans l'ensemble adéquate aux fins de la surveillance.

Comptes nationaux : Conformément aux recommandations du Département des statistiques, l'Office national de la statistique est en train d'établir les comptes nationaux annuels au prix de l'année 2009. Les données pour 2011-12 sont encore provisoires mais ont été incorporées dans le cadre macro. Les comptes nationaux annuels suivent les recommandations du SCN 1993. AFRITAC Ouest offre une assistance technique pour achever les comptes nationaux annuels d'ici la mi-2015 et avancer dans l'établissement des comptes nationaux trimestriels.

Statistiques de prix : Les données sont publiées avec un retard de moins d'un mois. L'édition actuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC), préparée avec l'assistance d'AFRISTAT, est publiée depuis mai 2004. La couverture géographique de l'IPC est limitée à la capitale Nouakchott. Les autorités travaillent sur un nouvel IPC avec une portée plus large pour mieux refléter les tendances des prix.

Statistiques de finances publiques : Parmi les principales lacunes, on compte une couverture institutionnelle insuffisante (la couverture est limitée aux comptes budgétaires de l'administration centrale, quoique définie au sens large, c'est-à-dire couvrant le budget général, le budget annexe et les comptes spéciaux du Trésor), aux problèmes de classification, aux longs délais de production des statistiques et à l'absence de rapprochement des financements avec les comptes monétaires. Les principaux facteurs à l'origine de ces lacunes sont notamment l'insuffisance des moyens financiers consacrés à l'établissement des statistiques, le manque de coordination entre les organismes concernés et les inexacitudes qui expliquent les réticences à publier les données provisoires. Elles ont néanmoins bénéficié de récents efforts destinés à accroître l'exhaustivité des données moyennant l'adoption de pratiques systématiques d'établissement. Grâce à ces améliorations méthodologiques en cours, les autorités devraient être en mesure de publier les états mensuels des comptes du Trésor.

Statistiques monétaires. Les statistiques monétaires de la BCM sont conformes aux méthodologies statistiques du *Manuel de statistiques monétaires et financières* et aux recommandations de diffusion des données du SGDD. Plus précisément, la BCM a établi et mis en œuvre des tableaux de passage des données sources pour les statistiques monétaires au nouveau Formulaire de déclaration standardisé pour la communication des statistiques monétaires au Département des statistiques. Parallèlement, la BCM a mené la mise en œuvre des recommandations des différentes missions d'évaluation des sauvegardes du FMI. La BCM affiche les statistiques monétaires sur son site Web officiel (les données les plus récentes renvoient à décembre 2013). Grâce aux récentes améliorations méthodologiques, la BCM devrait soumettre les données monétaires au Département des statistiques tous les mois à l'aide des formulaires 1SR, 2SR et 5SR à compter des données de la fin janvier 2010 puis établir progressivement les formulaires en remontant jusqu'à décembre 2001.

Balance des paiements : Les statistiques de la balance des paiements souffrent de graves lacunes, car nombre de composantes reposent de manière routinière sur des estimations et aucun effort systématique n'est déployé pour recueillir les données sur certains transferts et investissements directs étrangers. En outre, les exportations non minières, les services et les flux de capitaux à court terme ne sont pas correctement mesurés car la communication des informations par les banques commerciales pose problème. L'assistance technique d'AFRITAC Ouest devrait permettre de combler certaines de ces lacunes.

II. Normes et qualité des données

La Mauritanie a commencé à participer au Système général de diffusion des données en septembre 2004. Il convient de mettre à niveau les métadonnées.

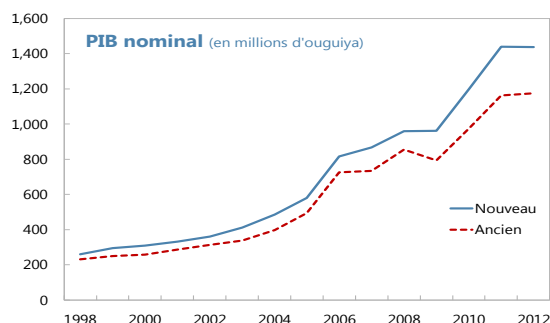
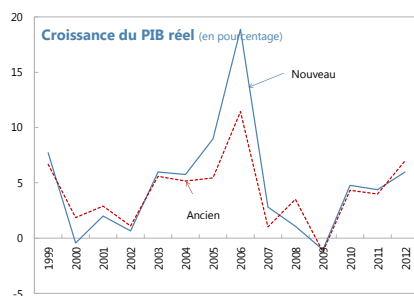
Aucun RONC données n'est disponible. Un RONC de finances publiques a été entrepris en 2002.

Mauritanie: Nouveaux comptes nationaux (1998–2012)

L'Office national de la statistique mauritanien (ONS) a récemment publié les données des comptes nationaux pour la période 1999-2012. La publication est le résultat des efforts appuyés par l'assistance technique du FMI et d'AFRITAC Ouest. Les données sont finales pour 1998-2010 et provisoires pour 2011 et 2012. Selon l'ONS, les nouveaux comptes nationaux sont conformes à la méthodologie du SCN 1993 et saisissent avec plus de précision le secteur informel qui est dominant dans l'économie mauritanienne. Les chiffres du PIB réel communiqués correspondent au PIB chaîné avec 2004 comme année de base.

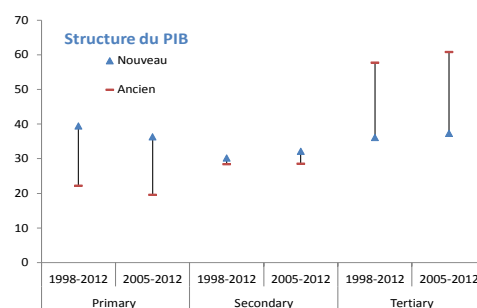
Les changements les plus visibles à la suite de la révision concernent les domaines des niveaux du PIB nominal, des taux de croissance du PIB réel et des parts sectorielles du PIB.

- *Le niveau et le taux de croissance du PIB nominal sont plus élevés.* Le PIB nominal révisé est en moyenne supérieur de 18 pour cent à celui communiqué précédemment. En 2012, le PIB nominal a atteint 1,44 milliard d'UM. Le PIB par habitant, si l'on tient compte du recensement de l'enquête démographique de 2013, est estimé à environ 1400 dollars. Le taux de croissance révisé du PIB réel est supérieur de 0,5 point de pourcentage en moyenne en 1999-2012, la principale différence relevée en 2005-06 étant imputable à des



niveaux supérieurs de production pétrolière dans les données révisées.

- *La composition sectorielle du PIB a nettement changé par rapport aux chiffres précédents du PIB.* En particulier, la part du secteur primaire — essentiellement l'élevage — a nettement augmenté aux dépens des services. Le commerce et l'administration publique ont été les plus touchés, leur part baissant respectivement de 4,9 pour cent et de 5 pour cent en 2012 comparé aux anciens comptes nationaux.





FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

14 janvier 2015

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES
CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV —
ANNEXE D'INFORMATION

Préparé par

Département Moyen-Orient et Asie centrale
(en consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
PLAN D'ACTION CONJOINT DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FMI	10
QUESTIONS D'ORDRE STATIQUE	12

RELATIONS AVEC LE FMI

(au 30 novembre 2014)

Statut : date d'admission : 10 septembre 1963

Article VIII

Compte des ressources générales :	Millions de DTS	pour cent quote-part
Quote-part	64,4	100
Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)	64,39	99,99
Position dans la tranche de réserves	0,02	0,03

Département des DTS :	Millions de DTS	pour cent allocation
Allocation cumulative nette	61,67	100
Avoirs	0,93	1,52

Encours des achats et des prêts :	Millions de DTS	pour cent quote-part
Accords FEC	83,01	128,9

Accords financiers les plus récents :

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FEC	15 mars 2010	25 juin 2013	77,28	77,28
FEC ¹	18 déc. 2006	1 ^{er} nov. 2009	16,1	10,31
FEC ¹	18 juillet 2003	7 nov. 2004	6,44	0,92

Projections des paiements au FMI²

(Millions de DTS, sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS) :

	À échoir				
	2014	2015	2016	2017	2018
Principal		3,17	7,58	10,25	14,55
Commission/intérêts		0,23	0,22	0,2	0,17
Total		3,4	7,8	10,45	14,72

¹ Anciennement FRPC.

² Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

I. Engagement de l'aide au titre de l'Initiative PPTE	Cadre renforcé
Date du point de décision	Fév. 00
Aide engagée par tous les créanciers (millions dollars) ³	622
dont : FMI (millions dollars)	46,76
(équivalent en millions de DTS)	34,8
Date du point d'achèvement	Juin 02
II. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	
Aide décaissée au pays membre	34,80
Aide intérimaire	16,88
Solde au point d'achèvement	17,92
Décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts ⁴	3,63
Total des décaissements	38,43

Mise en œuvre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) :

I. Dette éligible à l'IADM (millions de DTS) ⁵	32,91
Financée par le compte de fiducie de l'IADM	30,23
Ressources PPTE restantes	2,68
II. Allégement de la dette par facilité (millions de DTS)	
	Dette admissible
Date de livraison	CGR Fonds Total
	RPC
Juin 2006	Sans 32,91 32,91
	objet

³ L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

⁴ En vertu du cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement; il correspond aux revenus d'intérêts réalisés sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé durant la période intérimaire.

⁵ L'IADM fournit un allégement intégral de leur dette aux pays membres éligibles qui ont été admis pour l'assistance. L'aide sous forme de dons provenant du compte de fiducie de l'IADM et les ressources de l'initiative PPTE assurent un allégement portant sur le stock intégral de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible à la date à laquelle le membre est admis à en bénéficier.

Allègement de la dette après une catastrophe (ADAC) : sans objet

Point de décision – point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est éligible à une aide au titre de l'Initiative PPTTE et décident du montant de l'aide à engager.

Aide intérimaire : montant décaissé en faveur d'un pays entre le point de décision et le point d'achèvement. Cette assistance peut atteindre 20 pour cent du montant annuel et 60 pour cent du montant total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 pour cent et 75 pour cent, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire point d'achèvement flottant).

Évaluation des sauvegardes

La dernière évaluation des sauvegardes de la BCM, achevée le 30 avril 2010, a conclu que d'importants risques subsistent. Des mesures doivent être prises pour développer l'information financière de la BCM, qui est loin derrière les normes internationales et les pratiques d'autres banques centrales de la région. La BCM doit également renforcer ses capacités dans les domaines de l'informatique et de l'audit interne, et si l'on exclut les recommandations destinées à améliorer la gouvernance, aucun plan n'a été établi pour créer un comité d'audit ou exiger du Conseil d'assurer ses fonctions.

LBC/FT

Le Groupe d'action financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (GAFIMOAN) a adopté le rapport d'évaluation mutuelle pour la Mauritanie en novembre 2006. Celui-ci recommandait des mesures pour corriger les carences dans le dispositif national de LBC/FT. Dans le neuvième rapport de suivi, en novembre 2014, le GAFIMOAN a noté les initiatives positives adoptées par les autorités, comme par exemple l'approbation par le Sénat du projet de loi amendé sur la LBC/FT. Il a toutefois conclu que certaines recommandations principales et primordiales restent sans réponse, notamment a) les déficiences dans la définition juridique de l'acte de financement du terrorisme et b) le manque de procédures pour mettre en application les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies 1267 et 1373 relatives à l'identification et au gel des avoirs des terroristes. Les procédures de suivi renforcées ont été maintenues pour la Mauritanie, qui a été invitée à rendre compte de toute nouvelle mesure à la prochaine plénière prévue pour la fin avril 2015. Les autorités sont déterminées à améliorer la législation en matière de LBC/FT afin de corriger les carences relevées, et elles ont pris des mesures pour accélérer les procédures destinées à adhérer au Groupe Egmont sur les cellules de renseignement financier comme recommandé par le GAFI 2012.

Régime de change

Le régime de change *de jure* de la République Islamique de Mauritanie est un régime flottant. Le régime *de facto* a été reclassé de la catégorie «autres régimes dirigés» à la catégorie de régimes de

taux «stabilisés» à compter du 20 novembre 2013. Depuis la fin mars, le taux de change nominal par rapport au dollar s'est maintenu dans une fourchette de 2 pour cent.

La Mauritanie maintient une restriction de change, sujette à l'approbation du FMI au titre de l'article VIII des Statuts de l'institution. La restriction de change s'explique par la disponibilité de change insuffisante lors des séances de fixing (adjudications) organisées par la Banque centrale de Mauritanie (BCM) pour les transactions devant être soumises aux adjudications. Les autorités ont sollicité l'approbation du Conseil pour le maintien temporaire de cette restriction, et les services du FMI recommandent ce maintien.

Dernières consultations au titre de l'article IV

Les précédents entretiens relatifs aux consultations au titre de l'article IV avaient eu lieu à Nouakchott du 29 avril au 6 mai 2012 conjointement avec la quatrième revue de l'accord triennal conclu au titre de la facilité élargie de crédit. Le rapport du FMI No. 12/246 avait été examiné par le Conseil d'administration le 2 juillet 2012.

Assistance technique

Département	Type	Thème	Date
MCM			
	Mission d'AT	Marché des changes	9-23 janv. 2005
	Missions d'AT itinérantes de panel d'experts	Gestion des réserves de change	13-26 juillet 2005
	Mission d'AT	Instruments du marché monétaire	7-19 mars 2006
	Mission d'AT	Marché des changes	17-19 déc. 2006
	Mission d'AT	Comptabilité de la banque centrale	6 mars - 4 mai 2007
	Mission d'AT	Titrisation de la dette publique	9-21 sept. 2007
	Mission d'AT	Comptabilité de la banque centrale	Oct. 2007-Oct. 2008
	Mission d'AT	Marché des changes	28 avril-6 mai 2010
	Mission d'AT	Comptabilité de la banque centrale	6-16 juin 2011
	Mission d'AT	Gestion des liquidités	5-15 fév. 2012
	Mission d'AT	Supervision bancaire	20 juin-4 juillet 2012
	Mission d'AT conjointe BM-FMI	Stratégie de la dette	3-10 juin, 2012
	Mission d'AT	Opérations de change et opérations monétaires	24 mars-1 ^{er} avril 2013
FAD			
	Mission d'AT	Gestion des dépenses publiques	3-19 avril 2005
	Mission d'AT	Réforme de l'administration budgétaire	14-18 juin 2005
	Mission d'AT	Politique fiscale	25 mai-8 juin 2006
	Mission d'AT	Administration douanière	5-16 juin 2006

	Mission d'AT	Gestion des recettes pétrolières	24 oct.-7 nov. 2006
	Mission d'AT	Administration fiscale	12-23 mars 2007
	Mission d'AT	Politique fiscale	2 fév-11 mars 2008
	Mission d'AT	Compte unique du trésor et plan de trésorerie	16-30 mai 2010
	Mission d'AT	Administration fiscale et douanière	30 juil.-12 août 2010
	Mission d'AT	Politique fiscale	19-30 sept. 2010
	Mission d'AT	Systèmes budgétaires et tarifaires	8-22 fév 2011
	Mission d'AT	Compte unique du trésor et gestion de trésorerie (3/3)	11-25 juil. 2011
	Mission d'AT	Réforme des subventions et rationalisation des dépenses	4-17 oct. 2011
	Mission d'AT	Administration fiscale - Modules FFS-PAF 4 et 5	15-26 janv. 2012
	Mission d'AT	Fiscalité du secteur minier – Module FFS-GRRS 1	2-16 avril 2012
	Mission d'AT	Administration fiscale FFS - Module 4	10-30 avril 2012
	Mission d'AT	Administration fiscale FFS - Module 5	10-30 avril 2012
	Mission d'AT	Politique fiscale FFS PAF 2013 (BTB w/ FRA 13FAZD9)	22-28 juin 2012
	Mission d'AT	Diagnostic administration douanière	26 juin-9 juil. 2012
	Mission d'AT	FFS-PAF (Module 4 - administration fiscale)	21 oct.-8 nov. 2012
	Mission d'AT	FFS-PAF (Module 8 - fonctions de soutien)	21 oct.-8 nov. 2012
	Mission d'AT	Réforme GFP	11-24 nov. 2012
	Mission d'AT	Administration douanière	13-24 janv. 2013
	Mission d'AT	Ressources FFS	22-29 janv. 2013
	Mission d'AT	FFS-PAF Modules 4, 5 et 8 Suivi	16-28 fév. 2013
	Mission d'AT	FFS-PAF (Module 5 - procédures fiscales)	14-29 avril 2013
	Mission d'AT	Fonctions de soutien du département fiscal (Module 8 FFS PAF)	10-30 sept. 2013
	Mission d'AT	Organisation des départements fiscaux (Module 4 FFS PAF)	1-30 sept. 2013
	Mission d'AT	Suivi FFS-GRRS	9-21 oct. 2013
	Mission d'AT	Conseils pour aider les autorités à mettre en œuvre (Module 5&6 FFS PAF) [1/2]	13-24 janv. 2014
	Mission d'AT	Procédures fiscales (Module 5)	13 janv.-1 fév. 2014
	Mission d'AT	Procédures fiscales (Module 5)	28 janv. 2014
	Mission d'AT	Administration douanière	20 mars-2 avril 2014
	Mission d'AT	Fenestration douanière	22-25 mars 2014
	Mission de suivi	Modules FFS PAF 4 et 5	16-29 avril. 2014
	Mission d'AT	Poursuite du renforcement des capacités d'exécution (module 6 FFS PAF)	17-30 nov. 2014
	Mission d'AT	Poursuite du renforcement des capacités d'exécution (module 6 FFS PAF)	17-30 nov. 2014

	Mission d'AT	Administration fiscale	1-14 déc. 2014
LEG			
	Mission d'AT	Évaluation juridictionnelle du système de change (avec MCM)	22-30 juin 2014
	Mission d'AT	Rédaction de textes de loi de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	23 fév.-1 ^{er} mars 2005
STA			
	Consultant d'AT	Statistiques bancaires et monétaires	8-22 nov.2005
	Mission d'AT	Statistiques de balance des paiements	5-18 avr. 2006
	Mission d'AT	Statistiques monétaires et financières	13-26 juil. 2006
	Mission d'AT	Statistiques de comptabilité nationale	16-27 avr. 2007
	Mission d'AT	Statistiques monétaires et financières	11-24 mai 2010
	Mission d'AT	Statistiques de balance des paiements	10-21 avr. 2011

AFRITAC Ouest			
	Mission d'AT	Fenestration douanière	1–14 juin 2011
	Mission d'AT	Supervision bancaire	15–28 juin 2011
	Mission d'AT	Restructuration bancaire	19–30 juin 2011
	Mission d'AT	Renforcement des capacités en administration fiscale	20–30 juin 2011
	Avec mission FAD et contribution AT	Gestion de trésorerie	18–25 juil. 2011
	Mission d'AT	Soutien dette public/émission de titres d'État	24 juil.–1 ^{er} août 2011
	Mission d'AT	Amélioration des procédures douanières et rationalisation des contrôles	18–29 sept. 2011
	Mission d'AT/revue	Revue supervision financière bancaire (DGSBF)	18–29 sept. 2011
	Mission d'AT	Gestion des finances publiques	10–20 oct. 2011
	Mission d'AT	Supervision et réglementation bancaire	23 oct.–3 nov., 2011
	Mission d'AT/revue	Revue supervision financière bancaire (DGSBF)	6–15 déc. 2011
	Mission d'AT	Administration douanière	15–26 janv. 2012
	Mission d'AT	Statistiques de comptabilité nationale	22 janv.–2 fév. 2012
	Mission d'AT	Dette publique	23 janv.– 2 fév. 2012
	Mission d'AT/revue	Revue supervision financière bancaire (DGSBF)	1er–16 fév. 2012
	Mission d'AT	Supervision et réglementation bancaire	12–23 fév. 2012
	Mission d'AT	Gestion des finances publiques/comptabilité publique	25 mars–5 avr. 2012
	Mission d'AT	Supervision et réglementation bancaire	7–21 mai 2012
	Mission d'AT	Supervision bancaire	8–23 mai 2012
	Mission d'AT	Statistiques de comptabilité nationale	20–31 mai 2012
	Mission d'AT	Gestion de la dette publique	3–8 juin 2012
	Mission d'AT	Administration des recettes	14–25 juin 2012
	Mission d'AT	Gestion des finances publiques - Gestion du Trésor	8–13 juil. 2012
	Mission d'AT	Gestion des finances publiques - Gestion du Trésor	8–19 juil. 2012
	Mission d'AT	Supervision et réglementation bancaire	10 –23 nov. 2012
	Mission d'AT	Gestion des finances publiques	11–23 nov. 2012
	Mission d'AT	Supervision bancaire	14–27 nov. 2012
	Mission d'AT	Soutien institutionnel centralisation de la gestion de la dette	5–14 déc. 2012
	Mission d'AT	Administration douanière	13–24 janv. 2013

	Mission d'AT	Renforcement des opérations de la cellule des contribuables moyens	17–28 fév. 2013
	Mission d'AT	Renforcement des opérations de la cellule des contribuables moyens	17–28 fév. 2013
	Mission d'AT	Gestion des finances publiques	19–21 fév. 2013
	Mission d'AT	Supervision bancaire	8–19 avril 2013
	Mission d'AT		18–29 avril 2013
	Mission d'AT	Statistiques de comptabilité nationale	2–13 juin 2013
	Mission d'AT	Supervision bancaire - Banque centrale de Mauritanie	9–20 juin 2013
	Mission d'AT	Supervision/gestion des passifs	3–14 nov. 2013
	Mission d'AT		4–8 nov. 2013
	Mission d'AT	Dettes publiques	13–26 janv. 2014
	Mission d'AT	Gestion de la dette publique	13–24 janv. 2014
	Mission d'AT	Statistiques de finances publiques	27 janv.–6 fév. 2014
	Mission d'AT	Administration douanière	9–13 fév. 2014
	Mission d'AT	Trésor Budget	9–20 fév. 2014
	Mission d'AT	Dépenses publiques	9–20 fév. 2014
	Mission d'AT	Administration fiscale	10–14 fév. 2014
	Mission d'AT	Administration fiscale	10–21 fév. 2014
	Mission d'AT	Administration douanière	20 mars–2 avril 2014
	Mission d'AT	Programme pluriannuel de supervision bancaire	22 mars–3 avril 2014
	Mission d'AT	Programme pluriannuel de supervision bancaire	22 mars–3 avril 2014
	Mission d'AT	Administration douanière	23 mars–3 avril 2014
	Mission d'AT	Statistiques de comptabilité nationale	20–28 avril 2014
	Mission d'AT	Supervision bancaire	18–29 mai 2014
	Mission d'AT	Gestion de la dette publique/Politique d'émission de titres d'État	15–25 juil. 2014
	Mission d'AT	Supervision bancaire	5–16 oct. 2014
	Mission d'AT	Supervision bancaire/BCM	3–14, nov. 2014
	Mission d'AT	Statistiques de comptabilité nationale	15–26 déc. 2014

Représentant résident

M. Nooman Rebei est Représentant résident en Mauritanie depuis janvier 2015.

PLAN D'ACTION CONJOINT DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FMI

MAURITANIE : MATRICE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION CONJOINT			
Intitulé	Produits	Calendrier	Date d'achèvement prévue
A. Échange d'information sur les programmes de travail pertinent			
Programme de travail de la Banque mondiale (12 mois à venir)	Projets d'assistance technique sur la pauvreté et l'emploi	Novembre 2014 et mars 2015	Juin 2015
	Assistance technique en protection sociale (CCT)	Novembre 2014 et février 2015	Août 2015
	Projet régional d'appui aux activités pastorales au Sahel	Novembre 2014 et février 2015	Mai 2015
	Appui ITIE	Décembre 2014 et février 2015	Courant
	Programme d'efficience du secteur public	Janvier 2015 et mai 2015	Avril 2015 (première année)
	Soutien et compétitivité zone franche Nouadhibou	Janvier 2015 et avril 2015	Juin 2015
	Mise à jour de la revue des dépenses publiques	Novembre 2014 et février 2015	Juin 2015
	Projet Banda de production d'électricité à partir du gaz	Mars 2015, juin 2015 et septembre 2015	Courant
	Étude d'efficience fiscale	Janvier 2015	Juin 2015
	Étude diagnostic d'intégration commerciale	Janvier 2015, juin 2015 et octobre 2015	Décembre 2015
	Assistance technique sur l'évaluation des politiques et institutions nationales	Divers (2014 et 2015)	Courant

Programme de travail du FMI (12 mois à venir)	Assistance technique		
Secteur monétaire et bancaire	Supervision bancaire et libéralisation du compte de capital	1–15 avril 2015	
	Opérations monétaires et de change, y compris banque islamique	27 avril –8 mai 2015	
	Supervision bancaire	2–14 mars 2015	
Secteur budgétaire	Administration fiscale	3–16 février 2015	
	Réforme de la GFP	1–10 mars 2015	
	Gestion de trésorerie	1–10 juillet 2015	
	Administration douanière	2–13 février 2015	
	Administration douanière	2–13 février 2015	
	Gestion des finances publiques	9–20 février 2015	
	Administration fiscale	9–20 février 2015	
Comptabilité nationale et statistiques	Statistiques de finances publiques	25–31 janvier 2015	
	Statistiques de comptabilité nationale	2–13, 2015	
B. Accords sur les produits et missions à réaliser conjointement			
Produits conjoints (12 mois à venir)	AVD PFR pour les consultations de 2014 au titre de l'article IV	Novembre 2014	Janvier 2015
	Stratégie d'endettement à moyen terme		
	Fiscalité minière		
	Stratégie de secteur financier	2015	2015

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

(au 31 décembre 2014)

La communication de données présente quelques insuffisances mais elle est globalement adéquate aux fins de la surveillance. Les domaines les plus touchés sont les suivants : comptabilité nationale, balance des paiements, dette extérieure et statistiques du secteur financier. Depuis 2005, le Département des statistiques et AFRITAC-West aident les autorités à améliorer les statistiques macroéconomiques.

La Mauritanie participe au Système général de diffusion des données (SGDD). Les métadonnées sont affichées sur le tableau d'affichage des normes de diffusion des données (TAND). Les données RONC pour les normes et codes les plus reconnus à l'échelle internationale ne sont pas disponibles, hormis celles relatives à la transparence des finances publiques.

Secteur réel

Avec l'assistance technique d'AFRITAC-West, l'Office national de la statistique (ONS) a publié des comptes nationaux révisés pour 1998-2010 à partir des prix de 2004, et il a également produit des estimations provisoires pour 2011-12. Les comptes nationaux révisés sont conformes au Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN 1993), mais l'ONS entend passer au SCN 2008 d'ici 2016 et produire parallèlement des comptes nationaux trimestriels.

La version actuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) mise au point avec l'assistance d'AFRISTAT est publiée depuis mai 2004. La couverture géographique de l'IPC se limite à la capitale Nouakchott. Les autorités ont l'intention de mettre à jour et d'élargir le panier de l'IPC en utilisant les résultats de l'enquête de 2013 auprès des consommateurs (Enquête sur la pauvreté et les conditions de vie, EPCV), et en étendant la couverture géographique à quatre villes.

Statistiques de finances publiques

L'adoption de pratiques de compilation systématiques a amélioré l'exhaustivité des données, mais il convient de rendre opérationnel un processus de validation des données qui servira de mesures de contrôle de la qualité. Au vu des améliorations apportées sur le plan méthodologique, les autorités devraient publier des états mensuels des comptes de trésorerie. Des travaux importants sont requis pour passer au MSFP2001.

Statistiques monétaires et financières

Les statistiques monétaires de la BCM sont globalement conformes à la méthodologie du Manuel de statistiques monétaires et financières et aux recommandations de diffusion des données du SGDD. La BCM a élaboré et mis en place des tableaux de passage des données sources aux nouveaux formulaires de déclaration normalisés et communique, depuis l'an dernier, les formulaires 1SR (banque centrale) et 2SR (autres institutions financières) au Département des statistiques à titre préliminaire. La qualité de ces données mérite d'être davantage améliorée, et la couverture du formulaire 2SR devrait être étendue aux institutions de micro finance, et à la Caisse de Dépôts et de Développement (CDD) créée en 2011. La BCM devrait entreprendre de préparer son système

d'information financière à l'application des normes IFRS, une des recommandations principales de l'évaluation des sauvegardes. La BCM devrait en outre publier en temps opportun les statistiques monétaires sur son site internet.

Balance des paiements

Les statistiques de balance des paiements présentent des lacunes importantes car de nombreuses composantes sont souvent basées sur des estimations, et il n'y a pas de travail systématique pour recueillir les données relatives à certains types de transfert, sur l'investissement direct étranger et sur les recettes du tourisme. En outre, les exportations non minières, les services et les flux de capitaux à court terme ne sont pas correctement mesurés. De même, la sous-déclaration des transactions extérieures par les banques commerciales pose un problème. Aucune statistique de balance des paiements n'est communiquée au Département des statistiques. En avril 2011, une mission d'assistance technique du Département des statistiques a émis des recommandations qui, si elles sont mises en œuvre, devraient permettre de corriger dans une grande mesure les lacunes relevées.

Mauritanie : Principaux indicateurs requis pour la surveillance
(décembre 2014)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁶	Fréquence des communications ⁶	Fréquence des publications ⁶
Taux de change	Déc. 2014	Janv. 2015	Q	Q	Q
Actifs de réserves internationales et passifs de réserves des autorités monétaires ¹	Sept. 2014	Oct. 2014	M	M	ND
Monnaie centrale	Oct. 2014	Déc. 2014	M	M	ND
Monnaie au sens large	Oct. 2014	Déc. 2014	M	M	ND
Bilan de la banque centrale	Mars 2014	Juin 2014	T	T	ND
Bilan consolidé de la banque centrale	Mars 2014	Juin 2014	T	T	ND
Taux d'intérêt ²	Oct. 2014	Oct. 2014	I	I	I
Indice des prix à la consommation	Nov. 2014	Déc. 2014	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques ⁴	ND	ND	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale	Oct. 2014	Déc. 2014	M	M	I
Stocks de la dette de l'administration centrale et garantie par elle ⁵	Oct. 2014	Déc. 2014	M	M	I
Solde extérieur courant	Juin 2014	Oct. 2014	T	T	I
Exportations et importations de biens et de services	Juin 2014	Oct. 2014	T	T	I
PIB/PNB	2013 ⁷	Oct. 2014	A	A	I
Dette extérieure brute	Oct. 2014	Déc. 2014	M	M	I

¹Inclut les avoirs de réserves engagés ou grevés de même que les positions dérivées nettes.

²À la fois basés sur le marché et fixés officiellement, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux sur les bons du Trésor, les effets et les obligations.

³Financement bancaire local, étranger et non bancaire local.

⁴Les administrations publiques comprennent l'administration centrale (fonds budgétaires, fonds hors budget et caisse de sécurité sociale) et les administrations d'État et locales.

⁵Y compris la ventilation en monnaies et en échéances.

⁶Q-quotidien, H-hebdomadaire, M-mensuel, T-trimestriel, A-annuel, I-irrégulier, ND- non disponible.

⁷Préliminaire



RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

14 janvier 2014

Approuvé par
Daniela Gressani et
Dhaneshwar Ghura (FMI)
et John Panzer (IDA)

Préparé par les services du Fonds monétaire international et
de l'Association internationale de développement

Le risque de surendettement de la Mauritanie est classé élevé en raison du dépassement du seuil relatif au ratio dette/PIB dans le scénario de référence. Cela représente donc un déclassement par rapport au risque modéré de surendettement constaté lors de l'analyse de viabilité de la dette de 2012. Ce changement s'explique en grande partie des décaissements prévus plus élevés au titre de la dette et par le relèvement des seuils d'endettement de référence au vu du score CPIA (Évaluation des politiques et institutions nationales) de la Banque mondiale. La résolution attendue de l'allègement de la dette bilatérale avec le Koweït et une accélération de la croissance tirée par les exportations devraient avoir pour effet de réduire le niveau d'endettement de la Mauritanie et de renforcer sa capacité en la matière durant les années à venir. Cependant, le renforcement de la qualité des politiques et des institutions, et notamment de la capacité de gestion de la dette, sera essentielle pour revenir rapidement à un niveau modéré de risque de surendettement. Globalement, la dynamique de la dette extérieure tend à suivre celle de la dette publique, tandis que la dette du secteur privé représente une part modeste de la dette extérieure.

INTRODUCTION

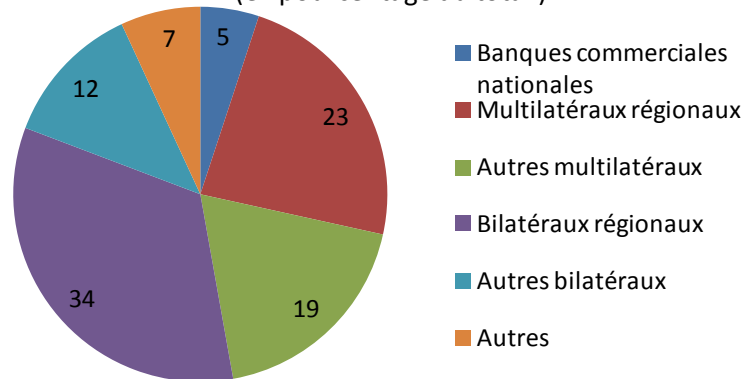
Risque de surendettement extérieur :	Élevé
Aggravé par des risques substantiels émanant de l'endettement public intérieur ou de l'endettement privé extérieur?	Non

CONTEXTE

1. Le niveau d'endettement demeure élevé et provient surtout de la dette contractée ou garantie par l'État (CGE). L'accès au financement du secteur privé reste limité. La dette publique est principalement extérieure, sous la forme de prêts officiels d'institutions multilatérales ou bilatérales à des conditions concessionnelles. La dette a culminé en 2012, avec le lancement par l'État de grands projets d'investissement visant à combler le déficit d'infrastructure. La dette CGE comprend la dette de l'administration centrale, de la banque centrale et de quelques entreprises publiques, et elle est principalement extérieure, la dette intérieure étant modeste. La dette extérieure non garantie par l'État comprend celle de la société minière SNIM (qui n'a pas besoin de garanties de l'État) et celle des banques commerciales. En 2012, la dette extérieure CGE a augmenté de 7 points de PIB pour se hisser à 73½ pour cent du PIB (2012) en raison d'un niveau plus élevé de décaissements de dette extérieure pour le financement, par l'administration centrale, de grands projets d'infrastructure. Elle devrait revenir à environ 52 pour cent du PIB à moyen terme. La dette extérieure sans garanties de l'État se situait à 17 pour cent du PIB en 2013 et a récemment augmenté car la SNIM a récemment emprunté à l'extérieur pour financer ses plans d'expansion minière.

2. La structure de la dette mauritanienne reste globalement saine. Malgré un niveau élevé, la structure de la dette mauritanienne demeure solide. La dette est contractée auprès d'institutions bilatérales et multilatérales, qui sont des créanciers stables, et elle est essentiellement contractée à des conditions concessionnelles. Les créanciers multilatéraux et bilatéraux représentent respectivement 42 et 46 pour cent du total de la dette du pays. Du fait de la concentration de son engagement auprès de créanciers arabes de la région, qui représentent environ 60 pour cent du portefeuille total de la dette, la Mauritanie pourrait devenir vulnérable à un changement de leurs politiques. La structure de la dette comporte très peu d'emprunts d'entreprises publiques assortis de garanties et la dette est contractée à des conditions fixes sur de longues échéances. Les risques que présente la structure de la dette peuvent provenir du risque de change, compte tenu de la taille de la dette extérieure, avec 95 pour cent de son encours libellé en devises (essentiellement en dollars, en dinars koweïtiens et en DTS). La dette intérieure reste limitée (environ 5 pour cent du stock) et est constituée de bons du Trésor qui servent à gérer le budget et la liquidité. Il s'agit néanmoins d'engagements émis à court terme (jusqu'à six mois) qui présentent un risque limité de refinancement. Le profil du service de la dette demeure stable et relativement gérable mais un choc sur les termes de l'échange pourrait entraver la capacité de la Mauritanie à rembourser sa dette extérieure.

Graphique 1 du texte. Créanciers, 2013
(en pourcentage du total)



3. Les autorités cherchent activement à alléger leur dette envers le Koweït. Aucun accord n'a pour le moment été conclu sur cette question de longue date entre l'Autorité d'investissement du Koweït (KIA) et la Mauritanie. Les deux parties cherchent à parvenir à un accord sur la valorisation de la dette passive, y compris les arriérés d'intérêts. Conformément à l'allègement de la dette du Club de Paris, la Mauritanie recherche un traitement comparable qui soit conforme à l'initiative PPTE.

HYPOTHÈSES SOUS-JACENTES

4. La présente analyse de viabilité de la dette (AVD) est une actualisation de l'AVD réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale en juin 2012 pour la quatrième revue au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Selon les conclusions de la précédente AVD, le risque de surendettement était modéré mais à la limite de la catégorie élevée. Cette AVD indiquait aussi que la dynamique de la dette était sujette à des risques, du fait de la vulnérabilité du pays aux chocs liés au budget, à l'IDE, aux fluctuations du taux de change et à la croissance, d'où la nécessité de continuer à améliorer la gestion de la dette pour sauvegarder la viabilité à moyen terme. Les principaux changements par rapport à l'AVD précédente sont les suivants :

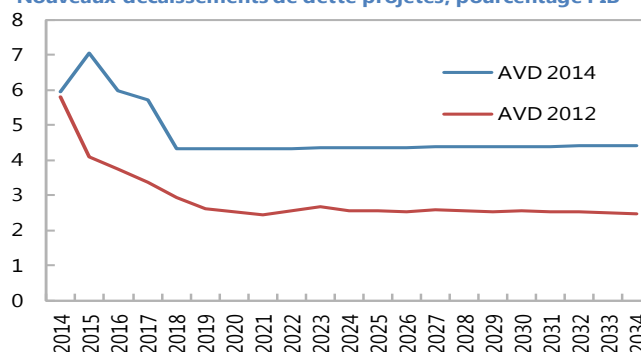
- **La croissance du PIB réel** devrait être supérieure en raison d'une forte expansion des industries extractives, et plus spécialement des mines de fer. Les producteurs, existants et nouveaux, ont déjà entrepris une grande expansion de la capacité d'extraction minière qui aura pour effet d'accroître la capacité de production de 11,000 à 18,000 tonnes d'ici 2016. Un autre projet d'expansion portera la capacité d'extraction du pays à plus de 60,000 tonnes d'ici 2025. Les projets miniers se traduisent par des plans d'investissement en forme de bosse prononcée qui dynamisera la croissance à moyen et long terme. En outre, l'augmentation des investissements publics dans l'agriculture vise à doubler les terres arables.

- Les soldes des transactions courantes** à long terme ont été révisés pour tenir compte des plans d'expansion minière plus ambitieux qui pourraient tripler les exportations de minerai de fer sur les dix années à venir, par rapport aux prévisions beaucoup plus modestes, d'une croissance de 40 pour cent, lors de la dernière AVD. De manière plus précise, en 2016-20, le solde des transactions courantes devrait connaître un déficit considérable, financé par l'IDE, en raison de l'expansion de la capacité minière. Cette période sera suivie par un net redressement à mesure que les importations liées aux investissements diminueront et que les exportations progresseront. Il se produira ensuite une stabilisation à un niveau à long terme légèrement supérieur à celui prévu dans l'AVD de 2012 (de 4 à 5 pour cent du PIB).
- Le PIB** a été révisé à la hausse car les autorités ont amélioré les statistiques de comptabilité nationale avec une assistance technique de l'AFRITAC Ouest. En moyenne, le PIB a augmenté d'environ 20 pour cent par rapport aux séries statistiques précédemment communiquées et utilisées pour la dernière AVD. Le taux de croissance moyen du PIB se situera à 7 pour cent à moyen terme et il devrait s'établir aux alentours de 6 pour cent par la suite.
- Les cours des métaux** ont fortement changé depuis la dernière AVD. Jusqu'à une époque récente, la Mauritanie a bénéficié du niveau élevé des cours du minerai de fer et d'un niveau positif des termes de l'échange. Les cours du minerai de fer ont fortement chuté en 2014 en raison de l'augmentation de la capacité de production à l'échelle mondiale et du repli de la demande (lui-même principalement attribuable à l'incertitude grandissante qui pèse sur les perspectives de croissance en Chine et en Europe). Les projections à moyen terme font apparaître des cours du minerai de fer inférieurs d'environ 32 pour cent aux prévisions utilisées au moment de l'AVD de 2012 (à 72 dollars la tonne). Par conséquent, les termes de l'échange à moyen terme devraient se détériorer par rapport à ce qui était prévu lors de la dernière AVD.
- Les besoins de financement public** ont augmenté car les autorités se sont lancées dans un programme d'investissements publics, et les dépenses en capital de l'administration centrale dépasseront en moyenne 12 pour cent du PIB hors industries extractives durant les années à venir (contre 9 pour cent en 2011).

Les nouveaux décaissements de dette projetés ont été révisés à la hausse à compter de 2015, date à laquelle ils devraient atteindre quelque 360 millions de dollars (7 pour cent du PIB). Ils diminueront progressivement par la suite pour se stabiliser aux alentours de 4 pour cent du PIB à l'horizon 2018.

Le gros des nouveaux emprunts devrait initialement être à des conditions concessionnelles, la part des emprunts non concessionnels dans le total devant progresser durant la période couverte par les projections.

Nouveaux décaissements de dette projetés, pourcentage PIB



Source: services du FMI. Note: les deux séries s'appuient sur les projections de PIB actualisées.

- Les scores **CPIA** déterminent la qualité des politiques et institutions d'un pays, laquelle agit, à son tour, sur les seuils d'endettement à retenir dans le cadre des AVD. Le score CPIA de la Mauritanie a enregistré des gains importants au regard de l'environnement institutionnel depuis 2011. Cependant, l'AVD porte sur une moyenne mobile triennale de la notation CPIA et il faut maintenir de légères fluctuations pendant une période d'au moins 2 ans pour produire un effet sur l'AVD.¹ Selon cette règle, les seuils de ratios d'endettement de la Mauritanie ont été abaissés au niveau des pays à faible performance institutionnelle dans cette AVD en raison de l'impact décalé du faible score CPIA que le pays avait reçu en 2011. Cela comprend un passage de 40 à 30 points de pourcentage pour le ratio de la valeur actuelle de la dette extérieure CGE rapportée au PIB. Le dernier score moyen triennal CPIA (3,24 pour 2011-13) se situe désormais en dessous du seuil des pays à faible performance de 3,25 depuis plus de deux ans (ce qui n'avait pas été le cas au moment de l'AVD de 2012), c'est ce qui explique le reclassement.²
- **Un allègement de la dette envers KIA** devrait se produire en 2015 et cette hypothèse est incluse dans l'analyse car la Mauritanie a atteint de point d'achèvement de l'initiative PPTe. La dernière AVD supposait que l'allègement se produirait en 2012.

ÉVALUATION DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

5. Les ratios d'endettement extérieur CGE restent en deçà des seuils indicatifs du scénario de référence à moyen terme à l'exception du ratio dette-PIB (graphique 1 et tableaux 1 et 2). Le profil de la dette s'est amélioré par rapport à l'AVD de 2012 malgré le niveau supérieur de décaissements, principalement en raison de la révision à la hausse du PIB.³ Cependant, dans le scénario de référence, le ratio de la VA de la dette extérieure CGE rapportée au PIB dépasse son seuil jusqu'à la fin de 2025 car le seuil a été réduit de 40 à 30 pour cent en raison du reclassement de la qualité des institutions nationales. Ce ratio dépassera légèrement 39 pour cent en 2015-16 (après un repli dû à l'allègement escompté de la dette de la KIA) puis diminuera légèrement pour se stabiliser autour de 35 pour cent. Cette baisse à terme s'explique par l'augmentation des exportations qui entraînera une croissance plus forte et des recettes budgétaires plus élevées. Le dépassement du seuil pertinent par le ratio VA de la dette extérieure CGE rapporté au PIB est de plus de 9 points en 2015, légèrement plus important mais beaucoup plus persistant que le dépassement du seuil par ce même ratio dans l'AVD de 2012.

¹ La méthodologie est décrite dans le document <https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2013/110513.pdf>. La nouvelle méthodologie comprend, entre autres éléments, des seuils et des repères révisés pour la dette du secteur public, et des lignes directrices révisées pour l'inclusion des envois de fonds dans l'AVD. Ces derniers ne sont cependant pas pertinents dans le cas de la Mauritanie en raison du faible niveau des envois de fonds privés.

² L'utilisation de la moyenne mobile triennale vise à éviter les changements fréquents de notation de risque de surendettement extérieur attribuables à de légères variations de l'évaluation CPIA par rapport aux seuils qui servent à déterminer la classification de qualité institutionnelle. Si la notation CPIA actuelle (3,3) était utilisée, la Mauritanie aurait maintenu un risque modéré de surendettement.

³ Avec les nouveaux comptes nationaux, les chiffres de PIB ont été révisés à la hausse de 20 pour cent en moyenne et le ratio dette extérieure CGE/PIB de 2013 a été révisé de 84 pour cent à 69,2 pour cent.

6. Des tests de résistance normalisés provoquent le dépassement de trois seuils du ratio de la dette et révèlent à quel point la réduction prévue de la dette est sensible à la fois aux facteurs intérieurs et extérieurs. Une dévaluation de la monnaie et la non matérialisation des flux non générateurs d'endettement prévus porteraient particulièrement atteinte aux ratios, même s'ils seraient probablement en partie compensés par un recul des importations.

7. Le scénario historique aboutit à des fluctuations excessives du niveau projeté de dette extérieure. Ce résultat tient à l'importante discordance entre l'évolution de la dette extérieure et des flux nets générateurs d'endettement identifiés du scénario de référence. Ce scénario suppose une forte variation du solde des transactions courantes, passant d'un gros déficit financé par l'IDE, tandis que la capacité minière se développe à court terme, à un déficit nettement réduit une fois que les exportations minières augmentent. Une grande partie des déficits courants projetés à court terme sera financée par la SNIM et une grande part de l'amélioration des soldes courants à moyen terme reviendra à la SNIM. La détérioration du déficit courant à court terme n'aura pas pour effet d'accroître l'endettement extérieur CGE et son amélioration à moyen terme ne servira pas nécessairement à réduire rapidement l'endettement extérieur de l'État. Les éléments résiduels importants dans l'analyse s'expliquent par le fait qu'une grande part des financements de projets de la SNIM et l'utilisation du niveau plus élevé de recettes d'exportations n'entreront vraisemblablement pas dans la catégorie des flux créateurs de dette nette identifiés, qui incluent le solde hors intérêt du compte des transactions courantes.

8. Les perspectives de la dette extérieure globale se sont détériorées en termes absolus par rapport à la dernière AVD. Cela peut s'expliquer par les décaissements d'emprunts publics extérieurs prévus pour les projets d'infrastructures ainsi que par l'augmentation des emprunts contractés par la SNIM — dont les importants projets de développement financés par endettement pourraient encore accentuer les vulnérabilités de la dette. L'AVD de 2012 supposait en outre que l'allègement de la dette envers l'Autorité d'investissement du Koweït, aurait été achevé à ce stade.

ÉVALUATION DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE

9. Les indicateurs de la dette publique globale (extérieure et intérieure) et le service de la dette reflètent les vulnérabilités liées à la dette extérieure. La dette publique totale dépasse légèrement son seuil indicatif après l'allègement escompté de la dette auprès de la KIA mais cet écart diminue progressivement sur la période de projection. Les tests de résistance font apparaître que cette projection est particulièrement vulnérable à une dépréciation de la monnaie et qu'elle est tributaire de la matérialisation des prévisions de croissance impulsée par les exportations.

10. La dette publique globale est en grande partie constituée de la dette extérieure CGE. Près de 90 pour cent de la dette publique totale en Mauritanie est de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État. La dette publique intérieure avoisine 5 à 7 pour cent du PIB et n'est pas un facteur qui contribue de façon importante au niveau général de la dette publique.

CONCLUSION

11. Le risque de surendettement extérieur de la Mauritanie a augmenté en raison à la fois de la nouvelle classification de ses capacités institutionnelles et du volume plus élevé de nouveaux décaissements de dette prévus.

La nouvelle classification des capacités institutionnelles a entraîné un abaissement des seuils d'endettement de référence, notamment de 40 à 30 points de pourcentage pour le ratio de la valeur actuelle de la dette extérieure CGE par rapport au PIB. Du fait de l'abaissement du seuil et donc du dépassement du niveau du scénario de référence, le risque de surendettement s'est accru de modéré à élevé. Par ailleurs, le profil de décaissements prévus dans les années à venir va accroître le niveau d'endettement extérieur CGE. L'allègement prévu de la dette envers la KIA ne suffira pas à lui seul à résorber le dépassement du seuil pour le ratio de la VA de la dette extérieure CGE par rapport au PIB. À moyen terme, grâce à une augmentation des exportations et à la croissance de la production qui en résultera, l'endettement de la Mauritanie devrait nettement baisser. Les perspectives se dégraderaient fortement, si l'augmentation prévue des exportations et, partant, le renforcement de la croissance et l'amélioration du solde des transactions courantes, ne se matérialisaient pas, notamment en raison de retards ou d'annulations dans les plans d'expansion de la capacité minière.

12. Compte tenu des difficultés à réduire rapidement sa dette, la Mauritanie doit continuer à améliorer son environnement institutionnel de façon à revenir rapidement à un niveau modéré de risque de surendettement.

Un allègement prévu de la dette et une montée de la croissance impulsée par les exportations devraient, selon les prévisions, faire baisser le niveau d'endettement et améliorer la capacité d'endettement durant les années à venir, mais la capacité de gestion de la dette doit être renforcée. Étant donné le dépassement du seuil de référence pendant la durée de la période de projection dans le scénario de base, Mauritanie gagnerait à renforcer son environnement institutionnel pour accroître le niveau de tolérance en matière de dette. Parmi les catégories d'institutions couvertes par la notation CPIA, la marge d'amélioration la plus importante concerne la politique d'endettement, le secteur financier, la protection sociale et la transparence dans le secteur public. Le pays devrait donc, entre autres, redoubler d'efforts pour mettre en place un dispositif de protection sociale pour protéger les groupes socialement vulnérables. S'agissant des autres domaines, l'application des recommandations de la récente évaluation au titre du PESF devrait aider la Mauritanie à améliorer les institutions de son secteur financier.

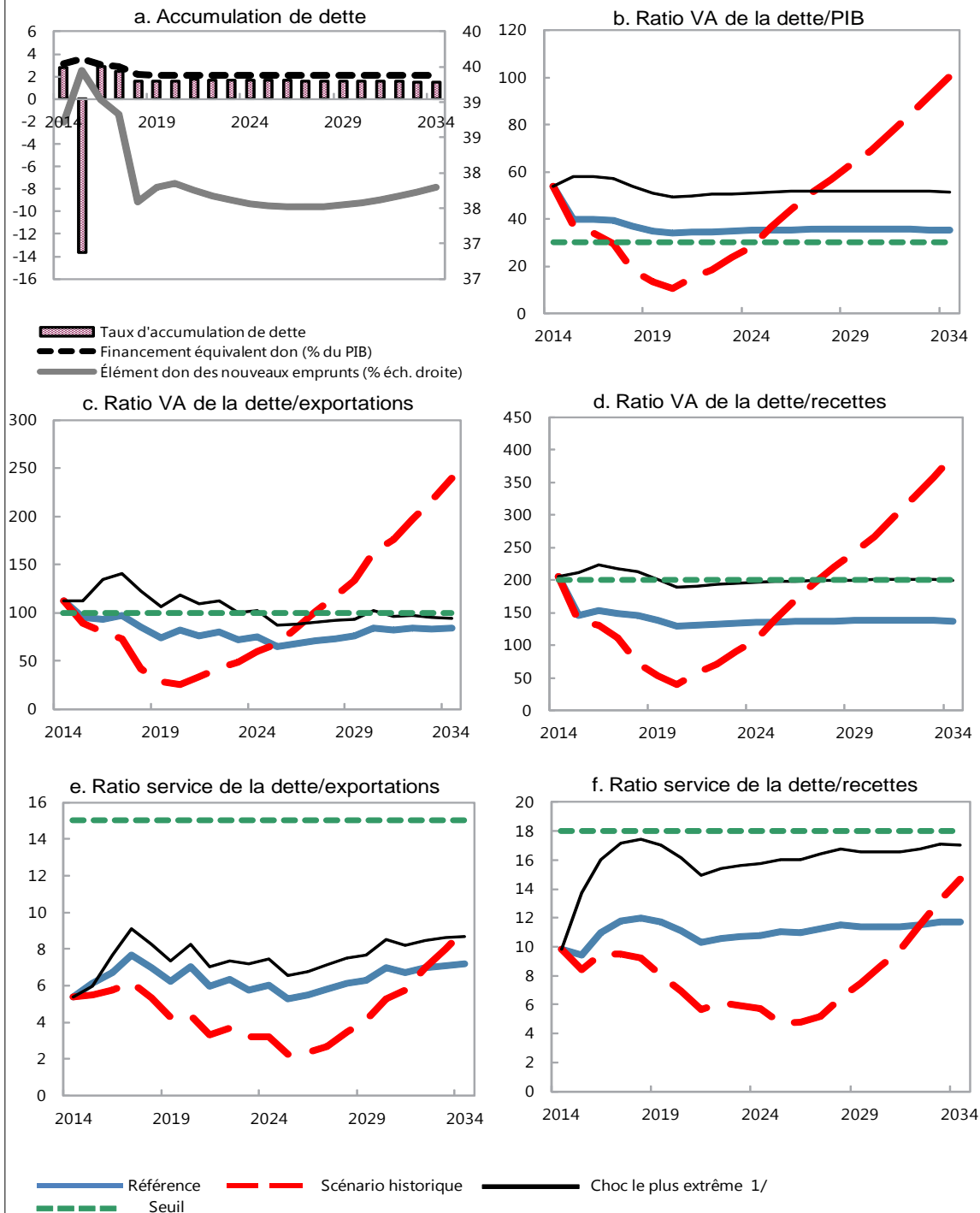
13. La récente assistance technique de l'AFRITAC-West comprend des recommandations pour l'amélioration des pratiques de gestion de la dette

qui agissent sur le score CPIA global et ont un lien direct avec la capacité de gestion de la dette du pays. La mission d'assistance technique a constaté que la gestion de la dette était fragmentée et que les responsabilités opérationnelles pertinentes étaient partagées et accusaient des doubles emplois. Les autorités devraient donc réorganiser les fonctions des divers services du Ministère des Affaires économiques et du développement, du Ministère des Finances et de la Banque centrale qui interviennent dans la gestion de la dette, afin d'accroître l'efficacité et la coordination des activités d'emprunt et de gestion de la dette.

14. Les autorités ne partagent pas la reclassification de la qualité des politiques et des institutions nationales dans la catégorie faible du fait des précédents scores CPIA, reclassification qui a par ailleurs une incidence directe sur le changement de la notation de risque de

surendettement extérieur, de modéré à élevé. De manière plus précise, elles estiment que la méthodologie liée au cadre conjoint de viabilité de la dette de la Banque mondiale et du FMI pour les pays à faible revenu accorde un poids trop important au passé et un poids trop faible au présent dans l'évaluation de la qualité des institutions. Celle-ci subit une rétrogradation alors que la note CPIA a augmenté trois années de suite et qu'elle a dépassé le minimum de 3,25 requis pour une qualité institutionnelle intermédiaire. Cela signifie que le risque de surendettement extérieur est relevé alors que la qualité effective des institutions s'améliore et que la conjoncture macroéconomique reste stable.

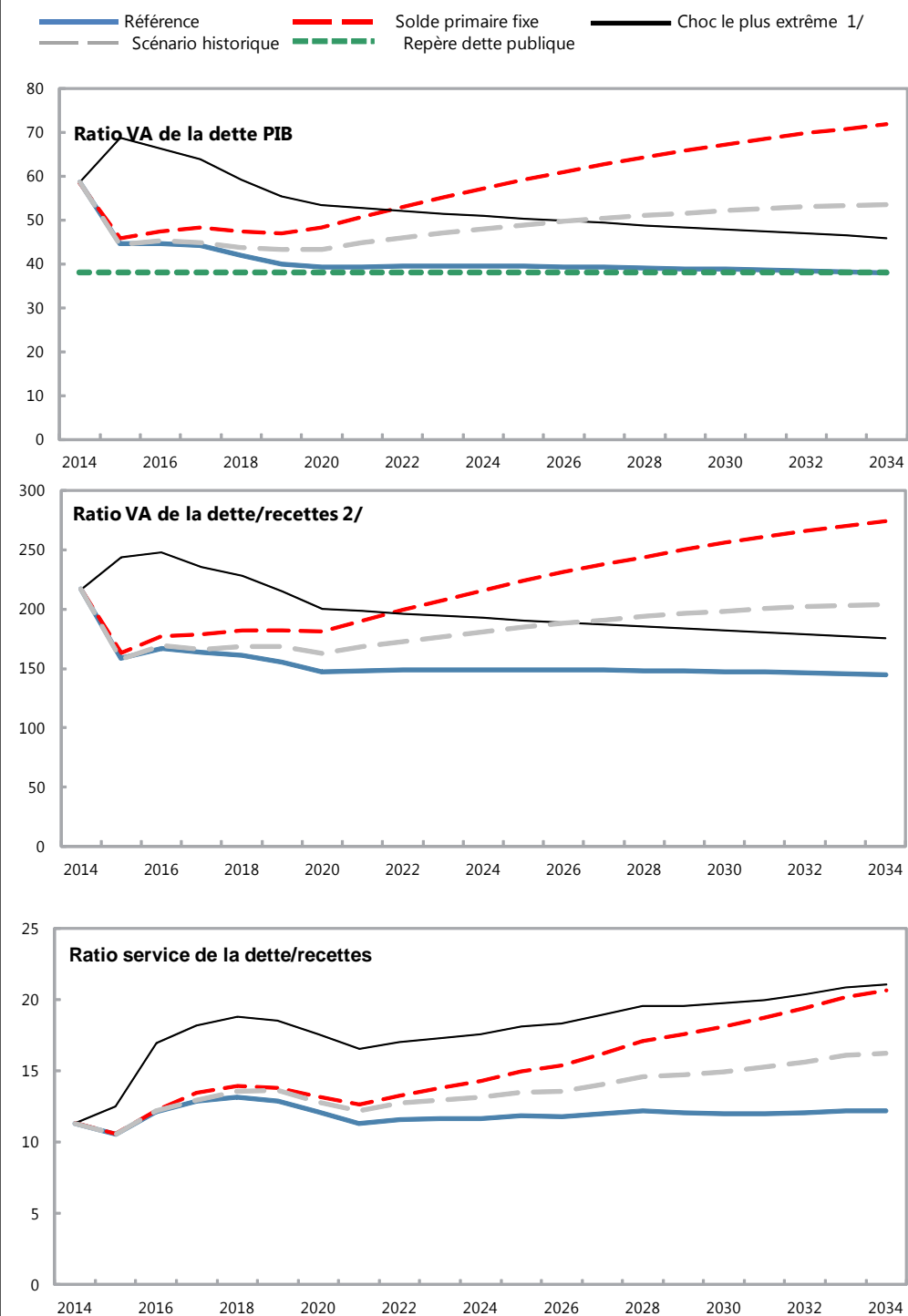
Graphique 1. Mauritanie: Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios, 2014-2034 1/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services des deux institutions.

Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2024 ou avant. Au graphique b., il correspond à un choc de dépréciation ponctuelle; au c., à un choc de flux non liés à la dette; au d., à un choc de dépréciation ponctuelle; au e., à un choc des exportations; et au f., à un choc de dépréciation ponctuelle.

Graphique 2. Mauritanie: Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2014-34 1/



Sources : autorités burundaises; estimations et projections des services des deux institutions.

1/ Le choc le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2024 ou avant.

2/ Les recettes comprennent les dons.

Tableau 1. Mauritanie : Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2011-34 1/
 (En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne historique	Écart-type	Projections						2014-2019		2020-2034		
	2011	2012	2013			2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne	2024	2034	Moyenne	
Dette extérieure (nominale) 1/	75.5	88.9	86.5			90.1	76.2	76.9	78.0	85.6	88.6			72.8	56.1	
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	66.7	73.5	69.2			73.7	61.3	61.1	60.5	56.8	53.4			53.2	52.4	
Variation de la dette extérieure	-5.4	13.5	-2.5			3.6	-13.9	0.7	1.1	7.6	3.0			-3.9	-0.4	
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-18.9	2.2	-1.7			4.7	-4.2	2.2	6.0	15.0	6.3			-9.8	-23.4	
Déficit extérieur courant hors intérêts	4.6	25.4	23.3	16.1	13.1	22.9	6.0	21.1	29.6	35.1	20.9			2.1	2.5	
Déficit de la balance des biens et services	5.0	28.8	23.7			22.4	9.5	22.2	30.7	36.3	22.0			0.3	2.2	
Exportations	58.1	57.9	55.7			47.9	42.0	42.7	40.5	43.7	47.3			46.8	41.9	
Importations	63.1	86.7	79.5			70.3	51.6	64.9	71.2	80.0	69.4			47.1	44.1	
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-2.9	-6.6	-2.8	-4.5	1.7	-2.8	-6.4	-2.4	-2.2	-2.0	-1.9			-1.6	-1.4	
<i>dont : officiels</i>	-2.3	-5.7	-1.6			-1.6	-5.3	-1.2	-1.1	-1.0	-0.9			-0.7	-0.4	
Autres flux extérieurs courants (négatifs= entrées nettes)	2.6	3.3	2.4			3.3	2.9	1.3	1.1	0.8	0.7			3.4	1.7	
IDE nets (négatifs = entrées)	-11.5	-28.5	-22.1	-13.1	13.4	-14.3	-7.1	-15.7	-21.7	-16.2	-10.3			-9.5	-23.3	
Dynamique endogène de la dette 2/	-12.0	5.3	-2.8			-3.8	-3.1	-3.2	-1.8	-3.9	-4.2			-2.4	-2.6	
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.5	0.7	1.5			1.7	1.8	1.7	1.7	1.8	2.3			1.9	0.7	
Contribution de la croissance du PIB réel	-3.0	-4.8	-4.8			-5.6	-4.9	-4.9	-3.6	-5.7	-6.5			-4.3	-3.2	
Contribution des variations de prix et de taux de change	-9.5	9.4	0.4			
Résiduel (3-4) 3/	13.5	11.3	-0.8			-1.1	-9.7	-1.5	-4.9	-7.4	-3.3			5.9	23.0	
<i>dont : financement exceptionnel</i>	-0.3	1.8	-0.2			0.0	17.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
VA de la dette extérieure 4/	68.0			70.2	54.7	55.6	56.9	65.9	70.1			54.7	39.0	
En pourcentage des exportations	122.0			146.8	130.3	130.2	140.8	150.9	148.1			117.0	93.0	
VA de la dette extérieure CGE	50.7			53.8	39.8	39.8	39.4	37.1	34.9			35.1	35.3	
En pourcentage des exportations	91.0			112.5	94.8	93.2	97.3	84.9	73.7			75.0	84.2	
En pourcentage des recettes publiques	187.5			205.9	145.5	153.1	149.0	145.8	138.2			134.7	137.1	
Ratio service de la dette/exportations (en pourcentage)	1.4	2.2	6.3			10.6	12.0	11.8	13.7	13.2	15.6			15.5	7.2	
Ratio service de la dette CGE/exportations (en pourcentage)	0.0	0.0	3.9			5.4	6.1	6.7	7.7	7.0	6.2			6.0	7.2	
Ratio service de la dette CGE/recettes (en pourcentage)	0.0	0.0	8.0			9.8	9.4	11.0	11.8	12.0	11.7			10.8	11.7	
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	-0.2	0.0	0.4			0.9	0.4	0.8	1.0	1.8	1.5			0.3	-2.1	
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	10.0	12.0	25.8			19.3	19.9	20.4	28.4	27.4	17.9			6.0	2.9	
Principales hypothèses macroéconomiques																
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	4.4	6.0	5.7	5.7	5.4	6.4	5.5	6.8	5.0	8.0	8.4	6.7	5.8	6.0	5.9	
Déflateur du PIB en dollars (variation en pourcentage)	13.3	-11.1	-0.5	7.0	10.3	-6.6	-4.3	0.3	2.2	2.4	2.3	-0.6	-1.6	-1.2	-1.3	
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 5/	0.7	0.8	1.8	0.5	0.6	2.0	2.0	2.3	2.4	2.5	2.9	2.4	2.6	1.2	2.2	
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	32.9	-6.2	1.3	27.0	35.5	-14.6	-11.4	9.0	1.6	19.4	20.2	4.0	0.7	3.1	3.9	
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	22.5	29.4	-3.6	22.2	29.7	-12.1	-25.9	34.9	17.7	24.3	-3.8	5.9	3.6	4.5	1.7	
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	38.7	39.5	39.0	38.8	37.6	37.8	38.6	37.6	37.8	37.6	
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	22.0	27.7	27.0	26.2	27.4	26.0	26.4	25.4	25.2	26.1	25.8	
Flux d'aide (en milliards de dollars) 7/	0.0	0.2	0.3	0.3	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.6	
<i>dont : dons</i>	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	
<i>dont : prêts concessionnels</i>	0.0	0.0	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.3	0.3	0.5	
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 8/	3.2	3.6	3.0	2.9	2.2	2.1	2.1	2.1	
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 8/	46.4	45.4	45.4	44.8	44.5	43.9	42.8	43.0	
<i>Pour mémoire :</i>																
PIB nominal (milliards de dollars)	5.1	4.8	5.1	5.1	5.1	5.5	5.9	6.5	7.2	9.1	14.0	
Croissance du PIB nominal en dollars	18.2	-5.8	5.2	-0.6	1.0	7.2	7.3	10.6	10.9	6.1	4.1	4.7	4.5	
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars)	2.6	2.7	2.0	2.2	2.3	2.4	2.5	3.2	5.0	
(Vat - Vat-1)/PIBt-1 (en pourcentage)	2.8	-13.6	2.8	2.4	1.6	1.6	-0.4	1.7	1.5	1.6	
Envois de fonds bruts des travailleurs (millions de dollars)	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	
VA de la dette extérieure CGE (en % du PIB + envois de fonds)	50.2	53.2	39.3	39.3	38.9	36.7	34.5	34.8	35.0	
VA de la dette extérieure CGE (en % des exportations+ envois de fonds)	89.2	109.8	92.2	90.7	94.7	82.9	72.1	73.5	82.4	
Service de la dette extérieure CGE (en % des exportations+ envois de fonds)	3.8	5.2	6.0	6.5	7.5	6.8	6.1	5.9	7.0	

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services des deux institutions.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

 2/ Égale à $[r - g - \rho(1+g)] / (1+g + \rho + g)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et ρ = taux de croissance du déflateur du PIB en \$.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

5/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

7/ Il s'agit de dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

8/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

Tableau 2. Mauritanie: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2014-34 (en pourcentage)								
	Projections							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2024	2034
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	54	40	40	39	37	35	35	35
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 1/	54	37	34	29	18	13	28	101
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 2/	54	42	43	44	43	41	47	59
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	54	42	45	44	41	39	39	40
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 3/	54	39	43	42	40	37	37	36
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	54	39	41	40	38	36	36	36
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 4/	54	47	58	57	53	50	48	40
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	54	34	33	33	31	29	30	33
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 5/	54	58	58	57	54	51	51	51
Ratio VA de la dette/exportations								
Scénario de référence	112	95	93	97	85	74	75	84
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 1/	112	89	80	73	42	28	60	240
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 2/	112	99	101	109	98	88	101	140
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	112	95	93	97	85	74	75	84
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 3/	112	90	116	121	105	91	92	99
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	112	95	93	97	85	74	75	84
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 4/	112	112	135	140	122	106	102	94
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	112	68	64	67	59	51	54	66
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 5/	112	95	93	97	85	74	75	84
Ratio VA de la dette/recettes								
Scénario de référence	206	145	153	149	146	138	135	137
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 1/	206	136	131	111	72	53	108	391
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 2/	206	152	166	167	168	164	182	228
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	206	153	171	167	163	155	151	153
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 3/	206	142	164	160	156	148	143	140
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	206	144	157	153	150	142	138	141
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 4/	206	173	221	214	210	199	183	154
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	206	124	128	125	123	116	117	130
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 5/	206	212	223	217	212	201	196	200

Tableau 2. Mauritanie: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2014-34 (suite)
 (en pourcentage)

Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	5	6	7	8	7	6	6	7
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 1/	5	5	6	6	5	4	3	9
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 2/	5	6	6	7	7	6	7	12
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	5	6	7	8	7	6	6	7
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 3/	5	6	8	9	8	7	7	9
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	5	6	7	8	7	6	6	7
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 4/	5	6	7	9	8	7	9	9
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	5	5	5	6	5	5	4	5
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 5/	5	6	7	8	7	6	6	7
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	10	9	11	12	12	12	11	12
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 1/	10	8	9	9	9	8	6	15
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 2/	10	9	11	11	12	12	13	19
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	10	10	12	13	13	13	12	13
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 3/	10	9	11	12	12	12	12	12
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	10	9	11	12	12	12	11	12
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 4/	10	9	12	13	14	13	16	15
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	10	9	10	11	11	11	9	10
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 5/	10	14	16	17	17	17	16	17
<i>Pour mémoire :</i>								
Elément don projeté du financement résiduel (financement requis par rapport au scénario de référence) 6/	32	32	32	32	32	32	32	32

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services des deux institutions.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et le différé d'amortissement et les échéances sont les mêmes que dans le scénario de référence.

3/ Par hypothèse, la valeur des exportations reste en permanence au niveau plus faible, mais le solde extérieur courant, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui laisse implicitement supposer un ajustement compensatoire du niveau des importations).

4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

5/ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), où les conditions de tous les nouveaux financements sont celles qui sont précisées à la note 2.

Tableau 3. Mauritanie: Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2011-34
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif					Estimation		Projections							
	2011	2012	2013	Moyenne ^{5/}	Écart type ^{5/}	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014-19		2020-34	
												Moyenne	2024	2034	Moyenne
Dette du secteur public 1/	72.2	79.4	73.7			78.4	66.0	65.9	65.2	61.6	58.4		57.5	54.9	
<i>dont : libellée en devises</i>	66.7	73.5	69.2			73.7	61.3	61.1	60.5	56.8	53.4		53.2	52.4	
Variation de la dette du secteur public	-8.4	7.2	-5.7			4.7	-12.4	-0.2	-0.6	-3.6	-3.2		0.0	-0.4	
Flux générateurs d'endettement identifiés	-12.2	1.5	-4.2			3.4	-16.9	-3.8	-3.8	-5.6	-5.9		-2.7	-2.5	
Déficit primaire	-0.4	-2.7	0.0	0.1	2.6	2.0	0.1	-0.3	-0.3	-0.3	-0.7	0.1	-1.2	-0.7	-1.1
Recettes et dons	22.5	32.4	27.8			27.0	28.1	26.7	27.0	26.0	25.7		26.5	26.2	
<i>dont : dons</i>	0.5	4.7	0.7			0.8	0.8	0.7	0.6	0.5	0.5		0.4	0.4	
Dépenses primaires (hors intérêts)	22.1	29.7	27.8			29.0	28.2	26.3	26.7	25.7	25.0		25.2	25.4	
Dynamique automatique de la dette	-11.8	4.1	-4.2			1.4	0.1	-3.5	-3.5	-5.3	-5.2		-1.4	-1.7	
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-4.8	-4.5	-4.4			-4.2	-4.3	-4.4	-3.4	-5.1	-5.0		-2.3	-2.3	
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-1.4	-0.4	-0.1			0.2	-0.3	-0.1	-0.3	-0.3	-0.2		0.9	0.8	
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-3.4	-4.1	-4.3			-4.4	-4.1	-4.2	-3.1	-4.8	-4.8		-3.2	-3.1	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-7.0	8.6	0.2			5.6	4.4	0.9	-0.1	-0.2	-0.1		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.0			0.0	-17.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0			0.0	-17.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Résiduel, y compris variations des actifs	3.8	5.7	-1.5			1.3	4.5	3.7	3.2	2.0	2.7		2.6	2.1	
Autres indicateurs de viabilité															
VA de la dette du secteur public			55.2			58.5	44.6	44.5	44.1	41.9	39.9		39.4	37.9	
<i>dont : libellée en devises</i>	50.7			53.8	39.8	39.8	39.4	37.1	34.9		35.1	35.3	
<i>dont : extérieure</i>	50.7			53.8	39.8	39.8	39.4	37.1	34.9		35.1	35.3	
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette s. pub.)	
Besoin de financement brut 2/	9.1	3.2	8.1			9.5	7.5	7.2	7.5	7.3	6.8		6.2	5.0	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	198.7			216.8	158.4	166.9	163.2	161.3	155.3		149.1	144.7	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	204.2			223.9	162.9	171.3	167.1	164.8	158.2		151.4	147.0	
<i>dont : extérieure 3/</i>	187.5			205.9	145.5	153.1	149.0	145.8	138.2		134.7	137.1	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 4/	14.2	1.2	9.3			11.4	10.6	12.1	12.9	13.2	12.9		11.7	12.2	
Ratio service de la dette/recettes (en %) 4/	14.5	1.4	9.5			11.7	10.9	12.5	13.2	13.4	13.1		11.9	12.4	
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	7.9	-9.8	5.7			-2.8	12.5	-0.2	0.3	3.3	2.4		-1.2	-0.4	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	4.4	6.0	5.7	5.7	5.4	6.4	5.5	6.8	5.0	8.0	8.4	6.7	5.8	6.0	5.9
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	0.0	0.0	1.0	0.1	0.3	1.1	1.1	1.4	1.5	1.5	1.5	1.3	1.4	1.3	1.4
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-7.2	9.8	4.1	3.8	8.8	12.9	4.7	2.5	1.1	1.0	1.2	3.9	5.1	5.2	4.8
Dépréciation du taux de change réel (en %, + indique une dépréciation)	-10.1	13.9	0.3	-4.0	7.9	8.7
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	15.3	-5.8	0.1	8.2	8.3	-5.3	0.5	2.4	4.2	4.6	4.5	1.8	-0.5	-0.2	-0.1
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	5.3	42.8	-1.2	6.7	16.1	11.0	2.6	-0.2	6.6	3.7	5.5	4.9	5.9	6.0	6.0
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	38.7	39.5	39.0	38.8	37.6	37.8	38.6	37.6	37.8	...

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services des deux institutions.

1/ Le secteur public comprend l'administration centrale et certaines entreprises publiques.

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Les recettes excluent les dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

Tableau 4. Mauritanie: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique, 2014-34

	Projections							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2024	2034
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	59	45	45	44	42	40	39	38
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	59	45	45	45	44	43	48	54
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2014	59	46	47	48	47	47	57	72
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	59	45	46	47	46	45	55	91
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	59	48	53	54	54	53	63	78
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	59	46	48	48	45	43	43	40
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	59	47	49	50	48	47	52	59
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2015	59	69	66	64	59	55	51	46
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2015	59	51	51	50	48	45	45	42
Ratio VA de la dette/recettes2/								
Scénario de référence	217	158	167	163	161	155	149	145
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	217	158	170	166	168	168	181	204
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2014	217	163	177	179	182	182	216	274
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	217	161	173	173	176	175	208	347
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	217	170	198	201	206	206	236	297
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	217	165	181	177	174	168	161	154
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	217	165	185	185	186	183	196	225
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2015	217	244	248	236	228	215	193	176
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2015	217	182	191	186	184	177	169	160
Ratio service de la dette/recettes2/								
Scénario de référence	11	11	12	13	13	13	12	12
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	11	11	12	13	14	14	13	16
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2014	11	11	12	13	14	14	14	21
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	11	11	12	13	14	14	14	24
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	11	11	14	15	16	16	16	22
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	11	11	12	14	14	13	13	13
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	11	11	13	14	15	14	14	18
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2015	11	12	17	18	19	19	18	21
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2015	11	11	13	15	14	14	13	14
Sources : autorités burundaises; estimations et projections des services des deux institutions.								
1/ Suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart-type, divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.								
2/ Les recettes comprennent les dons.								



INTERNATIONAL MONETARY FUND



Communiqué de presse n° 15/52
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 12 février 2015

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

**Le Conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2014
au titre de l'article IV avec la Mauritanie**

Le 28 janvier 2015, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations au titre de l'article IV avec la Mauritanie¹.

Ces dernières années, l'économie mauritanienne a profité de la stabilité macroéconomique et d'une croissance élevée sur fond d'inflation maîtrisée, d'une politique macroéconomique responsable, des prix élevés du minerai de fer, d'une aide exceptionnelle des bailleurs de fonds et d'une augmentation de l'investissement public. La croissance du PIB réel est estimée à 6,4 % en 2014, contre 5,7 % en 2013, en raison d'un rebond dans le secteur de la pêche. Le déficit des transactions extérieures courantes est resté à 25 % du PIB en 2013-14 en raison des importations élevées de biens d'équipement liées aux investissements dans le secteur des industries extractives et, récemment, d'une détérioration des termes de l'échange. Les réserves de change, qui sont restées à 6 ½ mois d'importations futures, hors importations liées aux industries extractives en 2013, ont absorbé la détérioration des termes de l'échange, pour tomber à 4,7 mois en 2014. Le déficit global, hors dons, a atteint 2,2 % du PIB hors industries extractives en 2013, contre 3,0 % en 2012, mais est passé à 4,7 % du PIB hors industries extractives en 2014, à cause de la baisse des recettes, principalement des recettes minières de la SNIM. Les indicateurs monétaires font état d'une augmentation modérée du crédit.

Selon l'évaluation de la stabilité du système financier, le secteur bancaire est bien capitalisé et liquide, mais reste fragile face aux chocs. La forte concentration du crédit (y compris le crédit au secteur public), les risques de change et la faible rentabilité due à un modèle d'entreprise limité et à une concurrence accrue exacerbent la vulnérabilité du système bancaire. Si le système bancaire semble bien capitalisé globalement, certaines banques n'observent pas le ratio de fonds propres et sont sous-provisionnées. La qualité des actifs demeure faible : les prêts improductifs représentent 20 % des prêts au deuxième trimestre de 2014.

¹Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

Les perspectives à court terme restent favorables en dépit d'un ralentissement de l'activité économique et d'une baisse des prix du minerai de fer. La croissance du PIB réel devrait tomber à 5,5 % en 2015 en raison du ralentissement de la croissance de l'activité minière et de la baisse de l'investissement privé et de la consommation. Les termes de l'échange devraient se détériorer de 4,5 % : une baisse des prix du minerai de fer (de 24 %) serait compensée en partie par une diminution des prix du pétrole (de 40 %). L'inflation devrait s'accélérer quelque peu, mais rester au-dessous de 5 %, grâce à la baisse des prix internationaux des produits alimentaires et au ralentissement de la croissance du PIB hors industries extractives. Une appréciation persistante en valeur réelle pourrait entraîner une augmentation de la demande du secteur privé. Les perspectives à moyen terme restent prometteuses : l'abondance des ressources naturelles du pays offre des possibilités de développement considérables. Il est essentiel d'opérer des réformes structurelles pour accélérer la croissance et créer davantage d'emplois, ainsi que pour s'attaquer aux défis liés à la diversification de l'économie, aux inégalités et au chômage.

Les perspectives risquent d'être révisées à la baisse en raison de facteurs essentiellement externes. Les répercussions de la détérioration de la demande extérieure de produits de base pourraient faire baisser davantage les prix du minerai de fer et les recettes tirées des exportations minières. Une baisse plus forte que prévu des prix des principaux produits exportés réduirait davantage les exportations et l'investissement direct étranger, et jetterait le doute sur les plans d'expansion dans le secteur minier, ce qui pèserait sur les perspectives de croissance et les soldes budgétaires. Des chocs extérieurs pourraient exposer la vulnérabilité du système bancaire, ce qui aggraverait un choc négatif sur la croissance et la stabilité financière.

Évaluation par le Conseil d'administration²

Les administrateurs ont félicité les autorités mauritaniennes d'avoir mené des politiques qui ont assuré la stabilité macroéconomique et soutenu le développement ces dernières années. Ils ont toutefois observé que les risques liés à de nouvelles baisses des cours du minerai de fer et au manque de dynamisme économique des principaux partenaires commerciaux du pays assombrissaient les perspectives à court terme. Par conséquent, ils ont encouragé les autorités à continuer de mener des politiques prudentes et d'appliquer les réformes institutionnelles et structurelles nécessaires pour accroître la résilience de l'économie et favoriser une croissance plus solidaire.

Les administrateurs ont salué les progrès accomplis en matière d'assainissement budgétaire ainsi que l'amélioration des recettes. Ils sont convenus que le budget 2015 tenait compte du manque à gagner de recettes minières, mais ils considèrent que des mesures supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires si des tensions budgétaires faisaient jour. Les administrateurs ont aussi souligné l'importance de renforcer la gestion des finances publiques pour réduire le risque de

² À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

surendettement. Pour la période à venir, ils ont insisté sur la nécessité d'améliorer le cadre budgétaire à moyen terme afin d'assurer une meilleure gestion des richesses naturelles et de soutenir la stabilité macroéconomique. Ils ont recommandé l'application d'une règle budgétaire appropriée qui prenne en considération les besoins de développement du pays et contribue à préserver le budget face aux amples fluctuations conjoncturelles des recettes provenant des ressources naturelles, tout en renforçant la gouvernance budgétaire.

Les administrateurs ont encouragé les autorités à tirer parti de la situation favorable sur le plan de l'inflation pour renforcer le cadre monétaire de la Mauritanie en améliorant la gestion de la liquidité. Ils ont aussi noté qu'il était essentiel de procéder sans tarder à la recapitalisation de la banque centrale pour préserver la crédibilité et l'indépendance de l'institution. Les administrateurs ont insisté sur l'importance de libéraliser progressivement le marché des changes, en notant qu'une plus grande souplesse du taux de change aiderait à absorber les chocs externes et à reconstituer les amortisseurs extérieurs. Ils ont salué les mesures prises par les autorités en vue de se conformer aux obligations de l'article VIII et les ont encouragées à éliminer dès que possible les restrictions de change qui subsistent.

Les administrateurs ont rappelé qu'il était nécessaire de continuer à renforcer la stabilité du système financier. Ils se sont félicités de l'intention des autorités de mettre en œuvre les recommandations de la récente évaluation de la stabilité du système financier. Parmi les priorités figurent une meilleure application de la réglementation et le renforcement de l'indépendance des autorités de supervision, l'extension de la supervision exercée par la banque centrale aux banques publiques et au secteur de l'assurance, et le renforcement du cadre de règlement des faillites bancaires.

Les administrateurs ont encouragé les autorités à accélérer les réformes pour promouvoir le développement du secteur privé et la diversification de l'économie, ce qui stimulerait l'emploi et réduirait la pauvreté. En particulier, ils ont recommandé d'œuvrer en étroite collaboration avec les partenaires de développement pour remédier aux goulets d'étranglement infrastructurels, investir dans le capital humain et l'éducation, améliorer la gouvernance et les institutions, et élargir l'accès aux services financiers.

Mauritanie : principaux indicateurs économiques, 2010-16

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Revenu national et prix	(En pourcentage ; sauf indication contraire)						
PIB à prix constants	4,8	4,4	6,0	5,7	6,4	5,5	6,8
PIB hors industries extractives	5,3	5,7	7,3	6,4	7,1	6,6	5,5
Déflateur du PIB	18,9	15,3	-5,8	0,1	-5,3	0,5	2,4
Indice des prix à la consommation	6,3	5,7	4,9	4,1	3,5	4,6	4,6
Secteur extérieur							
Termes de l'échange	7,7	8,5	-14,7	34,2	-16,4	-4,4	-6,8
Solde des transactions courantes (en pourcentage du PIB)	-8,2	-5,1	-26,1	-24,8	-24,7	-7,7	-22,8
Réserves off. brutes (millions \$) 1/ En mois d'importations de l'année suivante hors industries extractives	287,8	504,5	961,9	996,4	639,1	704,0	761,7
2,3	3,6	6,8	6,6	4,7	4,9	5,0	
Dettes extérieures contractées ou garantie par l'État (en % du PIB)	73,1	66,7	73,5	69,2	73,7	61,3	61,1
Monnaie							
Monnaie et quasi-monnaie (var. %)	12,9	19,9	10,5	13,6	13,4	13,4	10,2
Crédit au secteur privé	16,4	10,1	14,6	11,1	14,5	15,0	13,9
Investissement et épargne	(En pourcentage du PIB)						
Investissement brut	39,2	42,9	57,3	50,3	44,8	30,3	43,3
Épargne brute	28,2	34,9	31,2	25,5	20,1	22,6	20,5
Opérations administration centrale	(En pourcentage du PIB hors industries extractives)						
Recettes hors industries extractives	20,4	20,4	22,8	24,4	23,3	25,9	25,4
Dépenses et prêts nets	30,1	33,6	40,7	37,8	36,3	33,7	31,8
Solde global hors dons	-1,9	-0,8	-3,0	-2,2	-4,7	-2,1	-1,6
Dettes du secteur public (% du PIB) 2/	80,6	72,2	79,4	73,7	78,4	66,0	65,9
Pour mémoire :							
PIB nominal (milliards UM)	1.196,8	1.440	1.437	1.520	1.533	1.624,5	1.777,4
PIB nominal (millions \$)	4.343,7	5.136	4.839	5.089	5.060	5.109,4	5.477,1
Prix du pétrole (\$/baril)	79,0	104,0	105,0	104,1	96,3	56,7	63,9
Prix du minerai de fer (\$/tonne)	146,7	167,8	128,5	135,4	96,8	74,1	71,9

Sources : autorités mauritaniennes ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Hors compte pétrolier.

2/ Il est supposé qu'un allègement de la dette PPTE-IADM sera obtenu de la part du Koweït en 2015.

**Déclaration de M. Yambaye, Administrateur pour la Mauritanie
et de M. Sidi Bouna, Conseiller
28 janvier 2015**

I. INTRODUCTION

La Mauritanie a accompli des progrès considérables ces dernières années, à la fois pour renforcer la croissance et assurer la stabilité macroéconomique. La croissance du PIB réel a été supérieure à 5 % en moyenne au cours des dix dernières années, grâce à la mise en valeur des vastes ressources halieutiques et minérales du pays, notamment du minerai de fer mais aussi du cuivre et de l'or. Les recettes budgétaires ont été nettement accrues et grâce à une solide gestion macroéconomique et au développement rapide du secteur minier, le pays a pu constituer d'appréciables marges de manœuvre budgétaire et extérieure. Même si de prudentes politiques et une conjoncture extérieure favorable ont joué un rôle déterminant, les autorités que je représente reconnaissent également que l'appui et la franchise des conseils apportés par le FMI et ses services au cours de ces années, les ont aidées à améliorer leurs résultats, et elles tiennent à les en remercier.

La Mauritanie a aussi légèrement progressé dans la lutte contre la pauvreté, notamment en assurant un meilleur ciblage des dispositifs de protection sociale et des investissements dans des projets sociaux de première importance, pour remédier au déficit considérable d'infrastructures du pays. Les autorités que je représente reconnaissent toutefois l'énorme ampleur de la tâche qui reste à accomplir dans ce domaine, en particulier, comme le note le rapport, la poursuite des OMD, dont les résultats ont été mitigés. Elles tiennent cependant à réaffirmer que la lutte contre la pauvreté demeure prioritaire dans leur programme de développement et qu'elles continueront à promouvoir des politiques favorables à la croissance, qui soient aussi de nature inclusive, de façon à répondre aux considérables besoins sociaux de la population et à offrir des opportunités d'emplois, surtout aux jeunes. Elles sont bien conscientes du fait que pour atteindre leurs objectifs ambitieux dans ce domaine, elles doivent assurer une amélioration continue du climat des affaires dans le pays et redoubler d'efforts pour accélérer le développement du secteur privé.

Compte tenu de l'importance des ressources naturelles pour l'économie de la Mauritanie, ce pays a vu ses résultats récents et ses perspectives économiques durement touchés par la forte baisse des cours mondiaux des principaux produits de base et par le ralentissement économique chez ses grands partenaires commerciaux. Cette évolution extérieure représente le principal risque baissier qui pèse sur les perspectives du pays. Toutefois, les autorités que je représente estiment que les marges de manœuvre extérieures constituées ces dernières années et la baisse des prix mondiaux des produits pétroliers et alimentaires (dont la Mauritanie est importatrice nette dans les deux cas), contribueront à atténuer l'impact des chocs extérieurs. Pour l'avenir, elles jugent que leur principal défi à court terme consiste à mettre en œuvre des politiques judicieusement élaborées pour maîtriser ces risques extérieurs tout en préservant les progrès macroéconomiques acquis au prix de grands efforts, à mesure qu'elles puiseront de plus en plus dans les marges de manœuvre. Les négociations sur la compensation financière

de l'UE au titre des activités de pêche sont en cours, et les autorités mauritaniennes comptent sur un accord qui sera mutuellement bénéfique à toutes les parties en présence.

À plus long terme, comme l'ont souligné à juste titre les services du FMI, la priorité sera d'améliorer la résilience de l'économie aux chocs, notamment en diversifiant impérativement l'économie vers d'autres secteurs que les ressources naturelles. Les autorités que je représente partagent globalement l'évaluation des services du FMI ainsi que les grands défis identifiés, qu'elles ont l'intention de relever en étroite coordination avec le FMI et d'autres grands partenaires.

II. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES

Croissance : en dépit des projections d'un léger ralentissement de la croissance du PIB réel qui devrait régresser de 6,4 % en 2014 à 5,5 % en 2015, les secteurs extérieur et budgétaire seront les plus touchés par la baisse des cours mondiaux du minerai de fer, du cuivre et de l'or exportés par la Mauritanie.

Secteur extérieur: La grave détérioration des termes de l'échange et les vastes importations liées à l'IDE ont un impact négatif non négligeable sur le solde commercial et sur le solde des transactions courantes, ainsi que sur le niveau des réserves de change (qui passent de l'équivalent de 6,6 mois d'importations en 2013 à 4,7 mois en 2014), malgré l'effet favorable de la baisse des prix mondiaux des produits pétroliers et alimentaires.

Secteur budgétaire: d'après les estimations, le déficit budgétaire s'est creusé à 3,9 % du PIB en 2014, contre 1,7 % en 2013, malgré les réductions à la fois des dépenses courantes et des dépenses d'investissement. Cela s'explique en partie par la diminution des apports de la SNIM (société nationale industrielle et minière) et d'autres sociétés minières au budget.

Inflation: l'inflation reste maîtrisée et devrait rester modérée à moyen terme (dans les limites d'une fourchette d'environ 4-5 %) grâce à la baisse des prix pétroliers et alimentaires mondiaux et à une orientation prudente de la politique monétaire.

Perspectives: Malgré la chute des cours du minerai de fer et le ralentissement de l'activité économique, les perspectives à court et à moyen terme restent globalement favorables. Le PIB réel devrait progresser de plus de 6 % en moyenne à moyen terme, partiellement sous l'effet d'une hausse de l'activité minière due à l'ouverture de nouvelles mines. Le déficit budgétaire devrait progressivement se résorber, d'après les projections, pour passer de 1,9 % du PIB hors industries extractives en 2015, à 1,3 % d'ici 2019. L'accumulation de réserves de change devrait reprendre en 2015, d'après les projections, pour atteindre l'équivalent de 6,5 mois d'importations d'ici 2019.

III. AJUSTEMENTS DES POLITIQUES AUX RISQUES EXTÉRIEURS

Même si les perspectives demeurent favorables, l'économie mauritanienne est exposée à d'importants risques à court ou moyen terme, et les autorités que je représente continueront à travailler en étroite collaboration avec les services du FMI pour élaborer et mettre en œuvre les politiques indispensables au maintien de la stabilité macroéconomique et à la poursuite de la croissance.

Ajustements de la politique budgétaire: les autorités mauritaniennes remédient à la baisse prévue des recettes du secteur minier dans le budget de 2015, en relevant le taux de TVA (de 14 à 16 %) et en réduisant les dépenses courantes, tout en contenant la hausse des salaires de la fonction publique dans des limites qui permettent de ne pas augmenter le ratio de la masse salariale par rapport au PIB hors industries extractives. D'après les projections, la masse salariale devrait en réalité baisser à 8,3 % du PIB hors industries extractives en 2015, par rapport à 8,4 % en 2014 et à 9 % en 2013.

En matière de réforme de la politique budgétaire à moyen ou long terme, les autorités mauritaniennes ont particulièrement apprécié la réflexion sur une règle budgétaire dans un pays comme la Mauritanie, doté de ressources minérales relativement abondantes. Elles tiennent toutefois à souligner que s'agissant de la nature pro-cyclique de la politique budgétaire, il est important de noter avant tout que même si les dépenses ont augmenté durant le récent essor du secteur minier, la part des recettes budgétaires provenant des industries non extractives dans le PIB s'est aussi considérablement accrue, car les autorités ont continué d'élargir l'assiette fiscale et de renforcer l'administration des recettes budgétaires. Ensuite, ce qui est encore plus important, les autorités que je représente estiment que la mise en œuvre d'une règle budgétaire dans un pays à faible revenu comme la Mauritanie, qui a d'énormes besoins en infrastructures sociales de base, retarderait inévitablement la mise en œuvre de leur programme de développement et finirait par peser sur les efforts en cours pour accélérer la lutte contre la pauvreté. Par conséquent, elles estiment que la priorité à court terme doit demeurer la mise en œuvre de projets considérés viables et qui tiennent compte des contraintes de la capacité d'absorption du pays. Elles n'en demeurent pas moins disposées à poursuivre avec intérêt la réflexion constructive avec les services du FMI sur cette possibilité de réforme importante à long terme.

Ajustements de la politique monétaire et de la politique de change: les autorités que je représente reconnaissent, comme les services du FMI, qu'avec la diminution des réserves de change, le moment est propice pour renforcer le cadre de la politique monétaire et pour renouer avec l'utilisation d'outils de gestion des liquidités plus directs et plus traditionnels, tels que les taux d'intérêt et les réserves obligatoires, en limitant le recours aux instruments indirects, tels que les interventions sur le marché des changes et les bons du Trésor. Elles attendent avec intérêt la poursuite des entretiens avec les services du FMI sur la formalisation de la politique monétaire et le cadre de gestion des liquidités. Les autorités mauritaniennes reconnaissent aussi que dans ce contexte de diminution des réserves, une plus grande souplesse du taux de change contribuerait à servir d'amortisseur. Elles considèrent toutefois que, compte tenu de la très faible profondeur

du marché des changes en Mauritanie, caractérisé par une demande considérablement plus forte que l'offre, la libéralisation du marché doit rester progressive.

Les autorités que je représente saluent l'évaluation de la stabilité du secteur financier de la Mauritanie et tiennent à remercier les services du FMI des conclusions et recommandations faites dans le rapport ESSF. Elles tiennent à réaffirmer leur détermination à mettre en œuvre les recommandations du rapport le plus rapidement possible et conformément au calendrier établi d'un commun accord.

IV. AUTRES QUESTIONS

Aggravation du risque de surendettement: la dette du secteur public mauritanien a augmenté, d'après les estimations, jusqu'à 78,4 % du PIB en 2014 (contre 73,7 % en 2013). La révision à la hausse du risque de surendettement du pays (de risque modéré à élevé) préoccupe les autorités que je représente, surtout dans la mesure où elle intervient à un moment où le pays est confronté à des défis extérieurs redoutables, qui ont un impact direct et immédiat sur l'économie. Les autorités demeurent toutefois déterminées à respecter une politique prudente d'emprunt et attendent avec intérêt la poursuite de la réflexion avec les services du FMI et de la Banque mondiale sur l'amélioration de l'environnement institutionnel et la stabilisation des niveaux de la dette, notamment dans le contexte du nouveau cadre de politique sur les limites de la dette publique.

Obligations au titre de l'article VIII: les autorités mauritaniennes prennent note des conclusions du rapport et continueront à remédier aux restrictions encore existantes, soulignées dans le rapport, afin de respecter leurs obligations au titre de l'article VIII. Entretemps, elles demandent au Conseil d'administration l'autorisation de maintenir provisoirement la restriction de change, qui, comme l'ont indiqué les services du FMI, est nécessaire pour des raisons de balance des paiements et ne crée aucune discrimination par rapport aux autres pays membres du FMI. Comme l'indique également le rapport, les autorités mauritaniennes comptent éliminer les restrictions restantes d'ici un an.

V. CONCLUSION

La Mauritanie a accompli des progrès appréciables ces dernières années pour améliorer ses résultats économiques et financiers et renforcer la croissance. Son économie est toutefois confrontée à d'importants défis dans un avenir proche, en raison d'une intensification des risques extérieurs qui ont révélé sa vulnérabilité aux chocs sur les termes de l'échange et qui pourraient mettre en péril les progrès obtenus en termes de stabilité macroéconomique au prix de durs efforts. À cet égard les autorités que je représente continueront à travailler en étroite collaboration avec les services du FMI pour mettre en place les politiques indispensables à la maîtrise de ces risques, à la sauvegarde des progrès accomplis et au maintien des efforts de développement de leur économie. Elles s'engagent à travailler étroitement avec les services du FMI et avec leurs partenaires de développement.